

NORMALISATION
RAPPORT D'ACTIVITÉS
2023

TEXTILE-HABILLEMENT

BNITH

**Bureau de Normalisation
des Industries Textiles et de l'Habillement**

Le personnel du BNITH à votre service :



Anne PRUVOST

assistante

Laurent HOUILLON

directeur

Sylvie Yoba-BAKOTO

coordinatrice technique

PREAMBULE

Ce rapport d'activités 2023 a été réalisé par le Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement (BNITH) en collaboration avec AFNOR.

Il est présenté en deux parties :

- La première fournit les principales informations utiles aux professionnels désireux de disposer d'une base actualisée sur les principaux sujets normatifs traités au cours de l'année écoulée.
- La seconde détaille plus précisément les structures de normalisation française, européenne ou internationale.

La normalisation continue à jouer un rôle économique important : elle est prise en compte dans des projets d'innovation, elle vient en appui à la réglementation.

Dans le cadre de l'innovation, il est à noter l'implication de la filière "textile-habillement" dans la filière "électronique" en particulier dans les dispositifs électroniques "prêts à porter".

Au niveau européen, les règlements concernant la sécurité générale des produits, les dispositifs médicaux, les équipements de protection individuelle, l'étiquetage de composition des produits textiles ou les règlements REACH et POP (restriction de substances chimiques) conduisent à engager continuellement des travaux normatifs.

Les aspects environnementaux et éthiques (économie circulaire, écoconception, durabilité, recyclage, etc.) conduisent également la filière textile-habillement à s'engager vers la voie normative.

C'est pourquoi, le présent rapport d'activités est destiné à aider les partenaires économiques tels que producteurs, distributeurs ou donneurs d'ordre, consommateurs et pouvoirs publics. Chaque acteur de la filière textile-habillement-distribution-entretien dispose ainsi d'informations relatives à son activité professionnelle.

Si vous désirez d'autres informations, n'hésitez pas à nous contacter pour toute suggestion ou explication complémentaire !

Nous sommes à votre disposition.

Laurent HOUILLON
BNITH

Gregory BERTHOU
AFNOR

Anne GIRARD
AFNOR

Sommaire

1 – Les Industries du Textile et de l’Habillement	3
1.1 Enjeux et contexte économique.....	3
1.2 Les intérêts du système de normalisation	4
1.3 Les partenaires	5
2 - Bilan de la normalisation en 2023	7
2.1 Bilan de l’organisation du BNITH.....	7
2.2 Bilan stratégique.....	8
2.2 Bilan technique	12
2.2.1 Habillement.....	13
• Désignation des tailles des vêtements :	13
• Sécurité des vêtements d’enfants	14
• Économie circulaire – Développement durable	15
• Éthique – Bien-être animal dans la filière textile-habillement	17
• Allégations.....	17
• Substances soumises à réglementation européenne	18
• Entretien des textiles et code d'entretien	19
• Textiles "intelligents" et textiles électroniques	20
• Propriétés thermorégulantes des textiles	21
• Cosmétotextiles	22
• Analyse quantitative des mélanges de fibres	22
• Fibres et fils.....	23
• Propriétés physiques des étoffes.....	25
• Caractérisation des étoffes lumineuses.....	26
• Management de transferts de température et d'humidité	26
• Solidité des coloris.....	26
• Colorants naturels	27
• Biodégradabilité des textiles	28
• Habillement de protection individuelle (vêtements et gants).....	28
2.2.2 Textiles de maison et de loisirs	38
• Articles de couchage (gigoteuse), Couettes et Tours de lit	38
2.2.3 Textiles de santé	39
• Les dispositifs médicaux.....	39
• Textiles hospitaliers	41
• Textiles pour hygiène "grand public"	41
○ Neutralisant d’odeurs.....	41
○ Activité virucide.....	41
2.2.4 Textiles à usage technique	43
• Supports textiles revêtus (STR), groupe européen animé par la France	43
• Cordages.....	44
2.2.5 Plumes et duvets	45
3 - Perspectives 2024.....	46
4 - Annexes	48

1 – Les Industries du Textile et de l’Habillement

1.1 Enjeux et contexte économique

Les secteurs du textile et l’habillement font particulièrement partie de ceux fortement concernés par la mondialisation. La participation aux travaux de normalisation internationale est très active en Asie avec l’implication de la Chine, de la Corée et du Japon, mais également de l’Inde, de plusieurs pays africains (Afrique du Sud, Botswana, Éthiopie, Kenya), des Amériques (Brésil, USA). Elle reste également active en Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse).

Les Britanniques continuent leur implication dans les travaux de normalisation européenne (CEN) avec un statut spécifique depuis 2021 (conséquemment au Brexit).

Les atouts des industries du textile et de l’habillement doivent continuer de se renforcer avec une substantielle capacité d’innovation et de création, des produits à forte valeur ajoutée, des processus de pointe et une main d’œuvre qualifiée.

Le contexte national des pôles de compétitivité incite également à démontrer la synergie entre l’innovation et la normalisation.

La normalisation dans les secteurs du textile et de l’habillement apporte sa contribution par l’intermédiaire du Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l’Habillement (BNITH).

Le présent rapport d’activités se place dans cet environnement, optant pour une démarche pragmatique nationale lorsque la normalisation européenne (CEN) ou internationale (ISO) ne permet pas, pour le moment, d’objectiver les performances des produits à valeur ajoutée, ou lorsque l’on souhaite opérer une différenciation nationale liée, par exemple, au savoir-faire français.

Les travaux internationaux (ISO) et européens (CEN) continuent de s’orienter de plus en plus pour répondre au besoin toujours croissant de diminution, voire de suppression des barrières techniques aux échanges.

Le bilan 2023, présenté ci-après, est décliné selon 4 domaines principaux :

- Habillement, y compris l’habillement de protection individuelle (EPI) ;
- Textile de maison ou de loisir ;
- Textile de santé (dispositifs médicaux ou hygiène) ;
- Textiles à usage technique.

1.2 Les intérêts du système de normalisation

- **Être présent dans le système de normalisation permet, entre autres, aux entreprises :**

- ✓ **De posséder des outils stratégiques :**

La participation aux travaux de normalisation aide l'entreprise à innover, anticiper et faire évoluer ses produits en fonction des exigences normatives mises à jour. Elle l'aide également à être compétitive, à faciliter l'insertion d'innovations sur le marché, et mieux connaître les marchés et leurs tendances.

Le thème "Innovation et Normalisation" est discuté au sein d'instances telles qu'AFNOR, les pôles de compétitivité, tels que Techtera et EuraMaterials, et les associations européennes représentant les industries tel que Euratex dans le secteur textile-habillement. Ce dernier a réalisé en particulier une enquête auprès des entreprises européennes du textile et de l'habillement, dans laquelle il apparaît que la normalisation est prise en compte par les services Recherche & Développement des entreprises lors de la mise au point des nouveaux produits.

Un réseau a été créé en 2020 par l'unité de recherche et d'innovation de l'ISO (R&I) dans le but de créer une communauté pour discuter, promouvoir et mener des activités de recherche et d'innovation liées à la normalisation.¹

Une étude publiée² en 2021 par des membres de l'ISO a montré que l'utilisation des normes a permis une augmentation de 28 % du PIB dans les pays nordiques et au Royaume-Uni. Selon une autre étude menée en France en 2009³, plus de 66 % des entreprises interrogées (notamment des PME) estiment que les normes leur permettent d'accroître leurs bénéfices, et 69 % d'entre elles reconnaissent l'effet positif de la normalisation sur leur activité.

- **La norme permet, entre autres :**

- ✓ **D'assurer la loyauté des transactions**

Les normes françaises, européennes ou internationales servent de référentiel commun pour préserver la loyauté de la concurrence et, de ce fait, faciliter les échanges.

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) s'appuie sur la normalisation internationale pour définir ses règles⁴.

- ✓ **De constituer un argument commercial**

La référence à la norme constitue un excellent argument de vente et favorise la réussite commerciale des produits. À titre d'exemple, les symboles d'étiquetage d'entretien des textiles, placés sur les produits, servent le consommateur et le distributeur en valorisant l'article et en les conseillant pour son entretien ; le règlement technique sur lequel sont fondés les symboles s'appuie sur la normalisation.

- ✓ **Répondre à des exigences réglementaires**

La normalisation constitue un outil de présomption de conformité aux règlements européens relatifs notamment à la santé, à la sécurité et à la protection des personnes ou de l'environnement.

Le règlement relatif à la sécurité générale des produits est de nature à accroître encore l'importance de la normalisation puisque les tribunaux, les autorités de surveillance des marchés font référence aux normes publiées, voire celles citées au Journal Officiel de l'Union Européenne comme normes harmonisées.

¹ [The ISO Research and Innovation Network](#)

² [Standards & economic growth: ISO members' research on the impact of standards on their national economies](#)

³ [The Economic Impact of Standardization: Technological Change, Standards Growth in France](#)

⁴ [RAPPORT SUR LE COMMERCE MONDIAL 2005](#)

1.3 Les partenaires

Les principaux partenaires du Bureau de Normalisation les plus actifs dans le Textile et l'Habillement sont :

- Le système français de normalisation SFN :
- AFNOR (Association Française de Normalisation)
- Les bureaux de normalisation sectoriels en liaison suivants :
 - BNBA (bois et ameublement)
 - UNM (mécanique)
 - BNPP (plastiques et polymères)
 - BNAE (aéronautique et spatial)
 - AFNOR-UTE (électricité, électronique)
- Les organisations professionnelles suivantes :
 - Comité Français pour l'Étiquetage d'Entretien des Textiles (COFREET) ;
 - Confédération Européenne du Lin et du Chanvre (CELC) ;
 - Fédération du Jouet et de la Puériculture (FJP) ;
 - Syndicat National des Matériels de Protection (SYNAMAP) ;
 - Syndicat National des Plumes et Duvets ;
 - Union Française des Industries Mode et Habillement (UFIMH), et ses différentes fédérations:
 - Fédération Française des Industries de la Chemiserie – Lingerie ;
 - Fédération Française des Industries Diverses de l'Habillement ;
 - Fédération Française des Industries du Vêtement Masculin ;
 - Fédération Française du Prêt à Porter Féminin ;
 - Union des Industries Textiles (UIT), et ses différentes fédérations ou sections professionnelles :
 - Fédération de la Maille, de la Lingerie et du Balnéaire ;
 - Fédération Française des Industries Lainières et Cotonnières ;
 - Sécurofeu ;
 - Fédération de la Haute Couture et de la Mode ;
 - Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) ;
 - Fédération Française des Dentelles et Broderies ;
 - Union des Industries Françaises de l'Ameublement (UNIFA).
- Les centres techniques suivants :
 - Centre Technique du Cuir (CTC) ;
 - Centre Technique de la Teinture et du Nettoyage (CTTN) ;
 - Institut Technologique Forêt, Cellulose, Bois, Ameublement (FCBA) ;
 - Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH).
- Les organismes de certification :
 - ASQUAL.
- Les entreprises suivantes :
 - de la distribution spécialisée ;
 - des textiles d'ameublement ;
 - des textiles enduits ;
 - de l'habillement ;
 - de l'habillement de protection ;
 - du domaine médical ;
 - les fournisseurs de collectivités (linge hospitalier, vêtements de travail).

- Les pouvoirs publics, en particulier :
 - Ministère chargé de l'économie, DGE, DGCCRF ;
 - SQUALPI ;
 - Ministère chargé de la santé, du travail ;
 - Ministère chargé de l'agriculture ;
 - Ministère de la défense ;
 - Ministère de l'intérieur.
- Les consommateurs représentés par
 - INC.
- Les organisations impliquées dans les aspects environnementaux représentées par
 - Re_fashion (Eco-TLC).
- Les organisations impliquées dans le bien-être animal représentées par
 - Welfarm.

2 - Bilan de la normalisation en 2023

2.1 Bilan de l'organisation du BNITH

Les activités de normalisation du BNITH sont restées soutenues en 2023. La fin de l'année 2022 a vu la mise en place de la plateforme collaborative d'AFNOR, nouvel outil pour les comités électroniques des commissions de normalisation et conçue pour une utilisation plus ergonomique et fluide par les membres des commissions de normalisation.

La gestion des travaux suivis par le BNITH demeure avec le groupe de coordination textile-habillement et les cinq commissions techniques de normalisation, regroupant une centaine d'organisations (une soixantaine de TPE/PME, une trentaine d'autres entreprises, une vingtaine représentants les pouvoirs publics).

L'agrément ministériel arrivant à échéance à la fin de l'année 2023, le BNITH a fait l'objet d'un audit CAE (Comité d'audit et d'évaluation) le 31 août 2023 et d'une réunion au SQUALPI (Sous-Direction de la qualité pour l'industrie et de la normalisation) le 14 novembre 2023 pour son renouvellement. Les résultats du CAE y ont été présentés, mais également le BNITH dans ses activités, dans ses évolutions, dans son modèle économique, dans ses relations avec les administrations. Le CAE n'a relevé aucun écart par rapport au référentiel, NF X 50-088 *Activité des bureaux de normalisation –Principes, exigences et indicateurs*. Il a cependant suggéré la tenue d'un audit documentaire après le renouvellement de l'agrément à échéance d'un an pour s'assurer que les pistes de progrès mentionnées lors de l'audit du 31 août 2023 ont été effectivement réalisées.

Le délégué interministériel aux normes a signé le 18 décembre 2023 le renouvellement de l'agrément ministériel du BNITH pour quatre ans à compter du 1er janvier 2024 (2024-2027).

L'organisation des réunions des commissions de normalisation du BNITH, ainsi que celles des groupes de travail européens et internationaux, a changé significativement depuis mars 2020 avec essentiellement des réunions à distance (par webconférence) et de très rares réunions (françaises) en présence. Comme constatée depuis 2020, en raison des décalages horaires entre les pays des membres des groupes de travail, les durées des réunions internationales se sont vues réduites quand leur fréquence augmentait. Cependant en 2023 (comme en 2022), les comités techniques ont proposé l'organisation de réunions en présence en offrant (quand cela était possible) une participation à distance, en mode dite "hybride" (dans ce cas-là, les horaires des réunions se calent sur ceux du lieu d'accueil, quels que soient les décalages horaires avec les participants à distance).

Liée à la pandémie de la covid-19, le sujet des masques est resté un sujet important. Le directeur du BNITH est devenu le chef de projet pour la transformation de l'Accord d'Atelier européen CWA 17753 (juillet 2020) en spécifications techniques européennes (CEN/TS 17753, équivalent d'une norme expérimentale), publiée en 2023.

L'absence d'une collaboratrice (partie en retraite depuis avril 2020) a mis le BNITH dans une situation qui peut être critique en cas de défaillance du seul responsable du BNITH. Le recrutement d'une personne pour la remplacer a été accepté et lancé pour aboutir au recrutement d'une nouvelle collaboratrice, Sylvie Yoba-Bakoto, coordinatrice technique, fin mai 2023. Entre temps, une nouvelle assistante Anne Pruvost, ayant la maîtrise de l'anglais (important notamment pour enregistrer les positions françaises au CEN et à l'ISO), a intégré l'équipe du BNITH au 1^{er} janvier 2023 ; succédant aux précédentes assistantes (qui dédiaient une partie de leur temps de travail au BNITH).

Sous couvert d'AFNOR, le BNITH tient une présidence d'un sous-comité ISO, un secrétariat d'un sous-comité ISO, l'animation de six groupes de travail ISO et sept au CEN (et un autre à l'IEC pour les dispositifs électroniques prêts à porter dont les textiles électroniques).

Les sujets les plus significatifs, en cours de discussion, portent sur l'habillement virtuel, l'exploitation des données anthropométriques en vue de l'optimisation des barèmes de mensuration, des aspects environnementaux (dont le projet français sur l'estimation de la durée de vie des articles textiles

d'habillement – dans le cadre de la loi AGEC-, en suspens dans l'attente des résultats de l'étude DURHABI menée par l'IFTH; des projets européens/internationaux concernant la prise en compte de l'économie circulaire dans la filière textile-habillement; des projets européens/internationaux concernant les microplastiques d'origines textiles), des aspects éthiques (bien-être animal), la révision de normes européennes relatives à la sécurité des articles destinés aux enfants (cordons et cordons coulissants des vêtements d'enfants, gigoteuses) et les textiles intelligents et/ ou électroniques (tels que vêtements chauffants). Le BNITH s'est également engagé dans le projet international concernant les produits menstruels (comprenant notamment les culottes menstruelles) en liaison avec la commission AFNOR X52PM.

2.2 Bilan stratégique

La normalisation textile, avec plus de 700 normes concernées, s'applique à l'ensemble des domaines depuis la production de fibres/fils/filaments jusqu'aux applications très diversifiées de l'industrie comme des produits de consommation.

Dans ce contexte, le Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement (BNITH) – créé à la demande des organisations professionnelles UIT et UFIMH – organise l'ensemble des travaux normatifs français, par délégation d'Afnor.

Tous les partenaires de la filière (producteurs, distributeurs, utilisateurs, consommateurs, pouvoirs publics, ...) sont impliqués représentant 350 personnes, membres du BNITH.

Cette organisation s'inscrit évidemment dans la stratégie française de Normalisation 2019 : elle s'appuie sur des thématiques transversales telles que la transition écologique et surtout sur des thématiques sectorielles :

- la sécurité : garantir la sécurité des produits et des services et mieux protéger le consommateur ;
- l'intelligence artificielle : de multiples applications telles que les systèmes embarqués ou le e-commerce ;
- les textiles techniques et nouveaux matériaux intelligents : accélérer l'industrialisation des textiles techniques et autres dispositifs embarqués sur les vêtements et le corps, en établissant une terminologie commune, en développant des méthodes d'essai sur la performance et la résistance de ces produits et en contribuant à établir un haut niveau de sécurité.

✓ La proximité

Faciliter la contribution et la participation de toutes les parties prenantes, notamment les PME, reste un objectif prioritaire.

Le développement des réunions par webconférence, représentant quasiment l'ensemble des réunions en 2023, permet aux membres, sans avoir à se déplacer physiquement, de se connecter et de participer.

Si nécessaire, la diffusion d'un « Relevé des faits marquants » juste après les réunions de comité technique permet à toutes les parties prenantes d'être informées très rapidement des points qui les concernent et qui ont été traités au niveau CEN et ISO.

Le deuxième objectif est d'améliorer la lisibilité du système français de normalisation :

- La mise en place en 2009 de comités électroniques pour la gestion de toutes les commissions de normalisation du BNITH a permis de rendre le système plus lisible.
- le cycle de vie des normes est rendu plus visible avec notamment la mise en consultation systématique des revues périodiques des normes pour révision, confirmation ou annulation, des nouveaux projets proposés, etc.
- La méthode mise en place en 2013 des « Projets de décision », envoyés aux membres de la commission, lesquels ont quelques jours supplémentaires pour envoyer une objection éventuelle à la

décision de vote préparée par le secrétaire de la commission, se révèle efficace et permet à certains qui ne s'étaient pas exprimés lors du vote de réagir face à la décision envisagée.

✓ L'influence internationale

Dans un contexte international toujours très tiré vers l'Asie, le renforcement de la position de la France n'est pas aisé. À noter que depuis le Brexit, la Grande-Bretagne reste toujours très présente en normalisation (un accord entre la BSI et le CEN a conduit à adopter un statut spécifique depuis 2021). Si l'Allemagne et les pays du Nord de l'Europe sont plus en retrait par rapport à la normalisation textile, l'Italie au contraire, renforce sa position.

Le nombre d'experts français désignés par le BNITH qui défendent les intérêts français au niveau européen (CEN) ou international (ISO) est de 80 en 2023. Les experts sont surtout présents au CEN, ils couvrent majoritairement le domaine des EPI et des produits textiles. De nouveaux experts se sont inscrits sur le thème des EPI et des textiles de santé. La France assure l'animation de 7 groupes de travail européens et de 6 groupes de travail internationaux. Elle a repris notamment l'animation du groupe de travail CEN TC248 WG25 *Cosmétotextiles* à la suite de sa réactivation.

La France continue d'assurer le secrétariat du sous-comité technique ISO TC38 SC24 « *Atmosphères de conditionnement et essais physiques des textiles* ». L'ISO ayant décidé la fin des jumelages, AFNOR a conservé le secrétariat (auparavant partagé avec KATS, Corée) et la Corée a pris la présidence d'ISO TC38 SC24 à partir du 1^{er} janvier 2020.

Le BNITH organise chaque fois que possible des réunions en présence (sous mode hybride) de groupe de travail européen ou international en France. Quelques réunions ont pu être organisées en France en 2023 (CEN TC248 WG4, le 28 février et le 20 septembre ; ISO TC38 WG22 les 12 & 13 juillet).

L'incitation à l'utilisation prioritaire des normes internationales dans tous les pays conduit le plus souvent le BNITH à demander la reprise en norme française des normes ISO sauf si elles sont jugées sans intérêt par les membres des commissions.

En 2023, le BNITH constituait la délégation française participant aux réunions des comités (ou sous-comités) techniques suivants :

- ISO TC94 SC13 *Habillement de protection*, le 15 septembre 2023 à Ueda, Japon (mode hybride) – groupes de travail du 10 au 14 septembre ;
- CEN TC162 *Vêtements de protection y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage*, les 5 et 6 octobre 2023 à Berlin, Allemagne (uniquement en présence) ;
- CEN TC248 *Textiles et produits textiles*, le 12 octobre 2023 à Gand, Belgique (mode hybride) ;
- ISO TC38 *Textiles*, le 3 novembre 2023 à Séoul, Corée du Sud (mode hybride) – groupes de travail du 30 au 31 octobre et sous-comités SC1, SC2, SC23 et SC24 du 1^{er} au 2 novembre.
- ISO TC133 *Systèmes de tailles des vêtements - désignation des tailles, méthodes de mesure des tailles et essai virtuel*, le 14 octobre 2022 (à distance) ;

mandaté par la commission AFNOR UF124 *Technologies et Dispositifs électroniques prêts-à-porter* (pouvant notamment être intégrés dans des vêtements) :

- IEC TC124 *Dispositifs électroniques prêts-à-porter* le 6 octobre à Milan, Italie (uniquement en présence) – groupes de travail du 2 au 5 octobre (en raison de la participation au CEN TC162, le BNITH participait aux groupes de travail du 2 au 4 octobre).

mandaté par la commission AFNOR X52PM *Produits menstruels* :

- ISO TC338 *Produits menstruels* les 20 et 21 avril à Stockholm, Suède (mode hybride) et le 8 décembre (uniquement à distance).

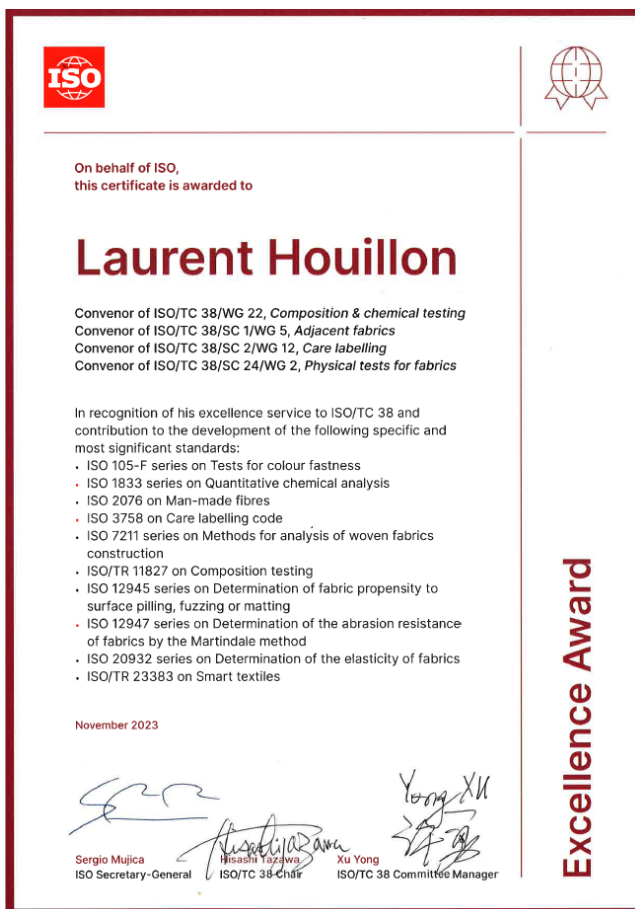


ISO TC94 SC13 à Ueda le 15 septembre



ISO TC38 à Séoul le 3 novembre

Remise de l'ISO *Excellence Award* à Laurent Houillon lors de la réunion plénière d'ISO TC38 en reconnaissance de son implication majeure et déterminante en tant qu'animateur de plusieurs groupes de travail et chef de plusieurs projets.



Pour évaluer l'influence française sur la base de 30 normes publiées en 2023 (sur les 22), le BNITH s'est livré comme les années précédentes à l'exercice de donner une note de 1 à 5 (1 très importante à 5 négligeable) sur 2 critères :

- En abscisse : l'intérêt stratégique du sujet pour la France
- En ordonnée : la prise en compte des contributions françaises (le constat ne peut être effectué qu'*a posteriori*)

La cartographie finale obtenue permet de conclure à une bonne influence française globalement (voir détails en Annexe 2).

**Sur les 29 normes NF EN, NF EN ISO ou NF ISO
publiées au 15/12/2023
(hors 1 NF ISO reprises d'ISO publiées
antérieurement)**

5					
4	1			1	
3	1	1	1		
2	3	6	1		
1	14				
	1	2	3	4	5

• Valoriser la norme au regard des autres documents de référence

Les acteurs de la réglementation s'avèrent toujours de plus en plus sensibles pour utiliser les normes, par exemple :

- le règlement (UE) 2023/988 sur la Sécurité Générale des Produits a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 23 mai 2023 (pour entrer en vigueur le 13 décembre 2024). Les nouvelles normes sous mandat de l'Union Européenne ne sont certes pas réglementaires mais elles donnent présomption de conformité. Par exemple, le mandat (M497) de la Commission Européenne a été donné au Comité Européen de Normalisation (CEN) relatif aux exigences de sécurité concernant les produits dans l'environnement du sommeil des jeunes enfants.
- le règlement (UE) n°1007/2011 sur l'étiquetage de composition des fibres textiles donne lieu à un mandat de la Commission Européenne M532, démarré en avril 2015 pour 5 ans : l'objectif est d'établir des normes harmonisées de méthodes d'analyse qui viendront en support de cette réglementation et conduiront à supprimer à terme les méthodes analytiques décrites dans l'annexe VIII. Le rapport final a été fourni en mars 2020 au CEN pour une transmission ensuite à la commission européenne. La version consolidée du règlement mentionne la possibilité d'utiliser les normes harmonisées d'essais mais sans encore en dresser la liste.

2.2 Bilan technique

En 2023, 30 nouvelles normes et autres documents normatifs ont été publiés en normes françaises, dont 7 normes reprises directement de normes ISO. 27 normes ont été publiées par ISO.

	2023	2022	2021	2020	2019
	30	24	30	71	57
	27	16	33	39	35

Le BNITH a répondu en 2023 à 327 consultations sur les normes ou projets de norme, sur des modifications dans l'organisation des comités technique ou groupes de travail, des appels à commentaires, des appels à experts, des appels à laboratoires pour des campagnes d'essais interlaboratoires, ...

	2023	2022	2021	2020	2019
	125	105	128	149	146
	202	169	203	275	217

L'organisation du BNITH s'appuie sur 1 groupe de coordination (BNITH GCTH) et 5 commissions techniques :

- BNITH GCTH : Groupe de coordination Textile-Habillement
- BNITH Essais textiles
- BNITH Produits textiles
- BNITH Habillement
- BNITH EPI
- BNITH Santé

Les 6 comités électroniques correspondants, hébergés sur le site d'Afnor, ouverts depuis 2009, sont opérationnels.

2.2.1 Habillement

• Désignation des tailles des vêtements :

Bien que le groupe de travail CEN TC248 WG10 n'ait plus d'activité, le comité technique CEN TC248 a de nouveau décidé de son maintien en raison d'une surveillance des travaux de l'ISO TC133 et notamment de la vérification d'intégration d'informations issues de la norme EN 13402-3 Partie 3 : *Étiquetage de la taille sur la base des mesures corporelles et des intervalles* (avant sa suppression) dans la norme en révision (EN) ISO 8559-2 Partie 2 : *indicateurs des dimensions principales et secondaires*. L'animation du CEN TC248 WG10 est maintenant assurée par un animateur italien.

Des groupes de travail du comité technique international ISO TC133 *Systèmes de tailles de l'habillement – désignation des tailles, méthodes de mesures des tailles et bien-être virtuel* se sont réunis à distance en avril 2023 pour WG1 et en mai, novembre et décembre pour WG3 :

• WG1 « Mesures du corps humain » (co-animation Corée- Royaume-Uni) :

Des projets ont été proposés et acceptés pour compléter la série de la norme ISO 8559 pour définir des dimensions de certaines parties du corps (définitions absentes d'ISO 8559-1), à savoir : la tête et le visage (ISO 8559-5) et la poitrine (ISO 8559-6).

La priorité a été donnée au projet ISO 8559-5 activé comme "nouveau projet" en 2021. L'enquête "DIS" a été lancée de novembre 2022 à janvier 2023 et celle du vote final « FDIS » a été lancée d'août à octobre. Approuvée, la norme ISO 8559-5 a été ensuite publiée en novembre 2023.

Le projet ISO 8559-6 a été enregistré comme thème de travail en 2021 et les experts ont été sollicités pour faire remonter les pratiques nationales concernant les mesures des poitrines.

La révision d'ISO 8559-1 est également prévue afin d'y inclure des considérations relatives à la colonne vertébrale et les postures.

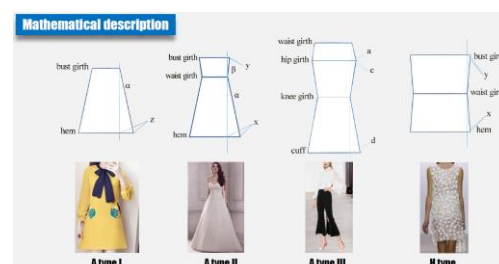
D'autres projets ont été évoqués, toujours pour compléter la série de la norme ISO 8559, concernant la main (ISO 8559-7) et le pied (ISO 8559-8), sans être inscrits pour l'instant dans le programme de travail.

• WG2 « Bien aller virtuel » (Animation Corée) :

Les spécifications techniques ISO TS 3736-1 *Essayage virtuel- Démarche de services-prêt à porter en ligne et hors ligne* et ISO TS 3736-2 *Essayage virtuel- Démarche de services- Vêtement sur mesure en ligne et hors ligne*, ont été publiées à l'ISO en août 2022.

À la suite des parties de la norme ISO 20947-1 *Protocole d'évaluation de la performance des systèmes d'habillement virtuel- Partie 1 Fidélité de la représentation du corps humain virtuel* (publiée en 2021) et ISO 20947-2 *Protocole d'évaluation de la performance des systèmes d'habillement virtuel — Partie 2: Vêtement virtuel* (publiée en 2020), l'enquête "DIS" du projet ISO 20947-3 *Protocole d'évaluation de la performance des systèmes d'habillement virtuel- Partie 3 Évaluation du bien-être virtuel* a eu lieu d'avril en juillet 2022. Les commentaires ont été traités en octobre 2022 pour préparer le projet au vote final "FDIS", qui a été lancée d'avril à juin 2023. Approuvée, la norme ISO 20947-3 a été publiée en août 2023.

Un nouveau thème de travail préliminaire (ISO PWI 18731), proposé par SAC (Chine), concernant une méthode d'évaluation de la silhouette d'un vêtement a été enregistré en juin 2022. Il n'a pas été discuté en 2023.



• WG3 « Indicateurs de mesure » (Animation France) :

Le projet, proposé par les experts français, sur la détermination du facteur de couverture entre les dimensions des barèmes de mensurations et celles de la population ciblée (ISO 8559-4) a été envoyé

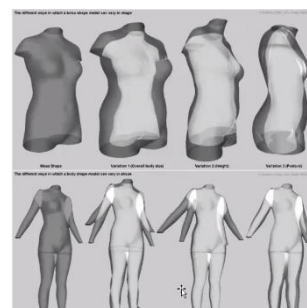
à l'enquête DIS au 1^{er} trimestre 2022, puis, approuvé, au vote final FDIS en octobre/novembre 2022. La norme ISO 8559-4 a été publiée en janvier 2023.

Un premier document avait été présenté sur la désignation des tailles de gants ISO PWI 23757, mais le projet, faute de contribution, n'a pas fait l'objet d'une activation avant le terme des 3 ans et a été automatiquement annulé en octobre 2021. Il est néanmoins conservé comme « thème d'étude » pour une future remise au programme de travail.

La norme ISO 8559-2 est en cours de révision pour incorporer certains éléments de la norme EN 13402-3 pour compléter les informations sur les tailles. Une consultation pour son inscription formelle a été lancée de septembre à novembre 2022 et s'est conclue favorablement. Les discussions lors des réunions en 2023 ont conduit à préparer le projet pour sa soumission à l'enquête « DIS ».

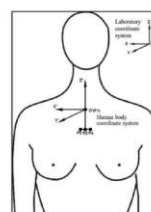
Dans la perspective de l'application de la norme ISO 8559-3 sur la création des barèmes de mensuration, le projet concernant une démarche de détermination de sous-groupes pouvant conduire à mettre en place un barème de mensuration pour chacun des sous-groupes identifiés (ISO PWI 6705, *Désignation des tailles de vêtements – Barèmes de mensuration – Segmentation de groupes s'appuyant sur la morphologie*), proposé par les experts français, a été approuvé en 2021; cette démarche s'appuie notamment sur les notions de « morphotypes ». Le projet a été discuté en décembre 2023 pour ensuite demander l'activation du thème de travail.

Transféré du WG1, le projet ISO/AWI TS 20756 *Habillement - Formes corporelles - Analyse des formes à partir de données corporelles en 3D* a été discuté, notamment pour intégrer aux éléments proposés de l'approche britannique, à l'origine du projet, ceux d'approches japonaises. L'analyse des formes corporelles se repose sur les variations des mesures tridimensionnelles numérisées de ces formes.

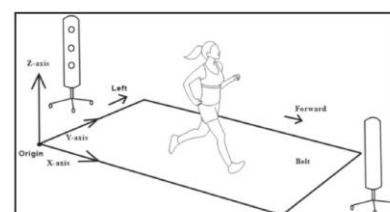


Le comité technique ISO TC133 s'était réuni à distance en octobre 2022. Outre le suivi des projets mentionnés ci-dessus, une présentation par une experte chinoise a été faite concernant une méthode de mesure de la performance des soutien-gorge dans la réduction des mouvements de la poitrine lors de la pratique d'une activité sportive. Si le projet est accepté, il conduira à la réouverture du groupe de travail WG4, sous une co-animation française et chinoise. La présentation n'a pas été suivie en 2023 d'une soumission officielle d'un nouveau projet.

Difficult part: How to measure breast displacement?



Step 1: Definition of laboratory coordinate system and human body coordinate system



Step 2: Collection of body coordinates and breast coordinates in laboratory system

• Sécurité des vêtements d'enfants

Le groupe de travail européen (CEN TC248 WG20 animation Royaume-Uni) se réunit régulièrement à distance (février, mai, juin, septembre, octobre et novembre 2023) et à Francfort, Allemagne (décembre 2023).

Les objectifs sont, d'une part, en priorité, la révision de l'EN 14682:2014 *Sécurité des vêtements d'enfants - Cordons et cordons coulissants – Spécifications* et, d'autre part, la révision du rapport technique CEN TR 16792:2014 *Sécurité des vêtements d'enfants - Recommandations pour la conception et la fabrication des vêtements d'enfants - Sécurité mécanique*.

Le guide d'interprétation de la norme EN 14682, CEN TR 17376 *Textiles - Sécurité des vêtements d'enfants - Guide sur l'utilisation de l'EN 14682:2014 Cordons et cordons coulissants sur les vêtements d'enfants – Spécifications*, mis en disposition par le CEN en juillet 2019 et publié par AFNOR fin décembre 2019, comprend de nombreux points concernant les aspects de sécurité relatifs aux cordons et cordons

coulissants consécutifs aux nouvelles conceptions de vêtements d'enfants relevés à la suite de la publication en 2014 de la norme EN 14682 et pris en compte pour la future édition d'EN 14682. Une fois la norme EN 14682 publiée, un nouveau guide d'interprétation remplacera le rapport technique CEN TR 17376:2019 devenu obsolète.

L'enquête publique de la norme EN 14682 était prévue initialement au 2^{ème} trimestre 2023 et a été retardée car de nombreuses questions de fond ont été soulevées à la suite de l'évaluation par le consultant HAS (*HARmonised Standards* pour les normes harmonisées), chargé de vérifier la correspondance entre les exigences techniques du projet de norme et les exigences réglementaires (ces dernières s'appuyant sur la directive de sécurité générale des produits, sur une décision de la commission européenne et sur un mandat). Cette évaluation a mis en avant également une insécurité juridique liée au fait qu'aucune décision de la commission européenne n'a été publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne en relation avec le mandat M/309 donné sur ce sujet en 2011.

Issus d'annexes présentes dans le rapport technique CEN TR 16792 :2014, quatre parties relatives à la sécurité des attaches ont été élaborées. La partie 2, développée en tant que norme ("EN"), a été publiée en 2020, tandis que les trois autres parties, développées en tant que spécifications techniques ("CEN TS") ont été publiées en 2021 :

- CEN TS 17394 Partie 1 : *Sécurité d'attache des composants fixés aux vêtements pour enfants en bas âge - Spécification* (pour séparer les exigences des méthodes d'essais).
- EN 17394 Partie 2 : *Sécurité d'attache des boutons- Méthode d'essai*
- CEN TS 17394 Partie 3 : *Sécurité d'attache des boutons pression métalliques appliqués mécaniquement - Méthode d'essai*
- CEN TS 17394 Partie 4 : *Sécurité d'attache des composants à l'exception des boutons et des bouton-pression métalliques appliqués mécaniquement - Méthode d'essai*

Les experts français ont été très critiques sur la partie 4 en l'absence de validation de cette méthode par des essais interlaboratoires et qui utilise un équipement spécifique prôné par les britanniques (aucun laboratoire français ne dispose actuellement de l'équipement exigé pour cette méthode). Malgré leur réticence initiale, les experts français ont finalement accepté de reprendre cette partie 4 dans la collection française.

Des essais interlaboratoires concernant les parties 3 et 4 prévus initialement en 2022/2023 prennent du retard en raison de la difficulté de préparer des échantillons homogènes avant d'être envoyés aux laboratoires participants. Si les analyses statistiques sont satisfaisantes, les spécifications techniques seront transformées en normes.

• Économie circulaire – Développement durable

Pour répondre à la loi AGECE (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire) de 2020 qui comprend une obligation d'information envers le consommateur (dont fait partie la notion de durabilité), le groupe de coordination BNITH GCTH a décidé d'enregistrer dans le programme français de normalisation une série de normes expérimentales

XP G30-113 *Articles textiles d'habillement - Évaluation de la durée de vie*, avec Karine Sfar (UIT) et Gaëlle Courage (IFTH) comme cheffes de projets. Les objectifs principaux de ces projets sont la mise en place d'une méthodologie française pouvant apporter une contribution pratique aux discussions européennes menées au sein du Product Environmental Footprint (PEF), pouvant soutenir avec Re-fashion (ECO-TLC) les démarches d'écomodulation (dans le cadre de la loi AGECE) et pouvant éventuellement servir de base pour une communication envers les consommateurs. Les réunions du groupe de projet de la commission BNITH Produits Textiles s'étaient tenues quasiment mensuellement à partir de septembre 2020 jusqu'en novembre 2021 pour engager les travaux sur XP G30-113-1 *Partie 1 : Principes généraux et cadre méthodologique*. À partir de cette période, les travaux ont été suspendus dans l'attente des retours d'expériences et des résultats d'études : c'est dans ce cadre que l'IFTH a lancé comme action collective le projet DURHABI. Un point sur le développement de l'étude a été fait lors d'une réunion en mars

2023. Les premiers résultats étant disponibles à fin 2023, Gaëlle Courage a repris la rédaction du projet de norme expérimentale pour une présentation début 2024.

Pour répondre à la situation de la pollution des rivières et des océans par les microplastiques, les groupes de travail européen CEN TC248 WG37 et international ISO TC38 WG34, portant le même titre *Microplastiques d'origines textiles* ont été créés. Après des efforts de concertation entre ces groupes de travail, à l'initiative de la France, les trois projets du programme de travail ont été élaborés sous Accord de Vienne (EN ISO 4484-1 et -2 sous la responsabilité du CEN et EN ISO 4484-3 sous celle de l'ISO).

- EN ISO 4484-1 *Textiles et produits textiles — Microplastiques d'origines textiles — Partie 1: Détermination des pertes de matière des étoffes pendant le lavage* est une méthode proposée pour évaluer la libération de fragments de fibres à partir des étoffes. Le projet a été soumis à l'enquête publique française en novembre-décembre 2021 (Désapprobation avec commentaires). La commission BNITH a désapprouvé car la partie 1 s'appuie sur un équipement devant disposer d'un "grand récipient" et dont seul le CTTN dispose parmi les laboratoires français. Un essai entre des laboratoires français sur une méthode utilisant les "petits" récipients habituels a été organisé dans la perspective de démontrer la validité de la proposition française. Cette approche n'a pas été retenue par le groupe de travail. Le vote final a été lancé de septembre à novembre 2022. Afin de reconnaître cette méthode comme référence, la commission BNITH a approuvé la version finale. La norme NF EN ISO 4484-1 a été publiée en mars 2023.
- ~~pr~~EN-ISO 4484-2 *Textiles et produits textiles - Microplastiques d'origines textiles — Partie 2: Évaluation qualitative et quantitative des microplastiques*. La partie 2 concerne une analyse qualitative et quantitative des fragments de fibres : la version soumise à l'enquête CEN a été rejetée en raison de la position négative de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la France (enquête publique française en juillet 2021). Une deuxième enquête parallèle CEN//ISO a été organisée d'octobre à décembre 2022 : en raison de la position négative de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la France, du Royaume-Uni et de la Suisse, le projet a été désapprouvé comme norme européenne, mais pas comme norme internationale. Cette situation a conduit à la rupture de l'Accord de Vienne pour ce projet. Le vote final a donc été seulement organisé à l'ISO de juin à août 2023. Malgré les désapprobations de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France et du Royaume-Uni, le projet a été approuvé à l'ISO. La norme ISO 484-2 a été publiée en septembre 2023.
- EN ISO 4484-3 *Textiles et produits textiles — Microplastiques d'origines textiles — Partie 3: Mesurage de la masse de matériaux collectés libérés par les produits finis textiles par la méthode de lavage domestique*. La partie 3 est une méthode proposée pour évaluer la libération de fragments de fibres à partir d'articles confectionnés. L'enquête parallèle CEN//ISO a été lancée au 1^{er} trimestre 2022. Le vote final a été lancé de janvier à mars 2023. Approuvé à l'ISO et au CEN, la norme NF EN ISO 4484-3 a été publiée en mai 2023. Il est à noter cependant le manque de retours d'expériences des laboratoires français sur cette méthode.

Pour répondre aux enjeux relatifs à l'environnement, le groupe de travail ISO TC38 WG35 a été créé et des réunions se sont tenues (à distance) en mars, avril et mai 2022 pour élaborer une norme concernant le vocabulaire sur les aspects environnementaux : le projet ISO 5157 *Textiles - Aspects environnementaux – Vocabulaire*, placé sous Accord de Vienne (pour être également une norme européenne), a été envoyé à l'enquête parallèle CEN//ISO d'août à novembre 2022. Le vote final a été lancé de mai à juillet 2023. Il liste un peu plus de 150 termes et définitions regroupant aussi bien des termes relatifs aux textiles qu'à ceux de l'économie circulaire et de l'analyse du cycle de vie. Approuvé au vote final par l'ISO et le CEN, la norme NF EN ISO 4484-3 a été publiée en septembre 2023.

À noter en particulier : la définition de l'expression *matière biodégradable* figure dans le projet ISO 5157. Les autorités françaises ont rappelé lors de l'enquête la Loi AGECE : le Décret 2022-748 du 29 avril 2022 indique qu'« *Il est interdit de faire figurer sur un produit ou un emballage, neuf à destination du consommateur, les mentions "biodégradable", "respectueux de l'environnement" ou toute autre allégation environnementale équivalente.* ». Ce qui a conduit à introduire pour l'expression *matière*

biodégradable la note suivante : « Dans certains pays, les allégations utilisant le terme « biodégradable » sont encadrées par la législation ou la réglementation. ». L'actuelle norme expérimentale XP G00-011 *Textiles et produits textiles - Allégations - Emploi des termes* aurait sans doute besoin d'être révisée pour être en cohérence avec la loi AGEC (notamment sur l'interdiction de certains termes), et sans oublier la prise en compte de la future directive sur les allégations écologiques (« *Green claims* ») pour avoir une meilleure visibilité au niveau de l'UE.

De façon plus large et pour faire face aux défis de la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire dans la filière textile-habillement, le groupe de travail CEN TC248 WG39 *Économie circulaire dans la filière textile-habillement* a été créé. Des réunions ont eu lieu (à distance) en février, avril, mai et novembre 2022. Le vocabulaire faisant partie des préoccupations, les experts européens de ce groupe de travail ont apporté leurs contributions au projet (EN) ISO 5157. Cependant, ce groupe de travail européen recherche à mieux définir sa feuille de route. En tant que membre du système français de normalisation, le BNITH a rappelé la nécessité d'être en cohérence avec les principes de l'économie circulaire, qui sont en cours d'élaboration au sein d'ISO TC323 (dont le Secrétariat est tenu par AFNOR). Il y a une volonté française de prendre le leadership dans ce domaine, avec le soutien du ministère chargé de l'environnement, d'où ce Secrétariat d'AFNOR sur ISO TC323.

En fin d'année 2022, le groupe de travail CEN TC248 WG39 a proposé trois projets de thèmes de travail préliminaires concernant l'économie circulaire appliquée à la filière textile-habillement et en lançant un appel à experts pour ces projets :

- Principes Généraux et Lignes Directrices ;
- Conception pour circularité ;
- Catégorisation et exigences des matériaux "non-vierges" (recyclés).

Ces trois projets ont été acceptés comme thèmes de travail préliminaires après une consultation européenne lancée de février à avril 2023. Un quatrième projet a été également proposé en fin d'année 2023 comme thème de travail préliminaire concernant des exigences minimales pour l'habillement. Les résultats de l'étude DURHABI seront fort utiles comme sources d'information pour élaborer ce projet.

• **Éthique – Bien-être animal dans la filière textile-habillement**

Après la publication de la norme ISO 4465 *Textiles — Bien-être animal dans la filière — Exigences générales pour la production, la préparation et la traçabilité de la fibre de lapin angora, y compris les déclarations éthiques et les informations justificatives* en septembre 2022 (NF ISO 4465 en décembre 2022). Les experts chinois ont préparé un projet similaire concernant la chèvre cachemire. La consultation sur le nouveau projet a eu lieu de juin à septembre 2023 et le groupe de travail ISO TC38 WG33 s'est réuni (à Séoul) en octobre 2023 pour traiter les commentaires reçus lors de cette consultation.

• **Allégations**

Pour mémoire, la norme expérimentale, élaborée à la demande de la DGCCRF sur l'emploi des allégations XP G00-011 *Textiles et produits textiles - Allégations - Emploi des termes* a été publiée en avril 2019. Néanmoins, une question subsistait sur la protection contre les UV solaires qui pourraient être considérés comme des conditions atmosphériques normales, et, dans certains cas, être qualifiés « d'extrêmes » conduisant par conséquent les vêtements revendiquant une protection contre ces UV-solaires « extrêmes » dans le cadre des EPI catégorie 2 : la Commission Européenne a débattu plusieurs fois sur ce sujet sans pour autant prendre une position officielle pourtant attendue pour clarifier la situation. La conclusion, attendue pour début 2023, n'a pas encore été rendue (à suivre).

• Substances soumises à réglementation européenne

Le groupe de travail européen (CEN TC248 WG26), animé par le Royaume- Uni jusque fin avril 2022, puis par l'Allemagne à partir de mai 2022, s'est réuni à distance en février, mars et mai, et en présence en octobre à Gand (en mode hybride). Son programme de travail comprend l'élaboration de méthodes d'essais d'analyses de substances chimiques et suit les évolutions des réglementations européennes sur celles-ci (dont REACH, POP). Une partie des projets de normes est élaborée sous Accord de Vienne (accord de coopération technique entre le CEN et l'ISO) en concertation avec le groupe de travail international ISO TC38 WG22, animé par la France, réuni à distance en février 2023 et en présence en juillet (Paris) et en octobre (Séoul)- en mode hybride dans les deux cas. Plusieurs projets de normes ont été repris de la collection de méthodes d'essai appliquées au cuir et adaptées aux textiles.

- Les projets de normes en cours de discussion concernent :
 - certains résidus de solvants (révision de la norme EN 17131 publiée en 2019 et séparée en plusieurs parties): prEN 17131-1 Partie 1 : *Détermination de solvants aprotiques par chromatographie en phase gazeuse* et prEN 17131-2 Partie 2 : *Détermination de benzène par chromatographie en phase gazeuse*. L'enquête sur le projet prEN 17131-2 a été lancée de novembre 2023 à février 2024.
 - des additifs biocides (révision de la norme EN 17134 publiée en 2019 et séparée en plusieurs parties): prEN 17134-1 Partie 1 : *Phénol et triclosan par chromatographie en phase liquide*, prEN 17134-2 Partie 2 : *Conservateurs à base de chlorophénol par chromatographie en phase gazeuse* et prEN 17134-3 Partie 3 : *Perméthrine par chromatographie en phase liquide*. La partie 1 a été soumise à l'enquête de juillet à septembre 2023 et le vote final est prévu début 2024. La partie 2 a été soumise au vote final de mars à mai 2023. Approuvée au CEN, la norme EN 17134-2 a été publiée en juillet 2023. La partie 3 est en relation avec le projet prEN 17487 concernant le traitement favorisant la protection contre les piqûres des tiques dans la partie d'habillement de protection (EPI) – d'où la demande de son inscription en tant que thème de travail préliminaire.
 - des composés à base de chlorobenzènes et chlorotoluènes : prEN 17137 (révision de la norme publiée en 2018). Le texte révisé a été soumis pour l'inscription au programme de travail de septembre à novembre 2022 et à l'enquête de juin à septembre 2023.
 - le formaldéhyde par l'ajout d'une troisième partie : prEN ISO 14184-3, *Textiles — Dosage du formaldéhyde — Partie 3: Formaldéhyde libre et hydrolysé (méthode d'extraction) - Détermination par chromatographie liquide*. Une cheffe de projet italienne a pris le relai du projet en avril 2022 et une de ses premières tâches a été l'organisation d'essais interlaboratoires. Les résultats de ces essais interlaboratoires sont destinés à déterminer certains paramètres d'essai et ont été présentés en décembre 2022. Le projet a été soumis à l'enquête de mars à juin 2023, puis au vote final d'août à octobre 2023. Approuvée à l'ISO et au CEN, la norme NF EN ISO 14184-3 a été publiée en décembre 2023.
- D'autres projets de normes exclusivement internationaux sont en cours de discussion concernant:
 - certains conservateurs, dont le projet de norme ISO 22992-1 *Partie 1 : Détermination des résidus de conservateurs phénoliques (méthode utilisant LC-MS/MS)*. Cette partie ne sera pas reprise par le CEN car les experts européens ont estimé suffisant la méthode d'essais selon EN 17134:2019, *Textiles et produits textiles - Détermination de certains agents de conservation, méthode par chromatographie en phase liquide* pour répondre à la réglementation européenne. Le projet est inscrit en tant que thème de travail préliminaire. Une campagne d'essais interlaboratoires est envisagée mais n'a pas encore été lancée.
 - la quinoléine, dont le projet ISO 13144 *Textiles – Méthode de détermination de la quinoléine, de l'isoquinoléine et certains dérivés* a été inscrit au programme de travail en décembre 2021. À la fin de l'année, le comité technique européen CEN TC248 a accepté l'élaboration de ce projet sous Accord de Vienne. Une campagne d'essais interlaboratoires a également été lancée en fin d'année ; les résultats attendus en début 2024 permettront d'inclure une annexe

informative au projet sur les données statistiques concernant la précision (fidélité et justesse) de la méthode.

- des halogènes, dont le projet ISO 20999 *Textiles - Détermination des halogènes totaux présents dans les produits textiles - Méthode par combustion et chromatographie ionique (C-CI)* a été inscrit au programme de travail en mai 2023. Une campagne d'essais interlaboratoires a également été lancée en fin d'année ; les résultats attendus en début 2024 permettront d'inclure une annexe informative au projet sur les données statistiques concernant la précision (fidélité et justesse) de la méthode.

Le groupe de travail européen a entamé également la révision du rapport technique CEN TR 16741:2016; *Textiles et produits textiles – Guide sur les conséquences environnementales et sur la santé liées aux substances chimiques présentes dans les produits textiles destinés à l'habillement, aux textiles d'intérieur et à l'ameublement* pour mettre à jour les informations au regard des évolutions de la réglementation européenne. La gageure de la révision est, non seulement, de réduire autant que faire se peut les écarts entre les informations retenues dans le projet et celles de la réglementation remises à jour régulièrement, mais aussi d'éviter des redondances avec d'autres guides relatives aux substances en général.

• Entretien des textiles et code d'entretien

Le groupe de travail ISO TC38 SC2 WG12 « *Code d'entretien* » (animation France) s'est réuni (à distance) en mai, juin et septembre 2022 pour discuter les commentaires reçus lors de l'enquête sur la norme révisée EN ISO 3758 *Textiles – Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles* (enquête parallèle CEN//ISO de décembre 2021 à mars 2022). L'enquête sur le projet de norme n'avait pu être lancée qu'à la fin de l'année 2021 en raison de l'attente de la résolution de la situation juridique concernant les symboles d'entretien en tant que marques déposées par le GINETEX (association internationale de droit français – loi 1901 sur les associations- et dont le secrétariat est tenu par la branche française, le COFREET). En effet, l'accord ISO- GINETEX pour l'utilisation des symboles a été remis en cause par ISO sur la base de disparités dans les droits d'utilisation de la marque entre les différents pays ressortissants du GINETEX et sur l'application des principes ISO de règles d'accessibilité raisonnable et non discriminatoire aux marques déposées. L'ISO menaçait d'annuler cette norme si aucun accord n'était trouvé avec le GINETEX. Les experts des différents pays ont bien insisté auprès du secrétariat central de l'ISO sur l'importance de cette norme pour les parties prenantes. Le GINETEX ayant modifié ses règles d'adhésion pour correspondre aux critères d'ISO, la direction d'ISO a reconnu l'accord ISO- GINETEX sans demande de modification, permettant ainsi la reprise des travaux techniques sur le projet de révision. Le vote final a été retardé pour permettre, entre autres, l'enregistrement de nouveaux symboles (lavage à la main à température ambiante, repassage sans vapeur). Le projet a été soumis au vote final en février-mars 2023. Le projet a été approuvé avec 22 approbations et 1 désapprobation du BSI (Royaume-Uni) pour des considérations relatives au symbole de lavage à la main. Il a fallu cependant attendre jusqu'à la fin de l'année pour que les nouveaux symboles graphiques soient dûment enregistrés dans la série ISO 7000 par le comité technique ISO TC145 SC3 pour permettre sa publication. Approuvé par l'ISO et le CEN, la norme NF EN ISO 3758 a été publiée en décembre 2023.

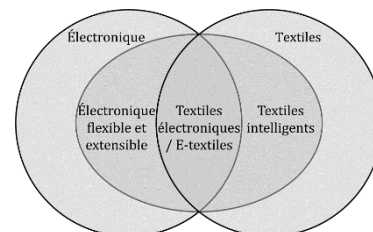


La norme EN 14065:2016 *Textiles - Textiles traités en blanchisserie - Système de maîtrise de la biocontamination* est en cours de révision pour tenir compte des retours d'expériences des blanchisseries dans le traitement des textiles lors de l'épidémie de la covid-19 et des recommandations nationales mises en place pour la qualification des blanchisseries ; sa révision a été enregistrée comme thème de travail préliminaire en mai 2021. Cette révision a été justifiée (a posteriori) le maintien du groupe de travail CEN TC248 WG17 après la publication d'EN 14065. Le groupe de travail a une animation britannique et un secrétariat belge (supporté par ETSA, *European Textile Service Association*). Le groupe de travail s'est réuni (à distance) en février, avril et juin 2023. Il s'est vu confier également la tâche de la révision de la norme EN 13569:2001 *Serviettes textiles essuie-mains en bobine pour distributeur - Critères de performance et traitement*.

• Textiles "intelligents" et textiles électroniques

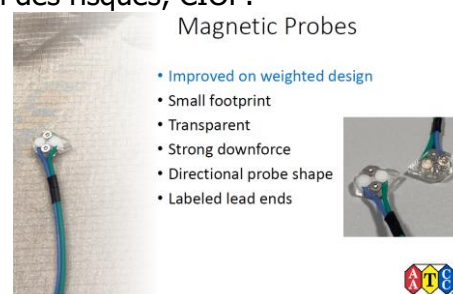
Le groupe de travail *Textiles intelligents* CEN TC248 WG31 (animation Espagne) en conjonction avec le groupe de travail ISO TC38 WG32 (même animatrice qu'au CEN) s'est réuni en février, mars, août, octobre et novembre 2023.

Les discussions relatives à l'élaboration du rapport technique européen sur les textiles incluant de l'électronique CEN TR 17945 *Textiles et produits textiles — Textiles à électronique et TIC intégrées — Définitions, catégorisation, applications et besoins de normalisation* ont continué et le projet finalisé a été approuvé à la suite du vote final (vote unique dans le cas d'un rapport technique) de décembre 2022 à mars 2023. Repris dans la collection nationale comme *fascicule de documentation*, FD CEN TR 17945 a été publié en juillet 2023.



Le groupe de travail a également discuté

- d'un projet proposé par SAC (Chine) ISO 17971 *Textiles - Textiles intelligents - Méthode d'essai pour l'interface d'une étoffe avec des écrans tactiles capacitifs* qui a été enregistré en tant que thème de travail préliminaire en décembre 2022 et est devenu un thème de travail actif en mars 2023.
- d'un projet de méthode d'essai de mesurage des systèmes lumineux prêts à porter. Ce sujet est lié à un projet du comité technique CEN TC162 *Habillement de protection* concernant des vêtements de signalisation incorporant des lumières actives telles que des leds. En complément de la méthode d'essai, sur le thème des textiles lumineux, la norme française NF G20-030:2020 *Textiles - Textiles lumineux - Détermination de l'éclairage énergétique et de la luminance d'étoffes lumineuses* a été présentée comme futur projet.
- des projets du groupe de travail CEN TC248 WG39 relatifs à l'économie circulaire de la filière textile-habillement dans la perspective d'étendre ce sujet aux textiles intelligents et textiles électroniques. En particulier, il est à noter la présentation faite par l'experte française Florence Bost sur les lignes directrices d'écoconception des textiles intelligents, en particulier quand ils incorporent de l'électronique.
- d'un projet sur des méthodes d'évaluation de la charge psychophysique des vêtements intelligents de protection proposé par l'organisme polonais de prévention des risques, CIOP.
- d'une présentation faite par la représentante d'AATCC (*American Association of Textile Chemists and Colorists*) sur le développement de capteurs aimantés pour le mesurage de la résistance électrique de "pistes" conductrices.



Côté de la filière électronique, le comité technique international IEC TC 124 sur les dispositifs électroniques prêts à porter s'est réuni en mai 2023 à Otsu, Japon (groupes de travail uniquement) et en octobre 2023 à Milan, Italie.

En 2022, deux projets étaient susceptibles d'être élaborés en commun (entre ISO TC38 et IEC TC124) concernant les vêtements chauffants (le risque potentiel de duplication des travaux ayant été écarté). En raison de difficultés techniques rencontrés le projet "ISO" a été abandonné, seul le projet "IEC" a été proposé aux deux structures internationales de mars à mai 2023. Accepté par les comités techniques

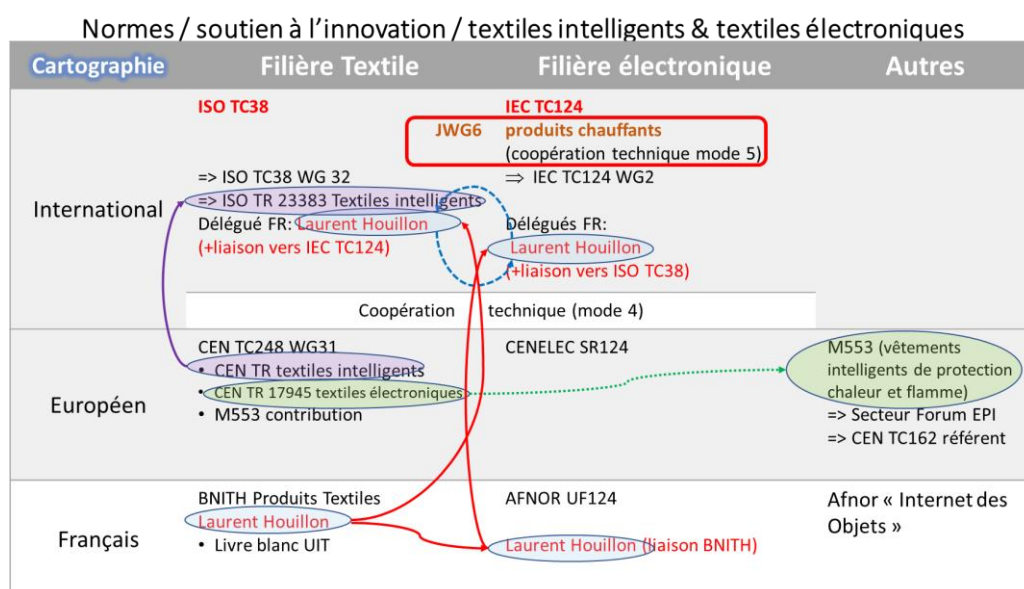
ISO TC38 et IEC TC124, le projet ISO IEC/AWI 63517 *Textiles électroniques prêts à porter - Méthode d'essais de performances de produits chauffants* est inscrit au programme de travail en octobre 2023. Cette inscription a également conduit à la création du groupe de travail joint JWG6 *Méthodes d'essais des produits textiles électroniques prêts à porter chauffant*, sous la responsabilité d'IEC TC124 et une co-animation par la cheffe de projet coréenne (côté IEC) et l'animatrice actuelle d'ISO TC38 WG32 (côté ISO).

Deux thèmes de travail (PWI 124-7 et PWI 124-8) ont été proposés portant sur les textiles générateurs d'énergie (par effet triboélectrique ou par effet piézoélectrique)

Pour rappel, le comité technique international IEC TC 124 est suivi par la commission de normalisation AFNOR UF124, dans laquelle le BNITH est en liaison.

Le groupe de travail IEC TC124 WG1 *Terminologie*, co- animé par Laurent Houillon a développé la norme IEC 63203-101-1 - *Technologies et Dispositifs Électroniques prêts à porter Terminologie*, publiée en août 2021. IEC TC124 a néanmoins décidé d'ouvrir les discussions de révision, non seulement pour y recueillir de nouveaux termes issus des autres projets, mais aussi pour revoir la rédaction des définitions pour pouvoir les mettre à disposition sur le site en ligne "[Electropédia](#)".

Pour appréhender de façon générale les interactions entre les filières "textiles" et "électroniques", les niveaux nationaux, européens et internationaux, le BNITH a établi la cartographie suivante :



• Propriétés thermorégulantes des textiles

Le groupe de travail CEN TC248 WG28 s'est réuni en mai 2023, pour discuter de la révision du rapport technique CEN TR 16422 *Classification des propriétés thermorégulantes*, ré-inscrite en avril 2022 en tant que thème de travail préliminaire pour la transformer en norme. Le projet de norme prEN 16422 a été soumis à l'enquête CEN d'octobre 2023 à janvier 2024.

Par anticipation, l'animateur belge a annoncé en octobre 2023 sa démission de l'animation à l'issue de la publication d'EN 16422.

• Cosmétotextiles

Le groupe de travail CEN TC248 WG25 *Cosmétotextiles* (animation France) a été officiellement réactivé lors de la session plénière du comité technique européen en 2019 concernant les produits textiles pour réviser le rapport technique CEN TR 17917 *Textiles – Cosmétotextiles* pour une mise à jour rendue nécessaire à la suite du remplacement de la directive « Biocides » par le Règlement « Biocides ». Il s'est réuni (à distance) en mars 2022. Entre temps, en raison d'un changement d'entreprises, Fabio Puga de Freitas a démissionné de l'animation du groupe de travail. Il est remplacé par Cécilia Bual, dont la nomination comme animatrice a été approuvée en décembre 2023.

• Analyse quantitative des mélanges de fibres

Groupes de travail international et européen animés par la France.

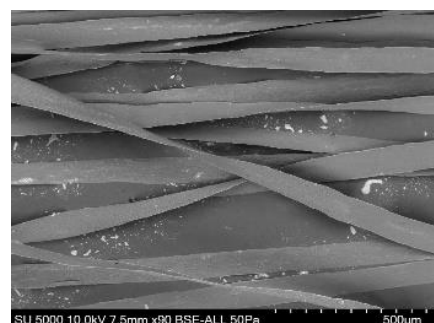
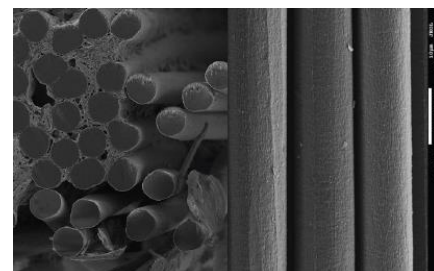
Pour mémoire, le groupe de travail européen CEN TC248 WG30 s'est finalisé en mars 2020 les travaux sur le mandat M532 de la Commission Européenne (mandat décidé dans la perspective d'harmoniser les normes de méthodes d'essais qui viendront en appui du règlement UE 1007/2011). Les travaux comparatifs entre les méthodes de l'annexe VIII du règlement et les parties correspondantes de l'EN ISO 1833 ont conduit à réviser la plupart des parties de l'ISO 1833 (les dernières parties d'EN ISO 1833, *Textiles – Analyse chimique quantitative*, ont été publiées en 2020 et en 2021). Les travaux engagés sous le mandat M532 étant terminé, il appartient à la Commission européenne de poursuivre avec les amendements nécessaires au règlement européen de l'étiquetage de composition.

Depuis février 2020, les réunions du CEN TC248 WG30 sont toutes communes avec celles du groupe de travail international ISO TC38 WG22 quand l'ordre du jour a trait à l'identification des fibres et des compositions.

Le groupe de travail ISO TC38 WG22 s'est réuni (à distance) en février et avril 2023, et (en présence) en juillet à Saint-Denis et en octobre à Séoul, Corée.

Des demandes ont été formulées pour introduire de nouveaux noms génériques dans la norme ISO 2076:2021 *Textiles — Fibres chimiques — Noms génériques*:

- de la part de l'entreprise suédoise Tree-to-Textiles pour une fibre issue d'une régénération de fibres cellulosiques. L'avis général des experts concernés orienterait cette nouvelle fibre dans la famille des viscoses. Comme d'autres fibres faites de cellulose régénérée (telles que cupro, modal, lyocell), l'étape de l'identification de la fibre n'est pas aisée. Des essais interlaboratoires sont néanmoins envisagés pour valider d'éventuelles techniques d'identification.
- de la part de l'entreprise finlandaise Spinnova pour une fibre issue d'une reconstitution de fibrilles de cellulose (provenant de cellulose de première utilisation ou de cellulose recyclée). Les experts concernés considèrent cette fibre de cellulose comme différente des celluloses régénérées et sont favorables pour un nouveau nom générique, qui reste à créer ainsi que sa définition, étant donné que l'identification de cette fibre n'est pas un obstacle technique (identification au microscope optique, par exemple).



La révision de la norme ISO 1833-4:2017 *Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 4 : mélanges de certaines fibres protéiniques avec certaines autres fibres (méthode à l'hypochlorite)* a été acceptée en décembre 2022 dans la perspective de rajouter la description de la préparation de la solution d'hypochlorite de sodium. Le projet a été soumis en l'enquête d'avril en juillet 2023. Approuvé sans

commentaires techniques, le projet est allé directement à la publication (en s'affranchissant d'un vote final). La norme NF EN ISO 1833-4 a été publiée en octobre 2023.

La révision d'ISO TR 11827 *Textiles – Essai de composition – Identification des fibres* continue pour la mise à jour afin de prendre en compte de nouvelles fibres (par exemple, chitosan, polyacrylate), l'identification de protéine, des références supplémentaires :

- ISO 20706-1:2019 *Textiles — Analyses qualitative et quantitative de certaines fibres libériennes (lin, chanvre, ramie) et de leurs mélanges — Partie 1: Identification des fibres à l'aide de méthodes microscopiques et des techniques supplémentaires*
- ISO 21915:2020, *Textiles — Analyses qualitative et quantitative de certaines fibres cellulosiques (lyocell, cupro) et leurs mélanges :*
 - *Partie 1: Identification des fibres par des méthodes de microscopie électronique à balayage et d'analyse spectrale.*
 - *Partie 2: Quantification du mélange par une méthode de microscopie optique.*
 - *Partie 3: Quantification du mélange par une méthode d'analyse spectrale.*

La révision des normes (EN) ISO 17751-1 *Textiles — Analyse quantitative du cachemire, de la laine, d'autres fibres animales spéciales et leurs mélanges — Partie 1: Méthode de microscopie optique* et (EN) ISO 17751-2 *Textiles — Analyse quantitative du cachemire, de la laine, d'autres fibres animales spéciales et leurs mélanges — Partie 2: Méthode par microscopie électronique à balayage* a commencé. Les projets ont été soumis à l'enquête parallèle CEN//ISO d'août à novembre 2022. Approuvées à l'ISO et au CEN, la norme NF EN ISO 17751-1 a été publiée en juillet 2023 et la norme NF EN ISO 17551-2 en septembre 2023.

Le projet ISO 5533 *Textiles — Quantification des éléments constitutifs des fibres de carbone — Méthode de l'analyseur élémentaire*, accepté au programme de travail en 2020, a été élaborée en utilisant (dans une phase pilote) un nouvel outil de rédaction des projets en ligne, dit "OSD" (acronyme issu de l'anglais "*Online Standard Development*"), permettant aux membres du groupe de travail de faire des commentaires directement sur le projet, puis au chef de projet de les accepter ou les rejeter. Le projet a été soumis à l'enquête en décembre 2022, puis au vote final de juillet en septembre 2023. La norme ISO 5533 a été publiée en octobre 2023, sans être reprise dans la collection nationale.

• **Fibres et fils**

Les travaux dans ce domaine sont seulement internationaux dans le sous-comité ISO TC38 SC23 présidé par la Corée et à secrétariat tenu par la Chine. Le sous-comité ISO TC38 SC23 s'est réuni à Séoul (Corée du sud) en novembre 2023.

Les projets en cours de discussion sont :

- ISO 5773, *Textiles - Détermination des composants des fibres de lin*. Le nouveau projet a été proposé au troisième trimestre 2020 et la première réaction des experts français a été de donner un avis défavorable en justifiant que la qualité des fibres de lin dépend de plusieurs paramètres dont aucun ne se fonde sur les composants des fibres de lin de la méthode proposée. Les remarques françaises ont été prises en compte pour modifier le projet. Dans la perspective d'organiser une enquête publique française, la commission du BNITH a décidé de sa reprise potentielle dans la collection nationale, étant donné les enjeux que représente la fibre de lin pour les intérêts français. Le projet ISO FDIS 5773 a été soumis au vote final de janvier à mars 2023 (approbation française avec commentaires éditoriaux). Approuvé à l'ISO, la norme NF ISO 5773 a été publiée en juin 2023.
- ISO 7249, *Textiles — Fibres — Détermination du comportement au feu au moyen de l'indice d'oxygène*. Le nouveau projet a été proposé au deuxième trimestre 2021 et les commentaires reçus conduiront à élargir le domaine d'application à toutes fibres (avec un changement du titre initial). Un appel à commentaires a été lancé par le groupe de travail aux de ses experts en octobre/novembre 2022 afin de préparer l'enquête DIS. Ce projet sera repris dans la collection nationale comme prNF ISO 7249 et il sera destiné à remplacer NF G07-128:1978 *Textiles -*

Comportement au feu - Détermination de l'indice d'oxygène à température ambiante. Le projet ISO DIS 7249 a été soumis à l'enquête de mars à juin 2023 (approbation française avec commentaires). Approuvé à l'enquête, le projet ISO FDIS 7249 est soumis à l'enquête finale de novembre 2023 à janvier 2024.

- ISO 5688 *Textiles--Fils de filaments synthétiques--Méthode d'essai pour les propriétés de contraction de la frisure du fil texturé.* Lors de la proposition comme nouveau projet en mars 2021, la commission BNITH a demandé l'application de l'Accord de Vienne afin de remplacer la norme EN 14621 *Textiles - Multifilaments - Méthodes d'essais des multifilaments texturés ou non texturés* et d'une incorporation des normes ISO 18066 *Textiles - Fils de filaments synthétiques - Détermination du retrait de l'eau bouillante* et ISO 18067 *Textiles - Fils de filaments synthétiques - Détermination du taux de retrait dans l'air sec et chaud.* Une feuille de route a été proposée de façon à établir un programme de travail tenant compte de la cohérence entre le nouveau projet et les autres normes publiées (quitte à en réviser certaines). Malheureusement cette approche n'a pas été adoptée... L'enquête DIS est prévue en 2023. Le projet ISO 5688 ne sera pas repris dans la collection nationale. En effet, il traite de méthodes déjà couvertes dans la norme NF EN 14621:2006, *Textiles - Multifilaments - Méthodes d'essais des multifilaments texturés ou non texturés.* Le projet ISO DIS 5688 a été soumis à l'enquête de mars à juin 2023 (abstention française). Approuvé à l'enquête, le projet ISO FDIS 5688 est soumis à l'enquête finale de novembre 2023 à janvier 2024.
- Le projet ISO/PWI 24879 concernant la détermination du degré de polymérisation des fibres cellulosiques par une méthode alternative s'appuyant sur la dissolution de la cellulose au moyen de liquides ioniques et d'une détermination par chromatographie de perméation sur gel, par rapport à celle utilisant une solution de cupri-éthylènediamine et d'une détermination de la viscosité (rhéologie), a été accepté comme thème préliminaire en novembre 2023
- Lancé en 2022, le projet ISO CD 12834 *Textiles — Fils de filaments synthétiques — Détermination de la force d'étirage thermique dynamique du fil partiellement orienté (POY),* a fait l'objet d'un appel aux commentaires de janvier à mars 2023 (des commentaires français ont été transmis au groupe de travail). Le projet ISO DIS 12834 est soumis à l'enquête d'octobre 2023 à janvier 2024. Dans la perspective de sa reprise dans la collection nationale, l'enquête publique française, lancée d'octobre à décembre 2023, s'est conclue avec une approbation avec des commentaires.

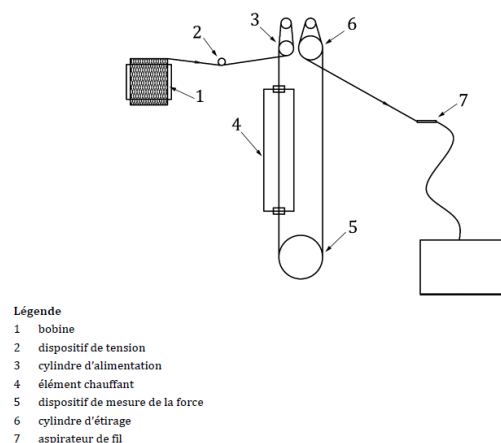
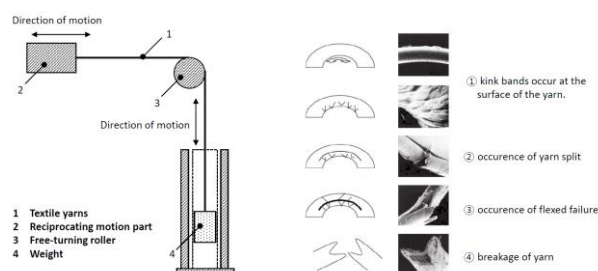


Figure 1 — Exemple d'appareil d'essai et d'enfilage de l'éprouvette

- D'autres projets ont été enregistrés comme thèmes préliminaires en novembre 2023 :
 - ISO PWI 21235 concernant une méthode utilisant la spectrométrie par proche-infrarouge pour les fibres de cachemire (proposition chinoise). Lors de la proposition du projet, la position française a été de donner un avis défavorable par manque de clarté des objectifs du projet. Ce projet a été enregistré comme thème préliminaire car il a été désapprouvé comme « nouveau projet » (le critère de "nomination d'au moins 5 experts" n'étant pas rempli).
 - ISO PWI 24885 concernant la résistance à la fatigue en flexion des fils de renforcement à l'aide d'un testeur à rouleaux (proposition coréenne).
 - ISO PWI 24881 concernant une méthode d'essai pour les propriétés de résistance à la flexion de fils de monofilament synthétique (proposition chinoise).



• Propriétés physiques des étoffes

Pour rappel, le sous-comité technique ISO TC38 SC24 était présidé par la France jusqu'à fin 2018 avec un co-secrétariat France/Corée. L'ISO ayant pris la décision de mettre fin aux jumelages en cours, la France a gardé le secrétariat du SC24 et la présidence est assurée par la Corée à partir de 2019.

Le sous-comité ISO TC38 SC24 s'est réuni à Séoul (Corée du sud) en novembre 2023. Le groupe de travail ISO TC38 SC24 WG2 *Étoffes- Essais physiques* s'est réuni fin octobre 2023 à Séoul ; Le groupe de travail WG5 *Mesure numérique de l'aspect des étoffes* s'est réuni à distance en juin 2023.

Le WG2 travaille sur les sujets suivants :

- Comme un prolongement de la norme ISO 24281:2021 *Textiles Propriétés biaxiales des tissus- Détermination de la force maximale et de l'élongation par la méthode d'arrachement*, un nouveau projet ISO 13118 *Textiles — Propriétés biaxiales des tissus — Détermination des propriétés d'élasticité au moyen d'éprouvette cruciforme* a été proposée en novembre 2021 et accepté en mars 2022. Enregistré à l'étape de « projet de comité » (« CD ») en novembre 2023, le projet sera ensuite soumis à l'enquête au cours du 1^{er} semestre 2024.
- Une étude, gérée par Laurent Houillon, a été lancée sur l'abrasion (ISO 12947-2:2016, *Textiles — Détermination de la résistance à l'abrasion des étoffes par la méthode Martindale — Partie 2: Détermination de la détérioration de l'éprouvette*) pour voir l'influence de certains paramètres : abrasif (positions et lots de fabrication), séquences d'évaluation de la détérioration de la surface, pressions exercées lors de la préparation des éprouvettes. Les conclusions ont été présentées lors de la réunion d'octobre 2023. L'étude montre que le principal facteur sur le tissu évalué concerne la source du tissu abrasif (trois tissus abrasifs de fournisseurs différents). Lors de sa session plénière en novembre 2023, le sous-comité technique ISO TC38 SC24 a décidé l'enregistrement de la révision ISO 12947-2:2016 en tant que thème préliminaire afin de laisser du temps pour continuer à identifier d'autres sources potentielles de variations de résultats entre laboratoires.
- Un nouveau projet ISO 12947-5 concernant l'essai d'abrasion au mouillé a proposé en août 2022 et accepté en janvier 2023. Enregistré à l'étape de « projet de comité » (« CD ») en novembre 2023, le projet sera ensuite soumis à l'enquête au cours du 1^{er} semestre 2024.
- Faisant suite à la publication 2021 de l'amendement A1 d'ISO 20932-1 *Détermination de l'élasticité des étoffes — Partie 1: Essais sur bande* (pour corriger notamment certaines formules), l'enregistrement d'un projet d'amendement d'ISO 20932-3 (*Partie 3: Étoffes étroites*) a été décidé en novembre 2023 pour y introduire également les corrections de formules nécessaires.
- Faisant suite à des retours d'information de laboratoires français, en particulier impliqués dans la certification de vêtements de protection, la révision d'ISO 13935-2 :2014 *Propriétés de résistance à la traction des coutures d'étoffes et d'articles textiles confectionnés — Partie 2: Détermination de la force maximale avant rupture des coutures par la méthode d'arrachement (Grab test)* a été décidée en novembre 2023 dans la perspective de mieux décrire la préparation d'éprouvettes prélevées de vêtements notamment aux endroits plus sensibles à la rupture de coutures (sous les aisselles, à l'entre-jambes).
- Faisant suite aux résultats de l'étude DURHABI gérée par l'IFTH (durabilité des articles textiles) indiquant la nécessité de disposer de méthodes d'essais normalisées à l'ISO au lieu de standards ou normes nationales, une présentation d'un nouveau projet a été faite en octobre 2023 pour une méthode d'essai destinée à déterminer la résistance à l'éraillure des étoffes. La consultation pour l'inscription du projet au programme de travail est prévue début 2024.

Le groupe de travail ISO TC38 SC24 WG5 *Mesure numérique de l'aspect des étoffes* travaillait sur un projet initié par UNI (Italie) sur la détermination objective du boulochage qui aurait pu devenir une autre partie de l'ISO 12945, mais les résultats d'essais croisés entre les trois différents systèmes existants n'ont pas permis d'aboutir à une exploitation commune des mesurages.

Par ailleurs, un nouveau projet ISO 9348 *Textiles — Détermination de la propension des étoffes à accumuler des particules — Méthode de mesurage numérique* avait été proposé au troisième trimestre

2021, mais, ne respectant pas le critère du nombre de nomination d'experts d'au moins cinq membres d'ISO TC38 SC24, le projet a été inscrit comme thème de travail préliminaire, avec un chef de projet Coréen. Il a été une seconde fois proposé comme nouveau projet lors d'une consultation ouverte de novembre 2022 à février 2023, avec un autre titre (qui ne reflète pas encore le fond du projet...): *Textiles --Détermination de la propension des étoffes à la décontamination par les particules - Méthode de mesurage numérique*. Approuvé, il a été enregistré comme nouveau projet. La réunion de juin 2023 était destinée à traiter les commentaires reçus à l'occasion de cette consultation.

- **Caractérisation des étoffes lumineuses**

NF G20-030:2020 *Textiles - Textiles lumineux - Détermination de l'éclairement énergétique et de la luminance d'étoffes lumineuses*. La publication de la norme n'est pas passée inaperçue auprès de l'animatrice du groupe de travail CEN TC248 WG31// ISO TC38 WG32, qui encourage les experts français à la proposer au moins au niveau européen. Voir le point "**Textiles "intelligents" et textiles électroniques**" ci-dessus. À suivre donc ...

- **Management de transferts de température et d'humidité**

La révision de la norme ISO 11092:2014, *Textiles — Effets physiologiques — Mesurage de la résistance thermique et de la résistance à la vapeur d'eau en régime stationnaire (essai de la plaque chaude gardée transpirante)* a été actée en 2019 en l'enregistrant d'abord comme thème de travail préliminaire dans la perspective d'organiser dans un premier temps des campagnes d'essais interlaboratoires. Le principal objectif de cette révision est d'améliorer la répétabilité et reproductibilité des résultats, notamment lorsque les mesurages sont réalisés sur des éprouvettes complexes (c'est-à-dire des éprouvettes composées de multiples couches successives telles qu'elles se présentent dans un vêtement). La révision a été formellement inscrite en novembre 2022 et un appel à experts a été lancé dans la même période. Le retard dans ces actions est lié à la difficulté de désigner un(e) animateur/-trice du groupe de travail ; la désignation d'une animatrice britannique a été approuvée en décembre 2022. Les campagnes d'essais interlaboratoires ont pu débuter en juin 2023.

Le projet de révision de la norme ISO 18782:2015, *Textiles — Détermination de la production de chaleur dynamique hygroscopique*, a été accepté comme nouveau projet en février 2021 faisant suite à la revue systématique au cours de laquelle des propositions de modifications de la configuration de l'appareil d'essai et des points techniques du mode opératoire ont été faites pour améliorer la répétabilité et reproductibilité des résultats. L'enquête publique française du projet prNF ISO 18782 a eu lieu sur septembre/octobre 2022 et la commission BNITH Essais Textiles l'a approuvé (avec des commentaires éditoriaux). Le projet final a été soumis de février en avril 2023 (approbation française sans commentaires). Approuvée à l'ISO, la norme NF ISO 18782 a été publiée en juin 2023.

- **Solidité des coloris**

La révision de la norme ISO 105-C12:2004, *Textiles - Essais de solidité des coloris — Partie C12: Solidité des coloris au lavage industriel* a été acceptée en mars 2022. Un appel à commentaires a été lancé en février 2022 auprès des membres de la commission BNITH Essais Textiles. La principale raison de la révision est l'introduction de l'utilisation du percarbonate de sodium pour remplacer celle du perborate de sodium tétrahydraté pour tenir compte de l'interdiction d'utilisation de ce dernier dans plusieurs régions du monde (dont l'Union Européenne). Le projet a été soumis à l'enquête d'avril à juillet 2023 (approbation française avec commentaires), puis au vote final de novembre 2023 à janvier 2024.

La révision de la norme ISO 105-B04:1994, *Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie B04: Solidité des coloris aux intempéries artificielles: Lampe à arc au xénon* a été acceptée en juin 2022. Un appel à

commentaires a été lancé en octobre 2022 auprès des membres de la commission BNITH Essais Textiles. La principale raison de la révision est l'ajout de précisions au domaine d'application afin d'établir une différenciation avec l'ISO 105-B10, et l'harmonisation de la description de l'appareillage d'essai avec l'ISO 105-B10 (*Exposition aux intempéries artificielles — Exposition au rayonnement filtré d'une lampe à arc au xénon*). Le projet a été soumis à l'enquête d'avril à juillet 2023 (approbation française sans commentaires), puis au vote final de décembre 2023 à janvier 2024.

La révision de la norme ISO 105-X11:1994, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie X11: Solidité des teintures au repassage à chaud* a été acceptée en novembre 2023 afin notamment de spécifier les niveaux de températures d'essais en fonction de ceux retenus pour définir les niveaux de températures des soles des fers-à-repasser des symboles d'entretien (à la suite de la publication d'ISO 3758 :2023 concernant les symboles d'entretien).

Le projet suivant de révision n'a pas abouti, même si la révision reste pertinente :

- Révision de la norme ISO 105-F10:1989, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie F10: Spécification pour le tissu témoin: Multifibre* dans la perspective de vérifier les performances des tissus témoin multifibres au regard des performances des tissus témoin monofibres. La situation est due à une recherche encore infructueuse d'une personne remplaçante à la cheffe de projet britannique qui a changé d'emploi en 2021.

• Colorants naturels

Le groupe de travail ISO TC38 WG31 discute de nouveaux projets coréens et indiens sur l'identification de certains colorants naturels, parties de la norme ISO 22195, *Textiles — Détermination d'indicateurs d'ingrédients de textiles colorés*. Ces sujets ne sont pas considérés comme prioritaires par les membres de la commission française du BNITH Essais Textiles car ils n'apportent rien (les experts français doutent de la validité des méthodes proposées pour conclure sur l'origine naturelle desdits colorants). Pour les projets suivants, la France s'est abstenue tout au long du développement des projets (étapes de nouveaux projets, de projets de comité, de projets de normes, etc.) :

- Partie 1 : *Garance*. Publiée par ISO en avril 2020. Révision publiée en février 2023.
- Partie 2 : *Curcuma*. Publiée par ISO en avril 2020. Révision publiée en février 2023.
- Partie 3 : *Mirobolant*. Publiée par ISO en novembre 2023.
- Partie 4 : *Cachou*. Publiée par ISO en novembre 2021.
- Partie 5 : *Gomme-Laqué*. Publiée par ISO en novembre 2021.
- Partie 6 : *Grenadier*. Publiée par ISO en novembre 2021.
- Partie 7 : *Rhubarbe himalayenne*. Projet accepté en janvier 2023 (enquête DIS prévue en 2024).
- Partie 8 : *Hibiscus*. Projet accepté en janvier 2023 (enquête DIS prévue en 2024).
- Partie 9 : *Galle*. Projet proposé en novembre 2023.

• Biodégradabilité des textiles

À la suite de la publication par ISO en septembre 2019 de la norme ISO 21701 *Textiles- Méthode d'essai pour l'hydrolyse accélérée des matériaux textiles et la biodégradation de l'hydrolysate dans des conditions de compostage contrôlées* (non repris en norme nationale), le groupe de travail ISO TC38 WG30 a proposé :

- un nouveau sujet, ISO 17952, concernant une méthode d'essai de détermination de la vitesse de dégradation des matières textiles dans des conditions de compostage simulées dans un essai à l'échelle du laboratoire. Le projet a été enregistré comme thème de travail préliminaire en mai 2022.
- la révision d'ISO 21701 afin notamment d'y introduire l'analyse du dioxyde de carbone au moyen d'un analyseur à absorption infrarouge non dispersif (NDIR).
- un nouveau projet, ISO 24304, concernant une méthode d'essai de détermination de la biodégradation aérobie des fibres et des matériaux textiles dans l'eau de mer par la mesure de la demande en oxygène ou de la quantité de dioxyde de carbone dégagé. Le projet soumis comme thème de travail de septembre à décembre 2023, a été accepté et enregistré dans le programme de travail.

Le groupe de travail ISO TC38 WG30 s'est réuni à distance en juillet 2023 et en présence en octobre 2023 à Séoul, Corée.

• Habillement de protection individuelle (vêtements et gants)

Les **vêtements et gants de protection** sont des Équipements de Protection Individuelle (EPI) soumis, sur le territoire européen, au marquage CE via le Règlement européen 2016/425 du 9 mars 2016 qui remplace la directive 89/686/CEE depuis avril 2018.

Les normes traitant des vêtements et gants de protection sont inscrites aux programmes du comité technique européen **CEN TC162** et du comité technique international **ISO TC94 SC13**. Ces normes restent d'application volontaires, les **normes européennes harmonisées** (CEN TC162) apportent présomption de conformité au Règlement EU 2016/425 lorsqu'elles sont publiées au **journal officiel de l'Union européenne (JOUE)**.

À noter qu'au niveau international, les équipements spécifiquement pour sapeurs-pompiers (dont les vêtements et gants) sont suivis par l'ISO TC94 SC14 (non couverts par une commission de normalisation du BNITH, mais par la commission AFNOR S70B). Les normes produites par ce comité technique international ne sont pas des normes européennes harmonisées au titre du Règlement EPI.

Pour être citées au JOUE, les normes de spécifications sont évaluées par des tiers indépendants (du CEN et de la Commission Européenne). Ces tâches ont été confiées au cabinet Ernst & Young (financé par la Commission Européenne) par contrat dont l'échéance était fixée au 31 mars 2022. Après un appel d'offres, le cabinet Ernst & Young a été reconduit, mais l'attente de la signature du deuxième contrat a conduit à l'absence d'évaluations par les consultants HAS (*HArmonized Standards* pour les normes harmonisées) et donc à une accumulation de retards d'évaluation de normes ayant des conséquences sur la publication des normes concernées. Par ailleurs, pour des raisons juridiques, pour être citée au JOUE et être évaluée par un consultant HAS, la référence de la norme doit être explicitement listée dans la "demande de normalisation" (anciennement appelée "mandat") que la Commission Européenne fait auprès du CEN-CENELEC.

Le secteur normalisation de l'habillement de protection (vêtements et gants) reste très large et varié, les domaines suivis par le BNITH concernant les grandes familles de protection suivantes :

- protection contre les intempéries et le froid;
- protection contre les risques mécaniques;
- protection contre la chaleur et la flamme;
- protection contre les risques chimiques ou les agents infectieux;
- protection contre la contamination radioactive non ionisante;
- protection contre les piqûres des tiques
- la dissipation de charges électrostatiques (risques dits électrostatiques);
- la signalisation (visibilité couvrant les risques élevés et modérés).

Une question subsistait sur la protection contre les UV solaires qui pourraient être considérés comme des conditions atmosphériques normales, et, dans certains cas, être qualifiés « d'extrêmes » conduisant par conséquent les vêtements revendiquant une protection contre ces UV-solaires « extrêmes » dans le cadre des EPI catégorie 2 : la Commission Européenne a débattu plusieurs fois sur ce sujet sans pour autant prendre une position officielle pourtant attendue pour clarifier la situation. La conclusion, attendue pour début 2023, n'est toujours pas connue.

Pour chaque famille de protection, il peut exister une ou plusieurs normes permettant de qualifier :

- Les performances des matériaux, accessoires constitutifs ou coutures ;
- Les performances du vêtement/gant dans sa globalité ;
- Le confort, l'ergonomie et la conception du produit ;
- Si applicable, la compatibilité du vêtement/gant avec d'autres EPI complémentaires tels que casques, chaussures, appareils de protection respiratoire, autres vêtements....

✓ Exigences générales (CEN TC 162 WG1 et ISO TC94 SC13 WG1)

Le rapport technique de terminologie CEN ISO TR 11610:2004 *Habillement de protection — Vocabulaire* est transformé en norme EN ISO. Pas loin de quatre centaines de termes et de définitions y sont référencées. Le projet a été soumis à l'enquête publique française au deuxième trimestre 2021. Outre le nombre important des termes et définitions, une difficulté concernait l'organisation des traductions de la version anglaise, non seulement en français (langue officielle à l'ISO et CEN), mais aussi en allemand (langue officielle au CEN). Par exemple, après l'enquête DIS, de nombreux termes issus du rapport technique européen CEN/TR 17512:2020, *Équipement de protection individuelle - Vêtements intelligents - Termes et définitions*, n'avaient pas été traduits en allemand jusqu'alors. Le vote final a eu lieu de janvier à mars 2023 (approbation française avec commentaires). Approuvée par l'ISO et le CEN, la norme française NF EN ISO 11610 a été publiée en juin 2023.

Le nouveau projet de norme EN 17487 *Habillement de protection - Vêtements comme articles traités à la perméthrine favorisant la protection contre les piqûres de tiques* a été soumis à une première enquête publique française au premier trimestre 2020 participant à sa désapprobation au niveau européen. Avant de changer de chef de projet, le projet a été remanié, et répondant notamment aux premiers commentaires du consultant HAS. La nouvelle version du projet a ensuite été soumise à une seconde enquête publique française au troisième trimestre 2021. La position française d'abstention à la seconde enquête a été décidée faisant suite aux améliorations apportées au projet à l'issue de la première enquête CEN et acceptées par le groupe de travail européen (Rappel : la position française à la première enquête publique était une désapprobation). En particulier, la nature informative de l'annexe F (méthode permettant de quantifier la libération de perméthrine de la surface d'une étoffe dans une simulation de contact avec la peau) explique la position française d'abstention, qui souhaite que cette annexe devienne normative. Ce sujet est lié à la maladie de Lyme et intéresse plus particulièrement le ministère de l'agriculture et des forêts. La solution technique proposée est d'utiliser des étoffes traitées industriellement à la perméthrine ; les vêtements fabriqués



à partir de ces étoffes traitées sont aussi sujets à une obligation de conformité aux exigences du règlement européen concernant les "biocides". Un pictogramme spécifique a été créé pour ce type de protection.

Le vote final a eu lieu en mars et avril 2022. L'animateur français du groupe de travail CEN TC162 WG1 a dû reprendre la main sur le projet à la suite des défections des chefs de projet néerlandais (pour un changement de poste pour l'un et pour des raisons de santé pour l'autre). Le groupe de travail s'est réuni à Bruxelles (en mode hybride) en août et à distance en décembre 2022 pour traiter, non seulement, les commentaires reçus lors du vote final, mais aussi ceux reçus entre temps du consultant HAS (ayant conclu son évaluation du projet final d'un "manque de conformité"). Cette situation a conduit en février 2023 à inviter le consultant HAS à une réunion pour clarifier certaines remarques et ensuite à demander au CEN l'organisation d'un second vote final (et une dernière évaluation du consultant HAS).

✓ Chaleur et flamme (CEN TC 162 WG2 et ISO TC94 SC13 WG2)

La commission BNITH EPI travaille en étroite coopération avec la commission AFNOR S70B dédiée aux équipements de protection des sapeurs-pompiers (sapeurs-pompiers fortement impliqués) qui est chargée notamment du suivi des projets du sous-comité technique ISO TC94 SC14.

La norme NF EN 469 *Habillement de protection pour sapeurs-pompiers - Exigences de performance pour les vêtements de protection pour la lutte contre l'incendie* a été publié en juillet 2020. Mais certains points techniques ayant été relevés entre temps, un amendement A1 à la norme a été accepté et soumis à l'enquête CEN de janvier à avril 2022 (enquête publique française de janvier à mars 2022). Les commentaires de l'enquête CEN ont été traités au troisième trimestre 2022 pour préparer le projet au vote final. L'évaluation du consultant HAS sur le projet à l'enquête CEN n'a pu être livrée qu'en avril 2023. Les commentaires du consultant HAS ont été revus en mai 2023 afin de préparer la version finale (envoyée à la Secrétaire du comité technique CEN TC162 en mai 2023). Sans retour d'information de la part de la Secrétaire en octobre 2023, il lui a été rappelé lors de la réunion plénière du CEN TC162 de soumettre le projet au vote final.

La révision de la norme EN 13911:2017, *Vêtements de protection pour les sapeurs-pompiers - Exigences et méthodes d'essai pour les cagoules de protection contre le feu pour sapeurs-pompiers* a été acceptée en novembre 2021. En 2022, le chef de projet suisse fait part des difficultés rencontrées pour trouver des laboratoires en mesure de réaliser des essais à base de particules. Le retard dans l'élaboration du projet conduit à une demande de prolongation du processus de 9 mois (demande approuvée en novembre 2022). Après avoir retravaillé sur le texte, le chef de projet suisse a envoyé le projet à la Secrétaire du comité technique CEN TC162 en juillet 2023 pour l'enquête. L'enquête est prévue au premier semestre 2024.

La révision des parties 1 et 2 de la norme ISO 13506 *Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes* fait suite à l'organisation régulière de campagnes d'essais interlaboratoires visant à améliorer la répétabilité et la reproductibilité des résultats. La révision de la Partie 1: *Méthode d'essai pour vêtements complets — Mesurage de l'énergie transférée à l'aide d'un mannequin instrumenté* a été acceptée en août 2020, ainsi que la Partie 2: *Prédiction de blessure par brûlure de la peau — Exigences de calculs et cas d'essai*. Un appel à commentaires sur le projet de comité ("CD") a été lancé en mai 2022 auprès des membres de la commission BNITH EPI. Les commentaires ont été traités en juin 2022 par un groupe de projet d'ISO TC94 SC13 WG2 en tenant compte des retours d'expériences des essais interlaboratoires. Les projets modifiés ont été présentés au sous-comité en septembre 2022 pour les enquêtes parallèles CEN//ISO (projets formellement enregistrés à l'étape "DIS" en novembre 2022). Les projets ont été soumis aux enquêtes de février à mai 2023 (approbations françaises sans commentaires). Les votes parallèles CEN//ISO sont prévus au premier semestre 2024.

La révision de la norme ISO 11611:2015 *Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes* a été acceptée en 2017, mais l'organisation d'essais interlaboratoires pour valider la méthode d'essai et proposer des limites de spécifications a conduit à reporter les consultations sur son contenu. La principale raison pour sa révision concerne le risque d'exposition aux UV artificiels qui a été réévalué à la suite de nombreux constats de brûlures liées aux UV d'arcs électriques de soudure. Le projet a été soumis à l'enquête publique française en août-octobre 2022. Le groupe de projet attendait les commentaires du consultant HAS pour traiter l'ensemble des commentaires. L'évaluation du consultant Has a été livrée en fin décembre 2022 en concluant à "un manque de conformité". Après avoir retravaillé sur le texte, le chef de projet allemand a envoyé le projet à la Secrétaire du comité technique ISO TC94 SC13 en avril pour le vote final prévu au premier semestre 2024.

La révision de la norme ISO 11612 :2015 *Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes — Exigences de performance minimales* a été acceptée en septembre 2022. Les principales raisons pour sa révision concernent la référence à ISO 15384 en remplacement d'EN 15614 (*vêtements portés pendant la lutte contre les feux d'espaces naturels*), l'ajout d'exigences de conception contre les projections de métal en fusion, une correction apportée à la résistance à l'éclatement, la mise à jour de références normatives. Après un appel à commentaires de décembre 2022 à janvier 2023, le projet ISO DIS 11612 a été soumis à l'enquête d'août à novembre 2023 (approbation française avec commentaires).

La révision de la norme ISO 14116 :2015 *Protection contre les flammes — Matériaux, assemblages de matériaux et vêtements à propagation de flamme limitée* a été accepté en septembre 2022. Les principales raisons pour sa révision concernent la mise à jour de références normatives, une correction apportée à la résistance à l'éclatement, l'ajout d'une annexe informative sur de l'évaluation du risque. Après un appel à commentaires de décembre 2022 à janvier 2023, le projet ISO DIS 14116 a été soumis à l'enquête d'août à novembre 2023 (approbation française avec commentaires).

✓ Protection chimique (CEN TC 162 WG3, WG13 et ISO TC94 SC13 WG3, WG6)

○ Perméation et pénétration des produits chimiques (dont les pesticides) :

La révision de la norme ISO 6530:2005 *Vêtements de protection — Protection contre les produits chimiques liquides — Méthode d'essai pour la résistance des matériaux à la pénétration par des liquides* a été accepté en juin 2021 et confiée à une cheffe de projet française. L'organisation d'essais interlaboratoires a été décidée afin de valider certaines conditions d'essai. Les essais interlaboratoires ont été réalisés de juillet à septembre 2023.

La révision de la norme ISO 6529:2013 *Vêtements de protection — Protection contre les produits chimiques — Détermination de la résistance des matériaux utilisés pour la confection des vêtements de protection à la perméation par des liquides et des gaz* a été accepté en octobre 2021. À l'instar d'ISO 6530, l'organisation d'essais interlaboratoires a également été décidée afin de valider certaines conditions d'essai. Les essais interlaboratoires ont été réalisés de juillet à septembre 2023.

La révision de la norme ISO 17491-4:2008 *Vêtements de protection — Méthodes d'essai pour les vêtements fournissant une protection contre les produits chimiques — Partie 4: Détermination de la résistance à la pénétration par pulvérisation de liquide (essai au brouillard)* a été acceptée en mars 2018, mais il a fallu attendre la réalisation d'essais interlaboratoires se concentrant sur le choix des buses de pulvérisation (toujours dans la perspective d'améliorer la répétabilité et la reproductibilité des résultats d'essais) pour reprendre le cycle d'élaboration du projet. Un appel à commentaires sur le projet de comité (CD) a été organisé de mars à juin 2022 (aucun commentaire de la part de la commission BNITH EPI). Les résultats des essais interlaboratoires ont été diffusés en juillet 2022. Ses conclusions, ainsi que les commentaires du CD traités, permettent de préparer la version révisée d'ISO 17491-4 pour l'enquête. Le projet ISO DIS 17491-4 a été soumis à l'enquête de juin à août 2023 (approbation française avec commentaires).

Faisant suite à la mise en chantier de la révision de la partie 4, la révision de la norme ISO 17491-5:2013 *Partie 5: Détermination de la résistance à la pénétration par pulvérisation de liquide (essai au brouillard à l'aide d'un mannequin)* a été acceptée en juin 2021. Le projet ISO DIS 17491-5 a été soumis à l'enquête d'août à novembre 2023 (approbation française sans commentaires). L'essai n'étant pas pratiqué en France, le projet ne sera pas repris dans la collection nationale.

○ **Vêtements de protection chimique :**

La révision de la norme ISO 16602:2007 *Vêtements de protection contre les produits chimiques — Classification, étiquetage et exigences de performances* a été acceptée en juin 2021, mais en appliquant une approche modulaire de protection contre les produits chimiques avec la définition d'un profil de risques et d'un niveau de performance pour donner de la cohérence à l'ensemble. Le projet de révision s'appuiera sur 6 parties sous le titre général, *Habillement de protection contre les produits chimiques — Classification, étiquetage et exigences de performances* :

- Partie 1: *Généralités.*
- Partie 2: *Méthodes d'essais physiques, classification et exigences.*
- Partie 3: *Méthodes d'essais chimiques, classification et exigences.*
- Partie 4: *Conception.*
- Partie 5: *Méthodes d'essais de la combinaison complète, classification et exigences.*
- Partie 6: *Lignes directrices relatives à la sélection, l'utilisation, l'entretien et la maintenance.*

À la demande du sous-comité technique ISO TC85 (nucléaire) SC2 *Radioprotection*, la révision de la norme d'ISO 8194:1987 *Protection contre les rayonnements — Vêtements de protection contre la contamination radioactive — Conception, choix, essais et utilisation* sera intégrée et répartie dans les parties de la norme ISO 16602. Dans cette perspective, les sous-comités ISO TC94 SC13 et ISO TC85 SC2 ont décidé, après consultation en août-septembre 2022, de créer le groupe de travail joint JWG1, avec une animation suisse, pour élaborer les parties de la norme ISO 16602 en y incluant les éléments d'ISO 8194. Un premier appel à commentaires avait été lancé sur le projet de comité ISO CD 16602 (les 6 parties) de juillet à septembre 2021. Un second appel à commentaires a été lancé sur le projet de comité remanié ISO CD 16602 (les 6 parties) de décembre 2022 à mars 2023. Dans la perspective de la reprise des parties en normes européennes (sauf pour la partie 6), une évaluation par un consultant HAS a été demandée. Les rapports d'évaluation ont été reçus entre juillet et novembre 2023, tous concluant à un manque de conformité (aux exigences essentielles de santé et de sécurité du règlement UE 2016/425).

○ **Protection contre les agents infectieux**

Voir Textiles de santé, concernant la norme ISO 22615.

○ **Protection contre le froid et les intempéries (CEN TC248 WG4 / ISO TC94 SC13 WG1)**

Des nouveaux projets, proposés par la délégation chinoise ont été acceptés à l'ISO en avril 2020 :

- Le projet ISO 24321, *Habillement de protection - Protection contre la pluie - Méthode d'essai pour les vêtements prêts à porter contre l'impact de fortes précipitations.*
- Le projet ISO 24322, *Habillement de protection - Protection contre la pluie.*

En fait, ces deux projets s'inspirent largement des normes européennes, respectivement, EN 14360:2004 et EN 343:2019. Ce qui a conduit à demander l'application de l'Accord de Vienne pour aboutir à une

publication "EN ISO". Afin de ne pas être dépossédées de son antériorité sur ces sujets, les délégations européennes ont obtenu la nomination d'un co-chef de projet allemand à côté de la cheffe de projet chinoise. Une consultation sur l'envoi à l'enquête DIS de chacun des projets de comité (CD) a été lancée en mai-juillet 2022 ; la commission BNITH EPI a donné un avis favorable sans soumettre de commentaires. Les commentaires ont été traités en septembre 2022 au cours d'une réunion à Winterthur (en mode hybride) pour préparer les projets aux enquêtes parallèles CEN//DIS. Les projets ISO DIS 24231 et ISO DIS 24232 ont été soumis à l'enquête de janvier à avril 2023 (approbations françaises avec commentaires éditoriaux). L'ensemble des commentaires des deux projets a été traité en septembre 2023, pour préparer les versions finales. En tant que future norme européenne harmonisée, une évaluation par un consultant HAS d'EN ISO 24232 a été faite lors de l'enquête et a conclu en octobre à un manque de conformité. La version finale d'ISO 24232 a été de nouveau modifiée pour répondre aux commentaires du consultant HAS. La version finale de chacun des deux projets a été fournie à la Manageuse du sous-comité pour l'organisation du vote final.

Par ailleurs, le projet d'amendement prNF EN 14058/A1 *Habillement de protection - Vêtements de protection contre les environnements froids* a été soumis à l'enquête publique française de février à mars 2021. La principale modification concerne le remplacement de l'Annexe ZA pour la correspondance avec le Règlement (UE) 2016/425. À noter le manque d'experts français dans ce groupe de travail. Le vote final a eu lieu de mars à mai 2022 et l'amendement A1 a été approuvé. Malheureusement, la norme EN 14058/A1 n'a pas encore été mise à disposition en raison de l'attente de son évaluation par le consultant HAS, reçu seulement en janvier 2023 indiquant un manque de conformité pouvant être comblé avec quelques corrections mineures. Après ces corrections, l'amendement A1 a été mis à disposition par le CEN en mai 2023 et la norme consolidée NF EN 14058+A1 a été publiée en juillet 2023.

À la suite de la revue systématique du deuxième trimestre 2023, la révision d'EN 342:2017 *Habillement de protection - Ensembles vestimentaires et vêtements de protection contre le froid* a été acceptée en novembre 2023, notamment pour la modification de l'annexe ZA, faisant la correspondance entre le contenu technique de la norme et les exigences de santé et de sécurité du Règlement UE 2016/425.

○ **Protection corporelle (CEN TC248 WG5 et ISO TC94 SC13 WG5)**

La révision de la norme EN 14404+A1 *Équipements de protection individuelle - Protection des genoux pour le travail à genoux*, a été éclatée en six parties qui ont fait l'objet de l'enquête publique française en 2019. Le traitement des commentaires du consultant HAS pour rendre les parties "harmonisables" - pour donner présomption de conformité aux exigences du Règlement (UE) 2016/425 (à l'exception de la partie qui concerne les méthodes d'essais et de la partie 5 concernant les tapis de genoux qui ne sont pas considérés comme des EPI) – a abouti à la finalisation des versions finales en décembre 2021, prêtes pour le vote formel (final). Le vote final de chacune des parties a eu lieu de mars à mai 2022 et les parties ont été approuvées. Malheureusement, les parties de norme EN 14404 n'ont pas encore été mises à disposition en raison de l'attente de l'évaluation par le consultant HAS des parties (sauf la partie 1 qui ne concerne que les méthodes d'essais et la partie 5 car les tapis – type 3 -ne sont pas des EPI). Les rapports des évaluations du consultant HAS ont été communiqués en avril 2024 pour les parties 2, 4 et 6, concluant leur conformité ; l'évaluation de la partie 3 a conduit à une évaluation négative pour des corrections mineures à effectuer, sans pour autant que le rapport ait été communiqué aux membres du comité technique CEN TC162. À la fin 2023, le texte de la partie 3 n'avait pas encore été corrigé, ni par conséquent, la nécessaire décision du Bureau Technique du CEN acceptant une modification du texte après le vote final, bloquant de ce fait la publication de toute la série.

- Partie 1 *Méthodes d'essais.*
- Partie 2 *Exigences relatives aux protections de genoux portables (type 1).*
- Partie 3 *Exigences relatives à la combinaison de genouillères et de vêtements (type 2).*
- Partie 4 *Exigences relatives à la combinaison de genouillères interopérables et de vêtements avec poches de genou interopérables (type 2).*
- Partie 5 *Exigences relatives aux tapis pour genoux (type 3).*
- Partie 6 *Exigences relatives aux systèmes d'agenouillement (type 4).*

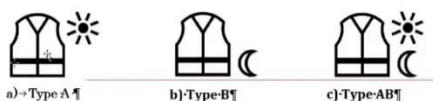
En collaboration avec le groupe de travail chargé des travaux sur les gants de protection, la révision de la norme ISO 13997:1999 *Vêtements de protection — Propriétés mécaniques — Détermination de la résistance à la coupure par des objets tranchants* a été actée en 2018, mais des essais interlaboratoires ont été nécessaires en se concentrant sur les qualifications des (nouvelles) lames et du néoprène tout en s'assurant d'une répétabilité et une reproductibilité correctes des résultats d'essais. À fin 2021, le projet est prêt pour l'étape de l'enquête. Le projet prNF EN ISO 13997 a été soumis à l'enquête publique française de juin à juillet 2022 et la position française s'est conclue par une approbation avec commentaires. Le projet final ISO FDIS 13997 (vote parallèle ISO//CEN) a été soumis au vote final de mars à mai 2023 (approbation française avec commentaires). Approuvée à l'ISO et au CEN, NF EN ISO 13397 a été publiée en juillet 2023. Cependant des corrections mineures ont été identifiées (remplacement d'une partie de figure, lien effectif vers un fichier tableur et vérification de la réalisation des formules dans certaines de ses cellules) et conduiront à une nouvelle édition en 2024.

○ Signalisation (CEN TC 162 WG7 & ISO TC 94 SC13 WG1)

Une consultation pour inscrire un amendement A1 à la norme EN 17353:2020 *Habillement de protection - Équipement de visualisation améliorée pour des situations à risque modéré - Méthodes d'essai et exigences* a été lancée en fin d'année 2022 (ouverte jusqu'en février 2023) pour introduire des corrections et clarifications notées à l'issue de la publication. Les commentaires reçus ont été traités en novembre 2023 afin de préparer l'enquête.

La norme française sur les activités de chasse NF S74-567 *Vêtements de protection – Articles d'habillement de visualisation adaptés pour la pratique de la chasse - Exigences et méthodes d'essais*, a été révisée fin 2019 afin d'apporter les corrections techniques nécessaires. La norme a été publiée en novembre 2021. La commission du BNITH EPI a soutenu l'approche consistant à proposer cette norme comme projet européen sous forme d'un amendement A2 à la norme EN 17353:2020. Cette solution n'a pas été acceptée par les experts du groupe de travail européen. Une nouvelle proposition a été établie cette fois-ci comme projet de norme séparée en septembre 2023 et a été envoyé à la Secrétaire du comité technique en décembre 2023. Depuis, le lancement de la consultation européenne comme nouveau projet tarde à arriver.

Des experts japonais ont proposé fin 2018 le projet de norme ISO 23762 sur le même thème de l'habillement de signalisation dans des situations de risques modérés. Les réunions du groupe de travail international ont été menées de façon à faire converger les exigences, les méthodes d'essais, vers celles retenues dans la norme EN 17353. Lors de la réunion du sous-comité ISO TC94 SC13 en septembre 2022 à Winterthur, il a été montré que les symboles graphiques d'EN 17353 devant être repris à l'identique dans le projet 23762 n'ont pas été enregistrés dans ISO 7000 comme souhaités par les experts.



Symboles graphiques souhaités



Symboles graphiques enregistrés dans ISO 7000

(n°3751, n°3750 et n°3742)

Les modifications des symboles graphiques d'ISO 7000 ont été demandées car la référence à des symboles graphiques enregistrés est nécessaire avant de pouvoir lancer une enquête DIS.

C'est pourquoi une consultation a été lancée de décembre 2022 à février 2023 pour abandonner le projet ISO 23762 (abandon approuvé en février 2023) et de le réinscrire au programme de travail dès que les symboles graphiques souhaités auront été dûment enregistrés dans la série ISO 7000. Depuis, la confirmation de la modification de ces symboles graphiques se fait toujours attendre...

○ **Motocyclistes (CEN TC 162 WG9)**

Pour rappel, la norme EN 1621-4 *Vêtements de protection contre les chocs mécaniques pour les motocyclistes- Partie 4 Protecteurs gonflables pour motocyclistes-Exigences et méthodes d'essai* a été publiée en mai 2013 malgré l'opposition fondamentale de la France sur la méthode d'évaluation des « airbags ». Une objection formelle de la part de l'administration française en 2013 a eu pour conséquence ne pas citer la référence de la norme publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne. La révision immédiate de la norme demandée par la commission française avait été actée mais le chef de projet européen avait proposé d'en discuter seulement au cours du deuxième trimestre 2014. Ces travaux ont effectivement démarré en 2014 et se sont poursuivis depuis 2015 mais les experts français ne sont pas satisfaits de ce qui se passe au sein de ce groupe de travail. En 2018, le projet de révision a été activé et inscrit au programme de travail du CEN. Entre temps l'administration française a levé l'objection formelle après la forte pression de la Commission Européenne pour faire lever cette objection. La norme a été publiée au JOUE, au titre de la directive mais pas du règlement EPI.

En parallèle, une méthode française a été développée pour caractériser les coussins gonflables ("airbags") quelle que soit l'utilisation (motocycliste, cavalier, skieur, personnes âgées pour éviter casser le col du fémur) en collaboration avec la commission Afnor S70C EPI pour activités sportives. La norme correspondante NF S74-604 *Vêtements de protection - Détermination de la mise à disposition de la capacité d'absorption d'énergie de coussins gonflables* a été publiée en septembre 2017. Les experts français ont souhaité que cette méthode soit intégrée dans la révision de la norme EN 1621-4. Ce qui a finalement été accepté (après quelques années de revendication, en passant par l'objection formelle des autorités françaises...). La révision de la norme EN 1621-4 est de nouveau au programme en juillet 2021 et elle sera consacrée aux dispositifs de déclenchement mécanique (cette information sera présente dans son titre). Le texte du projet de révision a été envoyé à la Secrétaire du comité technique CEN TC162 en 2022, mais aucun lancement de l'enquête n'a été fait en 2023 (constat relevé lors de la réunion plénière du CEN TC162 en octobre 2023). Les experts français ont alors décidé de tirer parti du retard pris dans le lancement de l'enquête pour accélérer les discussions concernant la méthode d'essai d'impact et pour la valider par le consensus scientifique en vue de son intégration dans le projet de norme. À cette fin, une réunion de dépouillement de l'enquête publique sur la partie 4 sera organisée pour déterminer la position française, à savoir (a priori) une désapprobation, accompagnée de commentaires proposant une amélioration de la méthode d'essai. En novembre 2023, le groupe de travail WG9 a confié les travaux sur cet essai d'impact à un groupe ad'hoc sous la responsabilité de Valentin Honoré (France). Les travaux de ce groupe ad'hoc ont été planifiés avec une fréquence mensuelle de façon à répondre aux besoins pour la révision d'EN 1621-4, mais également pour l'élaboration d'EN 1621-5.

En effet, pour répondre aux besoins de disposer d'une norme de spécifications pour les coussins gonflables avec déclenchement électronique, une nouvelle partie (partie 5) d'EN 1621 a été acceptée en juillet 2021 et a été confiée à des co-chefs de projet italien et français (Thierry Serre). En 2023, les discussions ont porté notamment sur le *crash test* (impact direct) et en complément de ce test le *low-side* (glissade) et le *high side* (éjection du pilote), mais aussi sur l'appréhension des situations déclenchement intempestif du coussin gonflable.

La révision des autres parties de la norme EN 1621 est en cours de discussion dans la perspective du remplacement de l'annexe ZA pour la correspondance entre les exigences techniques de la norme et les exigences essentielles de santé et de sécurité du Règlement européen "EPI" 2016/425. Les protections concernées entrent dans la catégorie des protecteurs amovibles pour laquelle le Règlement européen "EPI" est plus explicite. Les révisions de la partie 1 *Protecteurs d'articulations des membres* et de la

partie 2 *Protecteurs dorsaux* ont été acceptées en septembre 2023. Le cas de la révision de la partie 3 *Protecteurs de poitrine* sera réglée dans le cadre de sa revue systématique prévue au premier semestre 2024.

La révision d'EN 13594:2015 *Gants de protection pour motocyclistes - Exigences et méthodes d'essai* a été acceptée en septembre 2023, pour au moins modifier l'Annexe ZA. Il a été noté que le sujet de la résistance à l'abrasion par impact a été relevé mais que les experts européens du WG9 n'ont pas envie de réviser cette méthode compte tenu des importants travaux mis en œuvre pour son élaboration.

La révision de la norme EN 14021:2003 *Pare-pierres pour le motocyclisme tout-terrain destinés à protéger les motocyclistes contre les pierres et autres menus projectiles - Exigences et méthodes d'essai* a été acceptée et inscrite au programme de travail en avril 2022, notamment pour mettre à jour l'annexe ZA dans la correspondance avec le Règlement européen "EPI" 2016/425). Le texte du projet de révision a été envoyé à la Secrétaire du comité technique CEN TC162 en 2022, mais aucun lancement de l'enquête n'a été fait en 2023 (constat relevé lors de la réunion plénière du CEN TC162 en octobre 2023).

- **Gants de protection
(CEN TC 162 WG8 et ISO TC94 SC13 WG8, animation française)**

Pour faire référence au Règlement (UE) 2016/425, les projets d'amendements aux parties 1 et 5 de la norme EN ISO 374 *Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes* (Partie 1: *Terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques* et Partie 5: *Terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes*) ont été acceptés en juin 2021. Chacun des projets a été soumis à l'enquête publique française d'octobre à décembre 2022. Les commentaires reçus ont été traités en mars 2023 pour préparer la version pour le vote final. Mais en juillet et en août, les commentaires de l'évaluation du consultant HAS ont été reçus et ont conduit à une dernière modification pour aboutir à la version finale des deux projets en novembre 2023.

À la demande de la confédération européenne des syndicats, un projet de partie 6 dédiée aux gants de protection pour les professionnels de la coiffure a été d'abord proposé au CEN en septembre 2020 et accepté dans le programme de l'ISO en juillet 2021 (sous Accord de Vienne). L'enquête parallèle CEN//ISO a eu lieu en avril-mai 2023 (approbation française avec commentaires). Approuvé et les commentaires de l'enquête traités, le texte mis à jour a été envoyé au sous-comité ISO TC94 SC13 pour le vote final.

Le projet de révision de la norme EN 659:2003 *Gants de protection pour sapeurs-pompiers* a été accepté en janvier 2021 et a été soumis à l'enquête publique française au troisième trimestre 2021. Cette révision est destinée principalement à ajouter des tailles de gants, de décrire un nouvel essai d'intégrité du gant complet, de présenter un nouveau système de marquage, d'introduire un nouvel essai et nouvelle exigence concernant la « fusion des fils » et de mettre à jour l'Annexe ZA en faisant référence au Règlement (UE) 2016/425. Trois types de gants sont définis en fonction de l'usage : gant feux urbains, gants feux de forêts, gants pour intervention secours (exemple : désincarcération). En raison du retard dans le développement du projet, le comité technique CEN TC162 a approuvé en septembre 2022 la demande de prolongation du processus de 9 mois sur le développement et de l'envoi du projet à l'enquête final. Le texte final du projet de révision a été envoyé à la Secrétaire du comité technique CEN TC162, mais aucun lancement de l'enquête n'a été fait en 2023 (constat relevé lors de la réunion plénière du CEN TC162 en octobre 2023).

Le projet de révision de la norme EN 12477:2001 *Gants de protection pour soudeurs* a été soumis à l'enquête publique française au deuxième trimestre 2021 (approbation avec commentaires). Outre la mise à jour des références aux normes récemment révisées, un nouvel essai au tonodynamomètre (dit "TDM" – essai de coupure) a été introduit, de même qu'un nouveau pictogramme spécifique à la soudure (harmonisation avec celui des vêtements soudeurs). En raison du retard dans le développement du projet, le comité technique CEN TC162 a approuvé en



septembre 2022 la demande de prolongation du processus de 9 mois sur le développement et de l'envoi du projet à l'enquête final. Le texte final du projet de révision a été envoyé à la Secrétaire du comité technique CEN TC162, mais aucun lancement de l'enquête n'a été fait en 2023 (constat relevé lors de la réunion plénière du CEN TC162 en octobre 2023).



Animateur des groupes de travail CEN TC162 WG8 et ISO TC94 SC13 WG8 pendant de nombreuses années, Jean-Claude Cannot a annoncé son départ à la retraite pour la fin de l'année 2023. Il sera remplacé dans ces rôles par Didier Guisado.

Il a été chaleureusement remercié pour son implication dans la normalisation pendant toutes ses années par les délégués d'ISO TC94 SC13 en septembre 2023 (à Ueda, Japon), par les délégués du CEN TC162 en octobre 2023 (à Berlin, Allemagne) et par les participants au groupe de coordination des EPI, AFNOR S70A en décembre 2023 (photo).

2.2.2 Textiles de maison et de loisirs

• Articles de couchage (gigoteuse), Couettes et Tours de lit

Trois normes ont été élaborées sous un mandat de la Commission Européenne :

- EN 16779-1 *Articles textiles de puériculture - Exigences de sécurité et méthodes d'essais pour les couettes de lit d'enfants - Partie 1: Couette (excluant les housses de couette)*
- EN 16780 *Articles textiles de puériculture - Exigences de sécurité et méthodes d'essais pour les tours de lit d'enfants*
- EN 16781 *Articles textiles de puériculture - Exigences de sécurité et méthodes d'essais pour gigoteuses*

Ces normes ont été publiées en janvier 2019, mais leur citation au JOUE n'a pas été acceptée par la commission européenne.

Les points restés en suspens sur la sûreté des articles concernés nécessitant des améliorations, la décision avait été prise à la session plénière du CEN TC248 *Textiles et produits textiles* de 2017 de réviser ces normes dès leur publication. Les travaux continuent sous la responsabilité seule du CEN TC248 avec des experts du CEN TC252.

La priorité a été donnée pour engager les travaux de révision de la norme EN 16781:2018 sur les gigoteuses en tant que thème de travail préliminaire enregistré en octobre 2019. Le groupe de travail CEN TC248 WG34 (animation française) a complètement revu la structure du projet en adoptant celle appliquée aux normes du CEN TC252 et revient sur certaines exigences sur la base des retours d'expériences ; il s'est réuni (à distance) en janvier, mars, juin et septembre 2022. À l'issue du traitement des commentaires concernant le projet en tant que thème de travail préliminaire, le groupe de travail a recommandé l'activation du projet (avec, si l'activation est approuvée, un échéancier de développement à respecter). Le comité technique CEN TC248 a lancé la consultation sur l'activation du projet en octobre 2022 jusqu'en début janvier 2023. Approuvé, le projet a été discuté lors des réunions de janvier, avril, mai, septembre et octobre 2023 pour préparer une version à soumettre à l'enquête européenne. Le projet pour l'enquête a été envoyé à la Secrétaire du CEN TC248 en novembre 2023. Cependant comme des spécifications techniques (CEN TS 17394-1, -3 et -4) sont citées comme références normatives, et que cette situation n'est pas recommandée pour une norme dont il est prévu une citation au JOUE, une décision d'approbation du bureau technique du CEN, puis une décision de la commission européenne doivent être prises avant le lancement de l'enquête européenne.

Hors mandat, le complément sur les housses de couette (EN 16779-2), le projet de norme a été activé en janvier 2020 et a été soumis à l'enquête publique française au deuxième trimestre 2020. Bien qu'approuvé au CEN, en traitant les commentaires, le groupe de travail CEN TC248 WG34 a restructuré l'ensemble du projet sur la base du modèle de la révision d'EN 16781. Cette démarche a conduit à la soumission du projet remanié à une deuxième enquête publique française en juillet 2021. Les commentaires de cette deuxième enquête ont été traités au cours des dernières réunions de 2021 pour préparer le vote final. Le vote final a eu lieu de mars à mai 2022. Approuvée, la norme NF EN 16779-2 *Articles textiles de puériculture - Exigences de sécurité et méthodes d'essai pour les couettes pour lit à nacelle - Partie 2 : Housses de couette (excluant les couettes)*, a été publiée en septembre 2022. En 2023, dans la perspective d'un nouveau mandat (appelée dorénavant « *demande de normalisation* »), il a été proposé que cette norme en fasse partie de façon à ce que la référence à sa future révision soit citée au JOUE en support du Règlement sur la sécurité générale des produits.

2.2.3 Textiles de santé

- **Les dispositifs médicaux**

Les produits de ce secteur sont soumis au règlement européen 2017/745 conduisant à un marquage CE.

Le remboursement par la Sécurité Sociale est également prévu pour certains d'entre eux.

Les principaux articles concernés sont :

- les **pansements** (CEN TC205 WG15): pansements (primaires en contact avec la plaie ou secondaires pour recouvrement, fixation et maintien), coton hydrophile, gaze, bandes, compresses, mèches, sparadraps ;

En septembre 2019, le comité technique CEN TC205 a décidé de la révision des parties d'EN 13726 de façon à les regrouper dans un seul projet EN 13726 ayant pour titre : *Méthodes d'essai pour les pansements primaires en contact avec la plaie- Absorption, perméabilité à la vapeur d'eau, résistance à la pénétration de l'eau, conformabilité*. Le projet a été soumis à l'enquête publique française au premier trimestre 2021 : la commission BNITH SANTÉ a désapprouvé ce projet en raison de nombreux points techniques encore à résoudre (toutes les autres délégations européennes ayant répondu ont approuvé). Une prolongation du temps de développement du projet de 9 mois a été acceptée en juillet 2021. Les commentaires ont été traités au cours du deuxième semestre 2021 pour préparer le vote final. Le projet EN 13726 a été soumis au vote final de janvier à mars 2023 (approbation française avec commentaires). Approuvé au CEN, la norme NF EN 13726 a été publiée en septembre 2023.

Le projet EN 16756 *Pansements antimicrobiens - Exigences et méthodes d'essai* avait été réinscrit comme thème préliminaire afin de laisser du temps pour procéder à de nouveaux essais interlaboratoires mais avait été néanmoins abandonné en août 2015 pour "renaître" sous l'identification d'un autre projet : EN 17854, *Pansements antimicrobiens - Exigences et méthodes d'essai* enregistré d'abord comme thème de travail préliminaire (PWI) et a été activé en juin 2021. Le projet NF EN 17854 a été soumis à l'enquête publique française de juillet à août 2022. La commission BNITH SANTÉ a désapprouvé le projet, bien qu'il présente un contenu technique très détaillé, il est estimé trop restrictif. De nombreux pansements en seront exclus (tels que les pansements non absorbants ou super absorbants) et ceux dont les activités sont plus limitées ou ciblées. L'ajout d'activités antibactériennes et antifongiques séparées serait déjà un plus. Le projet EN 17854 a été soumis au vote final de mai à juillet 2023. De nouveau, la commission BNITH SANTÉ a désapprouvé le projet pour les raisons évoquées lors de l'enquête, mais également pour l'absence de document indiquant comment les commentaires de l'enquête ont été traités. La désapprobation française étant minoritaire, le projet final a été approuvé.

- les **orthèses** : bas et bandes de compression médicale, ceintures abdominales ou lombaires, colliers cervicaux, genouillères, chevillères, bandages herniaires, contention rigide, couvre-moignons, vêtements compressifs.

La Haute Autorité de Santé (HAS), sur la base des recommandations de sa Commission Nationale d'Évaluation des Dispositifs Médicaux et des Technologies de Santé (CNEDIMTS), a émis un avis en 2010 sur les conditions d'inscription des dispositifs de compression/contention dans la liste des produits et prestations remboursables (LPPR) du code de la Sécurité Sociale. Elle recommande notamment aux industriels de s'organiser afin de mettre en place un processus de normalisation. Sur cette base, un certain nombre de normes ont été publiées depuis (bas de compression médicale, bandes de contention/compression, manchons et orthèses de compression médicale).

Le BNITH a une seule norme rendue d'application obligatoire (NROA) : NF G30-102:1986, *Textiles - Articles de bonneterie - Détermination de la pression de contention*. Celle-ci ne sera pas en révision en 2023. En revanche, pour tenir compte des évolutions techniques des articles textiles de compression médicale, un premier amendement a été publié en 2018 et un deuxième en 2022.

Comme l'essentiel pour les articles textiles de compression médicale, dans le cadre de leur remboursement par la Sécurité sociale, sera d'être conformes à des spécifications techniques, définies dans les normes NF S97-114, NF S97-116 et NF S97-117. La confirmation de cette approche par la HAS devrait logiquement être suivie par l'abrogation de l'arrêté citant la norme NF G30-102:1986 (Arrêté du 15 juin 1989 portant mise en application obligatoire de normes, référence : NOR INDD8900457A du J.O. du 01/07/1989). Les fabricants d'articles textiles de compression médicale attendent cette abrogation pour pouvoir réviser la norme NF G30-102 en y intégrant les amendements, pour une meilleure lisibilité d'une version consolidée.

- les **implants** : les prothèses vasculaires, les ligaments artificiels, les plaques de hernie, les fils résorbables ou non

En juillet 2020, la commission BNITH SANTÉ a présenté un nouveau projet de norme concernant des fils destinés à des dispositifs médicaux : prNF G08-100, *Monofilaments et multifilaments — Fils destinés aux dispositifs médicaux de classes II et III — Exigences et méthodes d'essais*. Depuis la dernière réunion de décembre 2020, peu de progrès ont été fait sur ce projet en raison d'un changement de poste de la cheffe de projet. Néanmoins, le projet n'est pas abandonné, mais sans pour autant être réactivé en 2023.

- les **textiles de « bloc opératoire »** : la partie « bloc opératoire » est aussi active pour les vêtements et champs chirurgicaux (réutilisables ou non), les masques chirurgicaux.

Dans la perspective de la citation des normes au JOUE comme normes harmonisées au titre du Règlement européen 2017/745, le principe de la révision des normes EN 13795-1:2019 *Vêtements et champs chirurgicaux - Exigences et méthodes d'essai - Partie 1 : champs et casaques chirurgicaux*, EN 13795-2:2019 *Partie 2 : tenues de bloc* et EN 14683:2019 *Masques à usage médical - Exigences et méthodes d'essai* a été acceptée en fin 2021. Les sous-groupes de chaque projet se sont réunis plusieurs fois tout au long de l'année 2022 pour préparer chaque projet pour les enquêtes CEN. Les projets prNF EN 13795-1, prNF EN 13795-2 et prNF EN 14683 ont été soumis à l'enquête publique française de fin août à octobre 2023. La commission BNITH SANTÉ a approuvé les prNF EN 13795-1 et prNF EN 13795-2 avec commentaires, mais a désapprouvé le prNF EN 14683. La principale raison de la désapprobation s'appuie sur la proposition de la suppression du type I, masques à associer plutôt comme masques grand public (cf. CEN TS 17553) de façon à ce qu'EN 14683 soit restreint exclusivement aux usages médicaux.

L'évaluation des projets par le consultant HAS est attendue pour début 2024. Les commentaires reçus à l'enquête et ceux du consultant HAS seront traités pour préparer les projets pour le vote final.

La norme ISO 22610 *Champs chirurgicaux, casaques et tenues de bloc, utilisés en tant que dispositifs médicaux, pour les patients, le personnel et les équipements - Méthode d'essai de résistance à la pénétration de la barrière bactérienne à l'état humide* a été publiée à l'ISO en septembre 2018 (norme élaborée dans le groupe de travail ISO TC94 SC13 WG6). Des essais interlaboratoires ont été menés en 2019 pour exploiter de nouvelles pistes d'amélioration de la répétabilité et de la reproductibilité de la méthode. Au terme des trois ans laissés pour un thème de travail préliminaire, le projet a été automatiquement supprimé du programme de travail. Il reste cependant noté comme "une étude de projet" au sein du sous-comité ISO TC94 SC13.

Le projet ISO 22615 *Vêtements de protection — Exigences de performance et méthodes d'essai pour les vêtements de protection contre les agents infectieux* a été accepté en juin 2021. Ce projet est en fait une internationalisation de la norme EN 14126:2004 (titre conservé à l'ISO). Les commentaires soumis et leur(s) résolution(s) ont été discutés lors de la réunion (à distance) du groupe de travail ISO TC94 SC13 WG6 en juin 2022 et (en présence, mode hybride) lors de la session plénière du SC13 à Winterthur en septembre 2022. Pour la suite des travaux, les États-Unis et le Brésil ont apporté leur contribution, et le Japon a été invité à examiner les lignes directrices et les normes nationales pour les sujets relevant du champ d'application. Une demande d'une prolongation de 9 mois pour le développement du projet a

été acceptée mai 2023. Un appel à commentaires sur le projet de comité (« CD ») a été lancé en mai-juin 2023 et une évaluation indicative du consultant HAS a été reçue avec commentaires. Les commentaires ont été traités au second semestre 2023 pour préparer la version pour l'enquête.

- **Textiles hospitaliers**

Les textiles à usage hospitalier se placent dans plusieurs applications telles que la literie (draps, taies d'oreillers, alèses, couvertures ou dessus de lit), la toilette (serviettes et gants), l'ameublement, les vêtements de patients (chemises, ...), du personnel (blouses, ...)

La norme NF EN 14065 *Textiles traités en blanchisserie- Système de maîtrise de la biocontamination* sert à qualifier les blanchisseries hospitalières. À la session plénière du CEN TC248 en 2019, il a été décidé de lancer une consultation pour avoir un retour d'information des pays européens sur l'application de cette norme. La consultation a été lancée fin 2019 jusqu'à fin avril 2020. Au deuxième trimestre 2021, il a été considéré comme nécessaire de réviser la norme EN 14065:2016 en raison de l'impact du SRAS-Cov-2 et de la Covid-19 qui en résulte sur la capacité des blanchisseries à être capables d'atteindre une propreté hygiénique et de satisfaire les exigences des clients, non seulement dans le secteur de la santé, mais aussi dans les secteurs de l'hôtellerie, des loisirs et d'autres secteurs sensibles, ce qui garantirait son adéquation aux défis actuels. Le projet de révision a été enregistré comme thème de travail préliminaire en mai 2021 et un nouvel animateur (britannique) du groupe de travail CEN TC248 WG17 a été désigné en avril 2020 pour mener ces travaux. Le groupe de travail WG17 s'est réuni en février, avril et juin 2023 pour préparer le projet pour son activation prévue début 2024.

À la demande de son animateur, le groupe de travail CEN TC248 WG17 va se voir également confier la révision de la norme EN 13569:2002 *Serviettes textiles essuie-mains en bobine pour distributeur - Critères de performance et traitement*.

- **Textiles pour hygiène "grand public"**

- **Neutralisant d'odeurs**

Le projet ISO 17299-6, *Textiles — Détermination des propriétés de neutralisation d'odeurs — Partie 6: Méthode par chromatographie en phase gazeuse utilisant un dosage et un échantillonnage automatisés*, a été approuvé comme nouveau projet en 2022. Le groupe de travail ISO TC38 WG23 *Propriétés biologiques des textiles*, s'est réuni à distance en mars 2023 et en présence, à Séoul, Corée du Sud, en octobre 2023. Un essai interlaboratoires a été organisé en 2023 : plusieurs laboratoires (dont certains français) ont fait part de leur souhait de participer, mais peu ont été finalement reçus : seulement ceux qui disposaient des équipements de prélèvements automatiques.

- **Activité virucide**

La révision d'ISO 18184 :2019, *Textiles — Détermination de l'activité virucide de produits textiles*, a été approuvée comme nouveau projet en janvier 2023. La principale raison de la demande de révision concerne la prise en compte du virus SARS-Cov2 à la suite de la pandémie de la Covid-19.

La commission BNITH SANTÉ avait donné un avis défavorable pour la raison suivante : « le SARS-CoV-2 ne devrait pas être inscrit dans les virus à tester, car il s'agit d'un virus de classe de pathogénicité 3, comme précisé dans la directive 2000-54-CE ; sa manipulation ne peut se faire qu'en laboratoire de haute sécurité de classe 3, ce qui implique des coûts et des délais extrêmement élevés, peu compatibles avec les possibilités des industriels qui demanderont ces essais. Cela restreindra également considérablement le nombre de laboratoires pouvant répondre à ces demandes. Il semble donc nettement préférable de proposer un virus modèle. Un autre coronavirus pourrait ainsi être recommandé. Cela serait parfaitement en ligne avec l'esprit des normes en général, et de l'ISO 18184 en particulier (qui propose déjà d'utiliser un calicivirus félin parmi les virus modèles). »

Le groupe de travail ISO TC38 WG23 *Propriétés biologiques des textiles*, s'est réuni à distance en mars

2023 et en présence, à Séoul, Corée du Sud, en octobre 2023. Un essai interlaboratoires visant le virus SARS-Cov2 a été organisé en 2023 entre quatre laboratoires japonais et des premiers résultats issus de deux d'entre eux ont été montrés lors de la réunion d'octobre 2023. L'enquête sur le projet ISO DIS 18184 a été lancée de novembre 2023 à janvier 2024. Dans le cadre de sa reprise dans la collection nationale (en remplacement de NF ISO 18184 :2019, le projet prNF ISO 18184 a été soumis à l'enquête publique française en novembre-décembre 2023 et a été approuvé avec des commentaires.

2.2.4 Textiles à usage technique

• Supports textiles revêtus (STR), groupe européen animé par la France

Le groupe de travail CEN TC248 WG4 se réunit deux fois par an (février et septembre 2023).

Le groupe de travail CEN TC248 WG4 a suivi les révisions des normes internationales sous la responsabilité du groupe de travail ISO TC45 SC4 WG13 :

- La révision d'ISO 5978:1990 *STR — Détermination de la résistance au blocage* a été acceptée en février 2021. Le projet a été soumis à l'enquête publique française de juin à août 2022 (approbation avec commentaires éditoriaux et technique). Les commentaires ont été traités en octobre 2022 par le groupe de travail WG13 pour préparer le vote final. Le projet ISO FDIS 5978 a été soumis au vote final de mai à juillet 2023 (approbation française sans commentaires). Approuvée à l'ISO et au CEN, la norme NF EN ISO 5978 a été publiée en septembre 2023.
- La révision d'ISO 7617-1:2001, *Supports textiles revêtus de plastique pour ameublement et garniture — Partie 1: Spécifications des étoffes tricotées revêtues de PVC* a été acceptée en novembre 2021. Une consultation pour l'envoi à l'enquête DIS a été lancée d'avril à juin 2022 (avis favorable de la commission BNITH Produits Textiles, sans commentaires). Acceptée, l'enquête DIS a été lancée de juin à septembre 2023 (approbation française sans commentaires) et le projet a été approuvé sans modification technique, lui permettant de s'affranchir d'un vote final et d'aller vers une publication directe.
- Un nouveau projet ISO 17581 *STR — Détermination de la résistance à l'absorption d'eau* a été approuvé et inscrit au programme de travail en juillet 2022. Un appel à commentaires sur le projet de comité (CD) a été lancé de mars à mai 2023.
- Le groupe de travail européen a accepté en octobre 2022 de proposer la norme EN 15977:2011, *Propriétés mécaniques - Détermination de l'allongement sous charge et de la déformation résiduelle* comme projet de norme ISO, avec, en binôme, un chef de projet français (Farid Sahnoune) et une cheffe de projet allemande. La consultation sur le nouveau projet ISO NP 18636 a été lancée de juillet à octobre 2023 et le projet a été approuvé.
- À la suite de la revue systématique, la révision d'ISO 2411 :2017, *STR - Détermination de l'adhérence du revêtement* a été acceptée en janvier 2023. La révision étant mineure, le projet ISO DIS 2411 a été soumis à l'enquête de mai à août 2023, en parallèle avec l'enquête CEN (désapprobation française avec commentaires techniques et éditoriaux portant notamment sur des difficultés importantes de mise en œuvre, notamment pour la méthode 2). Les commentaires ont été traités en octobre 2023 pour préparer le vote final (prévu en 2024).

Le groupe de travail CEN TC248 WG4 a engagé des révisions de normes européennes :

- Révision d'EN 1875-3:1997 *STR - Détermination de la résistance au déchirement - Partie 3: Méthode sur éprouvettes trapézoïdales*. Le projet a été soumis à l'enquête publique française en septembre-octobre 2021 (désapprobation avec commentaires techniques). La commission BNITH a désapprouvé le projet en raison de la manière de calculer la résistance à la déchirure : en effet, le changement dans le calcul du résultat entraîne la désuétude des données historiques collectées depuis des décennies et la modification (non justifiée) affectant les résultats finaux ne peut être acceptée. Lorsque ces commentaires seront pris en compte, la position française sera positive car toutes les autres modifications (conditionnement, échantillonnage, appareil, dimension du spécimen) améliorent la norme. La position française a été prise en compte lors de la réunion de janvier 2022. Comme des vérifications concernant des résultats en fonction du mode de calcul étaient nécessaires, une réunion spécifique a été planifiée en juin 2022 pour préparer le projet final. Le projet a été soumis au vote final de septembre à novembre 2022. Approuvée au CEN, la norme NF EN 1875-3 a été publiée en mars 2023.
- Révision d'EN 15618:2009 *STR - Étoffes d'ameublement - Classification et méthodes d'essai*. Le projet a été soumis à l'enquête publique française en août-septembre 2021 (approbation sans commentaires). Le projet a été soumis au vote final d'août à octobre 2022. Approuvée au CEN, la norme NF EN 15618 a été publiée en février 2023.

- Un nouveau projet de thème de travail préliminaire a été proposé concernant la détermination de l'efficacité de la résistance à la traction après pliage simple. La consultation a été lancée de mars à mai 2023 : le projet a été approuvé (WI764).

• Cordages

Le groupe de travail international ISO TC38 WG21 *Cordes, cordages, élingues et filets de pêche* dont le secrétariat est assuré par Eurocord est toujours très actif et s'est réuni à distance en mai 2023 et en présence à Bruxelles, Belgique en octobre 2023 (en mode hybride).

- La révision de la norme ISO 18264:2016 *Élingues textiles — Élingues de levage pour opérations de levage pour usage général en cordages en fibres — Polyéthylène à haut module (HMPE)* a été acceptée avril 2021. Le projet a été soumis à l'enquête DIS de janvier à avril 2022 ; approuvé, le projet final FDIS a été soumis au vote final de septembre à novembre 2022. Approuvée, la norme ISO 18264 a été publiée en décembre 2022. À noter que ce sujet est officiellement sous la responsabilité de l'UNM (commission UNM 38).
- Le projet ISO 18692-4 *Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines — Partie 4: Polyarylate* a été approuvé en septembre 2022. Le projet ISO 18692-4 est la conversion en norme de la spécification technique ISO TS 19336:2015 *Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines — Polyarylate*. Le projet prNF ISO 18692-4 a été soumis à l'enquête publique française en décembre 2022 jusqu'en février 2023 : approbation avec commentaires. Le projet ISO FDIS 18692-4 a été soumis au vote final en juillet-août 2023. Approuvée à l'ISO, la norme NF ISO 18692-4 a été publiée en octobre 2023.
- Dans le même esprit, le projet ISO 18692-5 *Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines — Partie 5: Aramide* est proposé et accepté en février 2023 sur la base de la conversion en norme de la spécification technique ISO TS 17920:2015 *Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines — Aramide*. À l'instar des autres parties, la partie 5 sera reprise dans la collection des normes nationales. Le projet prNF ISO 18692-5 a été soumis à l'enquête publique française en avril jusqu'en juin 2023 : approbation avec commentaires. Le projet ISO FDIS 18692-5 est soumis au vote final de décembre 2023 à février 2024.

Sur le plan français, le projet de norme, élaboré à la demande de Sécurofeu, NF G36-201 *Cordages en fibres et Filets - Réaction au feu - Exigences de performances et méthodes d'essais* a été soumis à l'enquête publique en novembre-décembre 2020-janvier 2021. Les réunions de dépouillement en janvier et février 2021 ont conduit à la publication de la norme en août 2021. Dans le but de pouvoir répondre à ces exigences légitimes des utilisateurs et de contribuer à la sécurité des lieux dans lesquels ces produits sont installés, la norme permet d'évaluer le comportement au feu des filets et cordages et d'en définir des performances. Certains points d'amélioration des méthodes d'essai et l'exploitation des résultats ont été relevés en 2022 et une révision de la norme est envisagée (mais non engagée en 2023).

2.2.5 Plumes et duvets

Toutes les normes concernant les plumes et duvets ayant été publiées en 1999 et en 2018, DIN (Allemagne) a renoncé à présider le comité technique et à en tenir le secrétariat en 2019 ; mais devant la nécessité de réviser certaines normes, UNI (Italie) a présenté sa candidature et obtenu la présidence et le secrétariat du comité technique CEN TC443 en 2020.

Le groupe de travail CEN TC443 WG3 s'est réuni (en présence, mode hybride) en février à Bruxelles, Belgique, en septembre à Milan, Italie, et (à distance) en novembre 2023.

Le programme de travail a été défini sur la base de révisions des normes suivantes ou de nouveaux projets, confiées à un nouveau groupe de travail CEN TC443 WG3 (dont l'animation est également italienne) et toutes enregistrées en tant que thèmes de travail préliminaire (PWI):

- Révision d'EN 12934:1999 *Plumes et duvets - Étiquetage de composition des plumes et duvets traités pour utilisation comme unique produit de garnissage*. La consultation concernant l'activation du thème de travail a eu lieu d'avril à juin 2022. L'activation ayant été approuvée, un échéancier de développement est maintenant à respecter (enquête prévue au deuxième trimestre 2023). En raison de retard dans le développement, une prolongation du temps de développement du projet de 9 mois a été demandée en novembre-décembre 2022. La demande a été approuvée. Après un appel aux experts sur le choix des dénominations, d'oiseaux aquatiques en septembre, le projet a été envoyé en novembre au Secrétariat du CEN TC443 pour l'enquête CEN (prévue début 2024). Amendement A1 à EN 1885:2018 *Plumes et duvets - Termes et définitions*. La consultation concernant l'activation du thème de travail a eu lieu de juin à août 2022. L'activation ayant été approuvée, un échéancier de développement est maintenant à respecter (enquête prévue au troisième trimestre 2023). En raison de retard dans le développement du projet de révision d'EN 12934 (les nouveaux termes et définitions devant être intégrés dans l'amendement A1 d'EN 1885, une prolongation du temps de développement du projet de 9 mois a été demandée en mars-avril 2023. La demande a été approuvée. Le projet a été envoyé en novembre au Secrétariat du CEN TC443 pour l'enquête CEN (prévue en 2024).
- Projet WI00443013 concernant une méthode d'essais de détermination de l'espèce animale. Le PWI est enregistré depuis décembre 2021. Un premier projet a été présenté en juin 2022 sur la base du standard IDFB-20 (International Down and Feather Bureau). Le texte prend également en compte les travaux de deux auteurs américains et de l'Université de Copenhague.
- Projet WI00443011 concernant l'étiquetage de la composition des plumes et du duvet transformés mélangés à d'autres matières à des fins de remplissage. Le PWI est enregistré depuis décembre 2021.
- Projet WI00443012 concernant des méthodes d'essai de détermination de la composition quantitative des plumes et du duvet mélangés à d'autres matières. Le PWI est enregistré depuis décembre 2021.

À l'issue de la réunion de novembre, le comité technique CEN TC443 a ouvert une consultation (de novembre 2023 à janvier 2024) pour l'activation de chaque thème de travail de ces trois derniers projets.

3 - Perspectives 2024

Pour mémoire, dans le cadre du système français de normalisation (décret 2009-697 du 16 juin 2009, modifié par le décret 2021-1473 du 10 novembre 2021), le BNITH a des responsabilités centrées sur la délégation d'AFNOR (votes directs au CEN et à l'ISO, désignation des experts français aux groupes de travail européens et internationaux, maîtrise de la version française de tous les projets destinés à être soumis à l'enquête publique française, etc.).

Dans cette perspective, les activités de normalisation du BNITH sont évaluées selon le référentiel NF X 50-088:2009, permettant le maintien de l'agrément ministériel. Le BNITH a été audité fin août 2023 par le comité d'audit et d'évaluation, intervenant pour le compte du délégué interministériel aux normes. L'agrément du BNITH a été renouvelé pour quatre ans (2024-2027).

Le travail normatif européen mais aussi international prévu en 2024 continuera à évoluer vers des bases d'une normalisation « plus proche des marchés », plus proche de l'utilisateur final des produits et soucieuse de répondre à des exigences de santé et de sécurité, dans le cadre du développement durable et de l'économie circulaire, sans oublier le bien-être animal.

Les organisations professionnelles se mobilisent en effet dans ce sens en relation avec le BNITH pour répondre au plus près des besoins des entreprises de la filière textile – habillement - distribution - entretien.

L'actualité internationale 2024 sera marquée par les réunions :

- du groupe de travail *Composition et essais chimiques* ISO TC38 WG22 (identification des fibres, nouvelles fibres, etc.
- du groupe de travail *Économie circulaire dans la filière textile-habillement* CEN TC248 WG39 (en particulier sur la notion de durabilité)
- du comité technique *Habillement* ISO TC133, de ses groupes de travail en septembre à Changshu, Suzhou, Chine.
- du sous-comité technique *Habillement de protection* ISO TC94 SC13 et groupes de travail associés en septembre aux Pays-Bas (le lieu reste à être confirmé).
- du comité technique *Dispositifs électroniques prêts à porter* IEC TC124 avec réunions des groupes de travail en mai à Helsinki, Finlande et en novembre à Arlington, USA.
- du comité technique *Habillement de protection* CEN TC162 en octobre à Haan, Allemagne.
- du comité technique *Textiles et produits textiles* CEN TC248 en octobre à Bruxelles, Belgique.

Si des propriétés traditionnellement abordées au sein de la filière continueront de faire l'objet de travaux, à savoir : composition chimique de mélanges textiles, méthodes d'entretien et solidité des coloris, aspect des étoffes, propriétés physiques des étoffes, textiles enduits, cordages, les travaux sur d'autres propriétés plus innovantes seront poursuivis ou initiés en 2023, notamment :

- des méthodes d'essais (éraflures) ou d'évaluation d'aspects pour tenir compte des besoins relevés dans l'étude DURHABI ;
- les propriétés et les performances des vêtements chauffants (projet commun ISO/IEC) ;
- la révision du rapport technique européen sur les cosmétotextiles ;
- les méthodes d'essais complémentaires concernant les microplastiques d'origines textiles ;
- le mesurage numérique des étoffes (notamment l'aspect du boulochage, la capture ou non de particules) ;
- le bien-être animal : spécifications pour la production, la préparation et la traçabilité des fibres pour des animaux autres que le lapin angora (tels que la chèvre angora).

L'application du règlement européen sur la sécurité générale des produits (RSGP) en remplacement de la directive retient toujours une forte attention professionnelle.

Les travaux relatifs à la sécurité des utilisateurs s'intensifient sur deux principaux axes :

- les risques mécaniques, en particulier vis-à-vis des produits textiles destinés aux enfants : risques de strangulation liés aux cordons, risques de suffocation liés aux boutons et autres petits éléments arrachés, risques posés par les articles de couchage situés dans l'environnement du couchage de l'enfant. Avec, en particulier, un accent mis sur des petits objets tels que les piles-boutons dans les cas d'ingestion.
- les risques chimiques, avec les produits chimiques soumis à réglementation, des organostanniques, des paraffines chlorées à courte et moyenne chaîne SCCP-MCCP , des perfluorés (PFOA, PFOS), des conservateurs à base de chlorophénol, etc.

Dans le contexte européen, le règlement sur l'écoconception pour des produits durables (ESPR), le passeport numérique des produits auront une incidence forte sur la filière textile-habillement.

Dans le domaine des EPI, au-delà du domaine des vêtements et des gants de protection qui concerne le BNITH, des thèmes importants apparaissent comme la compatibilité de l'ensemble des équipements utilisés par un individu ou l'interopérabilité de ces équipements, sans oublier les aspects relatifs à l'intégration de "systèmes intelligents", sans oublier leur éco-conception. En particulier, la révision de la norme concernant la protection contre les pesticides représente un fort enjeu pour la France.

Le domaine de la santé se développe fortement, pas seulement dans le cadre des dispositifs médicaux (propriétés antimicrobiennes des pansements) mais dans un champ plus large, qu'il s'agisse de la qualité hygiénique du linge hospitalier ou des propriétés des produits textiles.

La communication sur les aspects environnementaux ou sur des propriétés qui permettent de différencier les produits reste une forte préoccupation qui demande une rationalisation et des définitions claires des termes marketing employés, associées à des méthodes de contrôle des allégations figurant sur les étiquettes.

Sur le plan français, les thèmes de travail suivants seront poursuivis ou développés pour élaborer :

- l'évaluation de la durabilité des articles textiles d'habillement ;
- la méthode de validation humaines des orthèses.

Le BNITH, en tant que relai du Système Français de Normalisation auprès des pôles de compétitivité Techtera et EuraMaterials, continuera en 2024 comme les années précédentes ses efforts pour l'implication de la normalisation dans l'innovation supportée par ces pôles.

4 - Annexes

Annexe 1 : La carte d'identité du BNITH

Annexe 2 : Thèmes abordés en normalisation et Influence française

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2024

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2023

Annexe 5 : Structure du BNITH – Domaines d'activités des commissions

Annexe 6 : Les structures européennes et internationales du Textile et de l'Habillement (CEN TC248, ISO TC38 et ISO TC133) et des commissions françaises de suivi.

Annexe 7 : Les structures européennes et internationales des Vêtements et gants de protection (CEN TC162 et ISO TC94 SC13) et des commissions françaises de suivi.

Annexe 8 : La structure européenne des Dispositifs médicaux non-actifs (CEN TC205) et des commissions françaises de suivi.

Annexe 9 : Le système de normalisation

Annexe 10 : Le processus d'élaboration d'une norme française, européenne et internationale

Annexe 11 : Lexique

Annexe 1 :

Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement

• Domaine d'intervention du BNITH

Le Bureau de Normalisation de l'Industrie Textile (BNIT) a été créé en 1989 à la demande de l'Union des Industries Textiles (UIT) puis sa compétence s'est étendue au domaine de l'Habillement en 1991, pour devenir le Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement (BNITH) à la demande de l'Union Française des Industries de l'Habillement (UFIH, devenue en 2016 UFIMH).

Intégré à l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH), son champ de compétences concerne les fibres, fils, étoffes, matières premières pour l'industrie textile, les produits textiles à usage d'ameublement et à usage technique, les produits textiles à usage d'habillement y compris les vêtements de travail et de protection. Son champ d'activité s'est élargi par la suite aux plumes et duvets et au domaine de la santé.

Domaine d'intervention, tel que défini dans l'agrément ministériel du 10 février 2011 :

"Normalisation dans le domaine des matières premières pour l'industrie textile, des fibres, fils, étoffes, et des produits issus de la transformation de ces matières, à usage d'habillement, y compris vêtements de travail et de protection, à usages d'ameublement, à usages techniques et à usages dans le domaine de la santé y compris les dispositifs médicaux."

• Information financière simplifiée

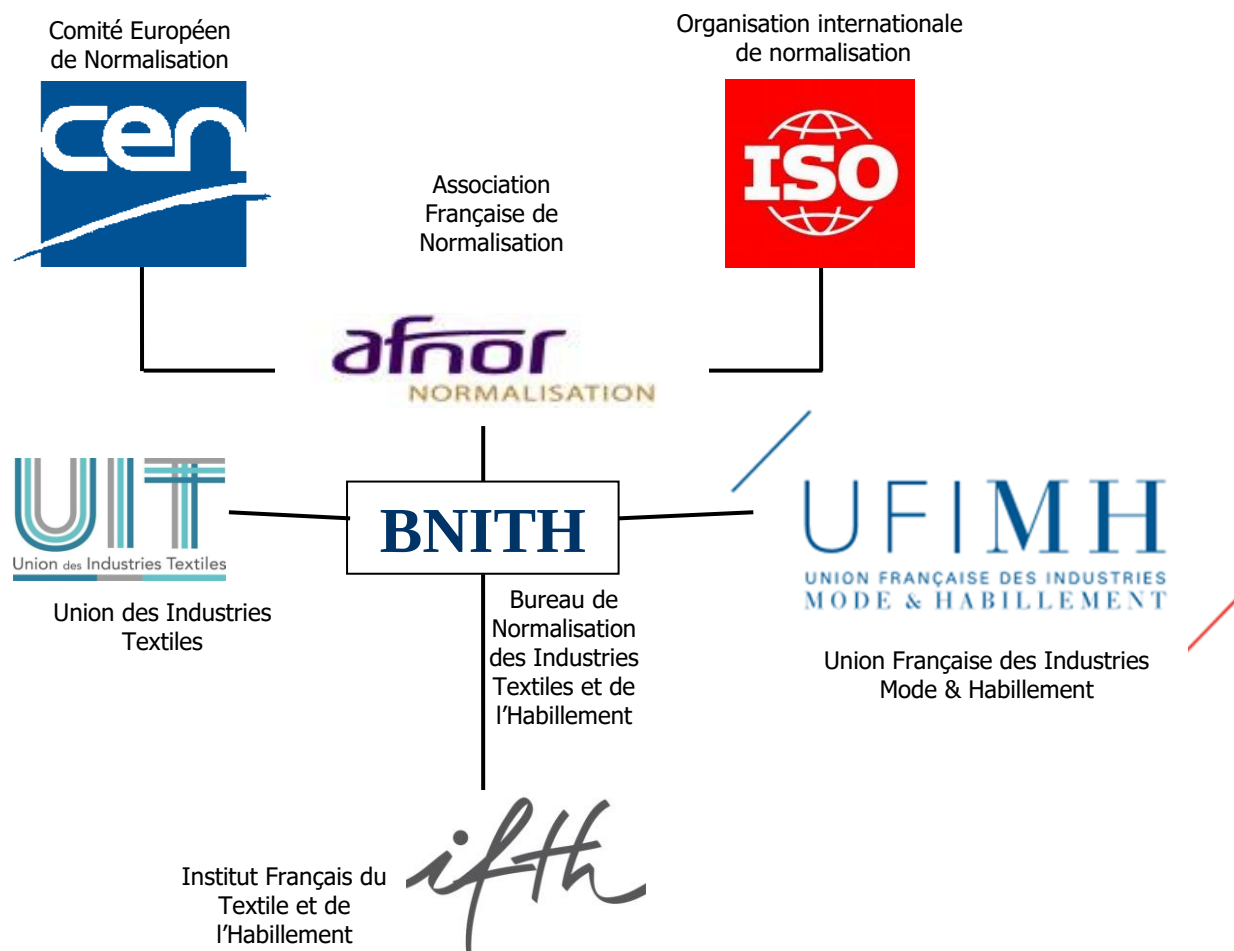
RECETTES 2023		CHARGES 2023	
Subventions - Part de Dotation Budgétaire de l'État de l'IFTH pour le BNITH - Subventions Ministères Contributions des membres - Contribution financière des membres - Contribution support projet Rémunération d'AFNOR (Convention)	104 k€	Frais de Personnel Temps passé personnel du BNITH	230 k€
	6 k€	Déplacement	21 k€
	160 k€	Autres frais de fonctionnement - Traduction sous-traitance AFNOR (Convention AFNOR/BNITH) - Divers	39 k€ 1 k€
	0 €		
	21 k€		
TOTAL 291 k€			

NB : Le périmètre de ce budget simplifié est circonscrit aux seules activités du BNITH avec son personnel dédié et représente une partie du budget de l'IFTH consacrée de façon plus générale aux activités de normalisation. Son seul objectif est de donner une indication sur le coût des activités du BNITH, en tant que bureau de normalisation, s'il était une entité juridique propre.

• Effectifs du BNITH (exprimés en équivalent temps plein)

Personnel	2023
Encadrement	1,5
Assistants	1,0

• Les partenaires du BNITH

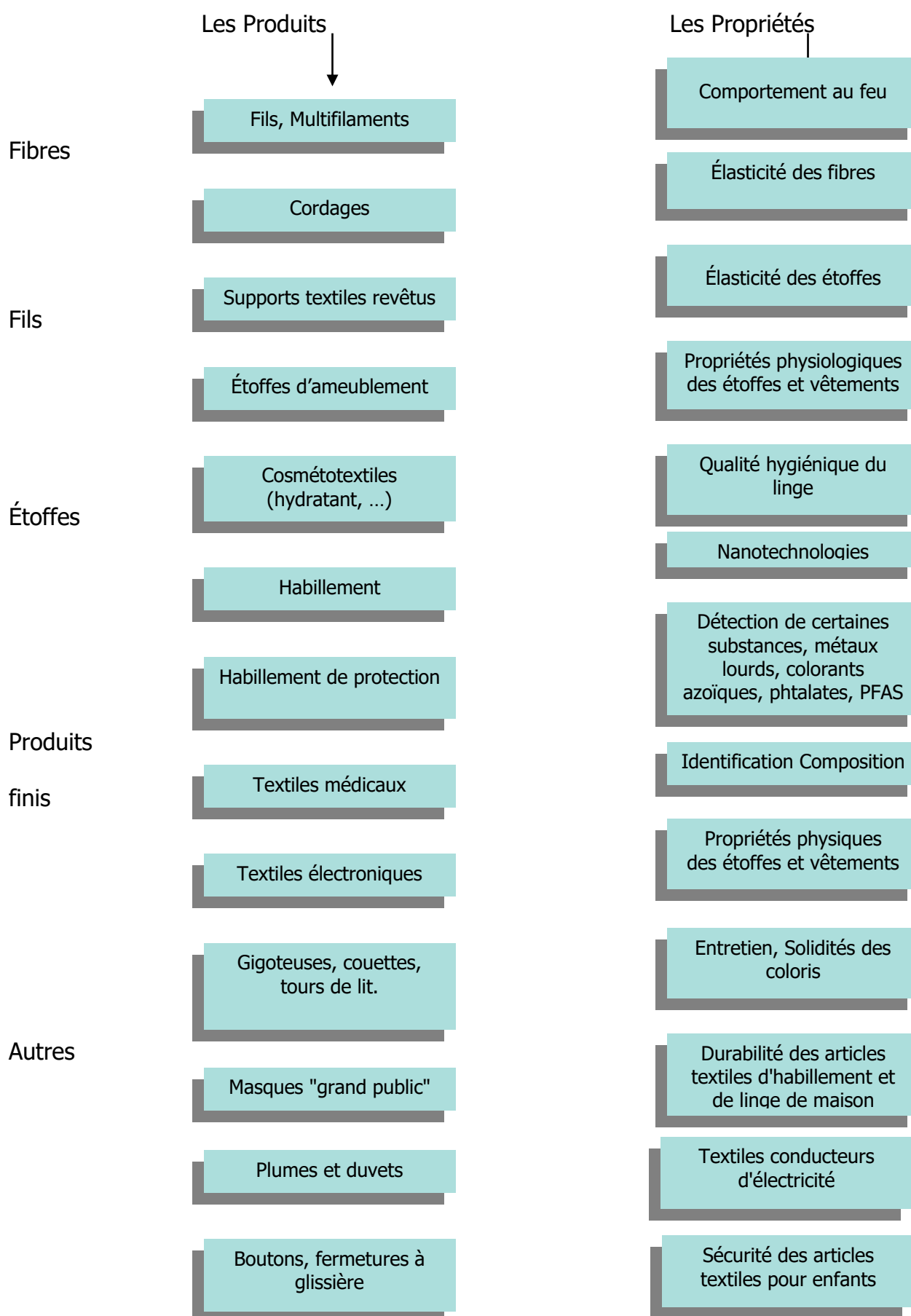


• Au sein du système français de normalisation

En liaison avec les bureaux de normalisation suivants :

AFNOR	Revêtements de sols, de murs et plafonds, vêtements de protection pour activités sportives ou pour sapeur-pompier, nanotechnologies, affichage environnemental, économie circulaire, passeport numérique des produits, etc.
BNAAH , Bureau de Normalisation des Activités Aquatiques et Hyperbares	Vêtements de protection de plongée
BNAE , Bureau de Normalisation de l'Aéronautique et de l'Espace	Cordages, tresses, parachutes
BNBA , Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement	Recouvrement de sièges, articles funéraires
BNPP , Bureau de Normalisation des Plastiques et de la Plasturgie	Fibres textiles de renfort de composites
UNM , Union de Normalisation de la Mécanique et du Caoutchouc	Supports textiles revêtus
AFNOR-UTE , Union Technique de l'Electricité	Revêtements de sol, vêtements de protection dans l'environnement électrique, électroniques textiles

Annexe 2 : Thèmes abordés en normalisation, Guide pour l'utilisation des normes et Influence française



Influence française

Dans le cadre des réflexions sur les moyens à mettre en œuvre permettant une évaluation objective de l'influence française en normalisation, le BNITH a défini et applique les principes décrits ci-après.

L'influence française en normalisation européenne et internationale se fonde sur l'évaluation de l'influence française sur chaque norme publiée, qui s'appuie sur 2 critères se déclinant eux-mêmes sur 5 niveaux.

Les critères sont :

- D'une part, l'importance stratégique du projet pour la France.
- D'autre part, l'importance de la prise en compte des contributions françaises.

Pour les 2 critères, les niveaux sont classés par ordre d'importance et une cotation de 1 à 5 est attribuée (par convention, la cotation "1" est attribuée pour l'aspect "le plus important").

Ainsi, pour le critère relatif à l'importance stratégique du projet, la cotation "1" représente un projet très stratégique pour lequel la France tient le "leadership" ; la cotation "5" représente l'absence d'intérêt stratégique du projet.

Et, pour le critère relatif à l'importance de la prise en compte des contributions françaises, la cotation "1" représente la reprise complète des contributions françaises au projet ; la cotation "4" représente l'ignorance des contributions françaises ; la cotation "5" représente l'absence de contributions françaises.

L'estimation de l'influence française d'un projet peut donc être faite par les 2 niveaux de chacun des 2 critères et peut être représentée graphiquement sur une grille (de 5 x 5 – abscisse : aspect stratégique, ordonnée : prise en compte des contributions). Par convention, des zones "d'influence" sont associées aux cases de cette grille : la zone comprenant les 9 cases définies par la cotation de "1" à "3" de chaque critère peut être qualifiée de zone "influence française", dans laquelle, la case ("1", "1") indique l'influence française "très significative".

Cet outil permet à une commission, au BNITH de faire une compilation des données relatives aux projets de son programme de travail permettant de visualiser la cartographie de l'influence française, mais également, comme outil de prise de décision, d'engager des actions pour "déplacer" certains positionnements.

Sur la base de 29 normes NF EN, NF EN ISO ou NF ISO publiées en 2023 (hors une NF ISO reprise d'ISO publiée antérieurement), les résultats globaux sont les suivants :

Sur les 29 normes NF EN, NF EN ISO ou NF ISO publiées au 15/12/2023 (hors 1 NF ISO reprises d'ISO publiées antérieurement)		5						
		4	1				1	
		3	1	1	1			
		2	3	6	1			
		1	14					
			1	2	3	4	5	

Pour chacune des normes prises en compte :

BNITH PRODUITS TEXTILES XP CEN/TS 17553 Textiles et produits textiles - Masques grand public - Exigences minimales, méthodes d'essai et utilisation	08/02/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> 1 2 3 4 5																									
BNITH PRODUITS TEXTILES NF EN 15618 Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Étoffes d'ameublement - Classification et méthodes d'essai	15/02/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> 1 2 3 4 5																									
BNITH HABILEMENT NF ISO 8559-4 Désignation des tailles de vêtements - Partie 4 : détermination des taux de couverture des barèmes de mensuration du corps	22/02/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> 1 2 3 4 5																									
BNITH PRODUITS TEXTILES NF EN 1875-3 Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Détermination de la résistance au déchirement - Partie 3 : méthode sur éprouvettes trapézoïdales (calcul des cinq pics les plus hauts)	15/03/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> 1 2 3 4 5																									
BNITH ESSAIS TEXTILES NF EN ISO 4484-1 Textiles et produits textiles - Microplastiques d'origines textiles - Partie 1 : détermination des pertes de matière des étoffes pendant le lavage	15/03/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> 1 2 3 4 5																									

BNITH EPI NF EN ISO 11610 Habilleement de protection - Vocabulaire	14/06/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> 1 2 3 4 5																									
BNITH ESSAIS TEXTILES NF ISO 5773 Textiles - Détermination des composants des fibres de lin	14/06/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> 1 2 3 4 5																									
BNITH ESSAIS TEXTILES NF ISO 18782 Textiles - Détermination de la production de chaleur dynamique hygroscopique	14/06/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> 1 2 3 4 5																									
BNITH ESSAIS TEXTILES NF EN ISO 4484-3 Textiles et produits textiles - Microplastiques d'origines textiles - Partie 3 : mesurage de la masse de matériaux collectés libérés par les produits finis textiles par la méthode de lavage domestique	21/06/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> 1 2 3 4 5																									
BNITH PRODUITS TEXTILES NF EN ISO 9073-1 Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 1 : détermination de la masse surfacique	21/06/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> 1 2 3 4 5																									

BNITH PRODUITS TEXTILES NF EN ISO 9073-3 Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 3 : détermination de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture par la méthode sur bande	28/06/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH PRODUITS TEXTILES NF EN ISO 9073-13 Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 13 : temps de transpercement successifs des liquides (urine artificielle)	28/06/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH PRODUITS TEXTILES NF EN ISO 9073-14 Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 14 : remouillage de l'enveloppe (urine artificielle)	28/06/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH EPI NF EN ISO 13997 Vêtements de protection - Propriétés mécaniques - Détermination de la résistance à la coupure par des objets tranchants	05/07/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH ESSAIS TEXTILES NF ISO 23232 Textiles - Caractère hydrophobe - Essai avec une solution eau/alcool	19/07/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									

BNITH PRODUITS TEXTILES FD CEN/TR 17945 Textiles et produits textiles - Textiles à électronique et TIC intégrées - Définitions, catégorisation, applications et besoins de normalisation	26/07/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH ESSAIS TEXTILES NF EN 17134-2 Textiles et produits textiles - Détermination des additifs biocides - Partie 2 : conservateurs à base de chlorophénol, méthode par chromatographie en phase gazeuse	26/07/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH EPI NF EN 14058+A1 Habillement de protection - Vêtements de protection contre les environnements frais	26/07/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH ESSAIS TEXTILES NF EN ISO 17751-1 Textiles - Analyse quantitative du cachemire, de la laine, d'autres fibres animales spéciales et de leurs mélanges - Partie 1 : méthode de microscopie optique	02/08/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH PRODUITS TEXTILES NF EN ISO 23537-2 Exigences pour les sacs de couchage - Partie 2 : propriétés de l'étoffe et des matières	23/08/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									

BNITH PRODUITS TEXTILES NF EN ISO 5978 Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Détermination de la résistance au blocage	13/09/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH ESSAIS TEXTILES NF EN ISO 17751-2 Textiles - Analyse quantitative du cachemire, de la laine, d'autres fibres animales spéciales et de leurs mélanges - Partie 2 : méthode par microscopie électronique à balayage	13/09/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH PRODUITS TEXTILES NF EN ISO 5157 Textiles - Aspects environnementaux - Vocabulaire	20/09/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH PRODUITS TEXTILES NF ISO 18692-4 Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines - Partie 4 : polyarylate	04/10/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH SANTE NF EN 13726 Méthodes d'essai pour pansements en contact avec la plaie - Absorption, perméabilité à la vapeur d'eau, imperméabilité à l'eau et extensibilité	13/10/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									

BNITH ESSAIS TEXTILES NF EN ISO 1833-4 Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 4 : mélanges de certaines fibres protéiniques avec certaines autres fibres (méthode à l'hypochlorite)	18/10/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH HABILEMENT NF ISO 8559-5 Désignation des tailles de vêtements - Partie 5 : mesures anthropométriques de la tête et du visage	22/11/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH PRODUITS TEXTILES NF EN ISO 9073-18 Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 18 : détermination de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture par l'essai d'arrachement par traction	29/11/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									
BNITH ESSAIS TEXTILES NF EN ISO 3758 Textiles - Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles	13/12/2023	5 4 3 2 1	<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																									

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2024

1- Programme de travail français (publication AFNOR)

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
Normes françaises d'origine nationale				
Produits Textiles	//	XP G30-113-1	G30-113-1	Articles textiles d'habillement et de linge de lit - Évaluation de la durée de vie - Partie 1: Principes généraux et cadre méthodologique
Produits Textiles		NF G37-122	G37-122	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique à Résistance à l'hydrolyse
Reprise de normes ISO en normes françaises				
Essais Textiles	ISO TC38 SC23 WG6	NF ISO 7249	G07-128	Textiles - Fibres - Détermination du comportement au feu au moyen de l'indice d'oxygène
Produits Textiles	ISO TC38 WG21	NF ISO 18692-5	G36-020-5	Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines - Partie 5 : aramide

2- Programme de travail du CEN TC205 (publication AFNOR)

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
SANTÉ	CEN TC205 WG15	NF EN 17854	S97-124	Pansements antimicrobiens - Exigences et méthode d'essai

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2024

3- Programme de travail du CEN TC162 (publication AFNOR)

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
EPI	CEN TC162 WG5	NF EN 14404-1	S74-562-1	Équipements de protection individuelle — Protection des genoux pour le travail à genoux — Partie 1 : Méthodes d'essais
EPI	CEN TC162 WG5	NF EN 14404-2	S74-562-2	Équipements de protection individuelle — Protection des genoux pour le travail à genoux — Partie 2 : Exigences relatives aux protections de genoux portables (type 1)
EPI	CEN TC162 WG5	NF EN 14404-3	S74-562-3	Équipements de protection individuelle — Protection des genoux pour le travail à genoux — Partie 3 : Exigences relatives à la combinaison de genouillères et de vêtements (type 2)
EPI	CEN TC162 WG5	NF EN 14404-4	S74-562-4	Équipements de protection individuelle — Protection des genoux pour le travail à genoux — Partie 4 : Exigences relatives à la combinaison de genouillères interopérables et de vêtements (type 2)
EPI	CEN TC162 WG5	NF EN 14404-5	S74-562-5	Équipements de protection individuelle — Protection des genoux pour le travail à genoux — Partie 5 : Exigences relatives aux tapis pour genoux (type 3)
EPI	CEN TC162 WG5	NF EN 14404-6	S74-562-6	Équipements de protection individuelle — Protection des genoux pour le travail à genoux — Partie 6 : Exigences relatives aux systèmes d'agenouillement (type 4)
EPI	CEN TC162 WG8 ISO TC94 SC13 WG8	NF EN ISO 374-1	S75-501-1	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques
EPI	CEN TC162 WG8 ISO TC94 SC13 WG8	NF EN ISO 374-5	S75-501-5	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 5 : Terminologie et exigences de performance pour les risques par les micro-organismes

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2024

3- Programme de travail du CEN TC162 (publication AFNOR) - suite

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
EPI	CEN TC162 WG3	NF EN 14325/A1	S74-559/A1	Vêtements de protection contre les produits chimiques - Méthodes d'essai et classification de performance des matériaux, coutures, jonctions et assemblages des vêtements de protection chimique
EPI	CEN TC162 WG2 ISO TC94 SC13 WG2	NF EN ISO 14460	S74-542	Habillement de protection pour pilotes automobiles - Protection contre la chaleur et les flammes - Exigences de performance et méthodes d'essai
EPI	CEN TC162 WG2 ISO TC94 SC13 WG2	NF EN ISO 11611	S74-602	Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes
EPI	CEN TC162 WG2 ISO TC94 SC13 WG2	NF EN ISO 13506-1	S74-572-1	Habillement de protection contre la chaleur et les flammes - Partie 1: Méthode d'essai pour vêtements complets - Mesurage de l'énergie transférée à l'aide d'un mannequin instrumenté
EPI	CEN TC162 WG2 ISO TC94 SC13 WG2	NF EN ISO 13506-2	S74-572-2	Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes - Partie 2: Prédiction de blessure par brûlure de la peau - Exigences de calculs et cas d'essai
EPI	CEN TC162 WG4 ISO TC94 SC13 WG1	NF EN ISO 24231	S74-561	Habillement de protection — Protection contre la pluie — Méthode d'essai pour les vêtements prêts-à-porter contre les fortes précipitations
EPI	CEN TC162 WG4 ISO TC94 SC13 WG1	NF EN ISO 24232	S74-502	Habillement de protection - Protection contre la pluie
EPI	CEN TC162 WG3 ISO TC94 SC13 WG3	NF EN ISO 17491-4	S74-516-4	Habillement de protection - Méthodes d'essai pour les vêtements fournissant une protection contre les produits chimiques - Partie 4: Détermination de la résistance à la pénétration par pulvérisation de liquide (essai au brouillard)

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2024

3- Programme de travail du CEN TC162 (publication AFNOR) - suite

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
EPI	CEN TC162 WG1	NF EN 17487	S74-577	Habillement de protection - Vêtements comme articles traités à la perméthrine favorisant la protection contre les piqûres de tiques
EPI	CEN TC162 WG8	NF EN 12477	S75-509	Gants de protection pour soudeurs
EPI	CEN TC162 WG8	NF EN 659	S75-507	Gants de protection pour sapeurs-pompiers
EPI	CEN TC162 WG8	NF EN 407/A1	S75-503/A1	Gants de protection et autres équipements de protection de la main contre les risques thermiques (chaleur et/ou feu)
EPI	CEN TC162 WG2	NF EN 469/A1	S74-517/A1	Habillement de protection pour sapeurs-pompiers - Exigences de performance pour les vêtements de protection pour la lutte contre l'incendie

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2024

4- Programme de travail du CEN TC248 (publication AFNOR)

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
Essais Textiles	ISO TC38 SC1	NF EN ISO 105-C12	G07-093-12	Textiles - Essais de solidité des coloris - Partie C12: Solidité des coloris au lavage industriel (ISO 105-C12:2024)
Essais Textiles	ISO TC38 SC1 WG1	NF EN ISO 105-B04	G07-012-4	Textiles - Essais de solidité des coloris - Partie B04 : Solidité des coloris aux intempéries artificielles: Lampe à arc au xénon
Essais Textiles	CEN TC248 WG26	NF EN 17134-1	G08-027-1	Textiles et produits textiles — Détermination des additifs biocides — Partie 1 : 2-phénylphénol et triclosan, méthode par chromatographie en phase liquide
Produits Textiles	CEN TC248 WG4 ISO TC45 SC4 WG13	NF EN ISO 2411	G37-107	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Détermination de l'adhérence du revêtement
Produits Textiles	CEN TC248 WG20	NF EN 14682	G30-105	Sécurité des vêtements d'enfants - Cordons et cordons coulissants - Spécifications

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

1- Publication des normes françaises d'origine nationale

Norme	Indice de classement	Titre	Date de publication en NF	Commission BNITH
//		//		//

2- Publication des normes françaises - Reprise de normes internationales

Norme	Indice de classement	Titre	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF ISO 8559-4	G03-002-4	Désignation des tailles de vêtements - Partie 4 : détermination des taux de couverture des barèmes de mensuration du corps	22/02/2023	HABILLEMENT
NF ISO 5773	G14-001	Textiles - Détermination des composants des fibres de lin	14/06/2023	ESSAIS TEXTILES
NF ISO 18782	G07-167	Textiles - Détermination de la production de chaleur dynamique hygroscopique	14/06/2023	ESSAIS TEXTILES
NF ISO 23232	G07-049	Textiles - Caractère hydrophobe - Essai avec une solution eau/alcool	19/07/2023	ESSAIS TEXTILES
NF ISO 105-F09	G07-204-9	Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie F09 : spécifications pour le tissu témoin de frottement en coton	19/07/2023	ESSAIS TEXTILES
NF ISO 18692-4	G36-020-4	Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines - Partie 4 : polyarylate	04/10/2023	PRODUITS TEXTILES
NF ISO 8559-5	G03-002-5	Désignation des tailles de vêtements - Partie 5 : mesures anthropométriques de la tête et du visage	22/11/2023	HABILLEMENT

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

3- Publication des normes françaises d'origine EN ou EN ISO

Norme	Indice de classement	Titre	Disponibilité en EN (DAV)	Date de publication en NF	Commission BNITH
XP CEN/TS 17553	G33-006	Textiles et produits textiles - Masques grand public - Exigences minimales, méthodes d'essai et utilisation	11/2022	02/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN 15618	G37-140	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Étoffes d'ameublement - Classification et méthodes d'essai	12/2022	02/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN 1875-3	G37-128-3	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Détermination de la résistance au déchirement - Partie 3 : méthode sur éprouvettes trapézoïdales (calcul des cinq pics les plus hauts)	02/2023	03/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN ISO 4484-1	G07-232-1	Textiles et produits textiles - Microplastiques d'origines textiles - Partie 1 : détermination des pertes de matière des étoffes pendant le lavage	02/2023	03/2023	ESSAIS TEXTILES
NF EN ISO 11610	S74-544	Habillement de protection - Vocabulaire	05/2023	06/2023	EPI
NF EN ISO 4484-3	G07-232-3	Textiles et produits textiles - Microplastiques d'origines textiles - Partie 3 : mesurage de la masse de matériaux collectés libérés par les produits finis textiles par la méthode de lavage domestique	05/2023	06/2023	ESSAIS TEXTILES
NF EN ISO 9073-1	G07-171-1	Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 1 : détermination de la masse surfacique	06/2023	06/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN ISO 9073-13	G07-171-13	Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 13 : temps de transperçement successifs des liquides (urine artificielle)	06/2023	06/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN ISO 9073-3	G07-171-3	Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 3 : détermination de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture par la méthode sur bande	06/2023	06/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN ISO 9073-14	G07-171-14	Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 14 : remouillage de l'enveloppe (urine artificielle)	06/2023	06/2023	PRODUITS TEXTILES

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

3- Publication des normes françaises d'origine EN ou EN ISO (suite)

Norme	Indice de classement	Titre	Disponibilité en EN (DAV)	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF EN ISO 13997	S74-545	Vêtements de protection - Propriétés mécaniques - Détermination de la résistance à la coupure par des objets tranchants	06/2023	07/2023	EPI
FD CEN/TR 17945	G20-004	Textiles et produits textiles - Textiles à électronique et TIC intégrées - Définitions, catégorisation, applications et besoins de normalisation	05/2023	07/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN 17134-2	G08-027-2	Textiles et produits textiles - Détermination des additifs biocides - Partie 2 : conservateurs à base de chlorophénol, méthode par chromatographie en phase gazeuse	07/2023	07/2023	ESSAIS TEXTILES
NF EN 14058+A1	S74-605	Habillement de protection - Vêtements de protection contre les environnements frais	05/2023	07/2023	EPI
NF EN ISO 17751-1	G07-142-1	Textiles - Analyse quantitative du cachemire, de la laine, d'autres fibres animales spéciales et de leurs mélanges - Partie 1 : méthode de microscopie optique	07/2023	08/2023	ESSAIS TEXTILES
NF EN ISO 23537-2	D90-224-2	Exigences pour les sacs de couchage - Partie 2 : propriétés de l'étoffe et des matières	08/2023	08/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN ISO 5978	G37-118	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Détermination de la résistance au blocage	09/2023	09/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN ISO 17751-2	G07-142-2	Textiles - Analyse quantitative du cachemire, de la laine, d'autres fibres animales spéciales et de leurs mélanges - Partie 2 : méthode par microscopie électronique à balayage	09/2023	09/2023	ESSAIS TEXTILES
NF EN ISO 5157	G00-013	Textiles - Aspects environnementaux - Vocabulaire	09/2023	09/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN 13726	S97-122	Méthodes d'essai pour pansements en contact avec la plaie - Absorption, perméabilité à la vapeur d'eau, imperméabilité à l'eau et extensibilité	09/2023	09/2023	SANTÉ

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

3- Publication des normes françaises d'origine EN ou EN ISO (suite)

Norme	Indice de classement	Titre	Disponibilité en EN (DAV)	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF EN ISO 1833-4	G06-006-4	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 4 : mélanges de certaines fibres protéiniques avec certaines autres fibres (méthode à l'hypochlorite)	10/2023	10/2023	ESSAIS TEXTILES
NF EN ISO 9073-18	G07-171-18	Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 18 : détermination de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture par l'essai d'arrachement par traction	11/2023	11/2023	PRODUITS TEXTILES
NF EN ISO 3758	G08-004	Textiles - Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles	12/2023	12/2023	ESSAIS TEXTILES
NF EN ISO 14184-3	G06-039-3	Textiles — Dosage du formaldéhyde — Partie 3: Formaldéhyde libre et hydrolysé (méthode par extraction) par chromatographie liquide	12/2023	12/2023	ESSAIS TEXTILES

4- Publication des normes internationales par l'ISO

Norme	Titre	Publication en ISO	Commission BNITH
ISO 8559-4	Désignation des tailles de vêtements — Partie 4: Détermination des taux de couverture des barèmes de mensuration du corps	2023-01	Habillement
ISO 22195-1	Textiles — Détermination d'indicateurs d'ingrédients de textiles colorés — Partie 1: Garance	2023-02	Essais Textiles
ISO 22195-2	Textiles — Détermination d'indicateurs d'ingrédients de textiles colorés — Partie 2: Curcuma	2023-02	Essais Textiles
ISO 4484-1	Textiles et produits textiles — Microplastiques d'origines textiles — Partie 1: Détermination des pertes de matière des étoffes pendant le lavage	2023-02	Essais Textiles

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

ISO 5773	Textiles — Détermination des composants des fibres de lin	2023-04	Essais Textiles
-----------------	---	----------------	-----------------

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

4- Publication des normes internationales par l'ISO (suite)

Norme	Titre	Publication en ISO	Commission BNITH
ISO 18782	Textiles — Détermination de la production de chaleur dynamique hygroscopique	2023-05	Essais Textiles
ISO 11610	Habillement de protection — Vocabulaire	2023-05	EPI
ISO 4484-3	Textiles et produits textiles — Microplastiques d'origines textiles — Partie 3: Mesurage de la masse de matériaux collectés libérés par les produits finis textiles par la méthode de lavage domestique	2023-05	Essais Textiles
ISO 9073-1	Nontissés — Méthodes d'essai — Partie 1: Détermination de la masse surfacique	2023-06	Produits Textiles
ISO 9073-3	Nontissés — Méthodes d'essai — Partie 3: Détermination de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture par la méthode sur bande	2023-06	Produits Textiles
ISO 9073-13	Nontissés — Méthodes d'essai — Partie 13: Temps de transpercement successifs des liquides (urine artificielle)	2023-06	Produits Textiles
ISO 9073-14	Nontissés — Méthodes d'essai — Partie 14: Remouillage de l'enveloppe (urine artificielle)	2023-06	Produits Textiles
ISO 17751-1	Textiles — Analyse quantitative du cachemire, de la laine, d'autres fibres animales spéciales et de leurs mélanges — Partie 1: Méthode de microscopie optique	2023-07	Essais Textiles
ISO 23537-2	Exigences pour les sacs de couchage — Partie 2: Propriétés de l'étoffe et des matières	2023-08	Produits Textiles
ISO 20947-3	Protocole d'évaluation de la performance des systèmes d'habillement virtuel — Partie 3: Performance de l'habillement virtuel - Écart	2023-08	Habillement

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

4- Publication des normes internationales par l'ISO (suite)

Norme	Titre	Publication en ISO	Commission BNITH
ISO 17751-2	Textiles — Analyse quantitative du cachemire, de la laine, d'autres fibres animales spéciales et de leurs mélanges — Partie 2: Méthode par microscopie électronique à balayage	2023-08	Essais Textiles
ISO 5978	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance au blocage	2023-08	Produits Textiles
ISO 18692-4	Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines — Partie 4: Polyarylate	2023-09	Produits Textiles
ISO 5157	Textiles — Aspects environnementaux — Vocabulaire	2023-09	Produits Textiles
ISO 4484-2	Textiles et produits textiles — Microplastiques d'origines textiles — Partie 2: Analyse qualitative et quantitative des microplastiques	2023-09	Essais Textiles
ISO 1833-4	Textiles — Analyse chimique quantitative — Partie 4: Mélanges de certaines fibres protéiniques avec certaines autres fibres (méthode à l'hypochlorite)	2023-09	Essais Textiles
ISO 5533	Textiles — Quantification des éléments constitutifs des fibres de carbone — Méthode de l'analyseur élémentaire	2023-10	Essais Textiles
ISO 22195-3	Textiles — Détermination d'indicateurs d'ingrédients de textiles colorés — Partie 3: Mirobolant	2023-11	Essais Textiles
ISO 9073-18	Nontissés — Méthodes d'essai — Partie 18: Détermination de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture par l'essai d'arrachement par traction	2023-11	Produits Textiles
ISO 8559-5	Désignation des tailles de vêtements — Partie 5: Mesures anthropométriques de la tête et du visage	2023-11	Habillement
ISO 14184-3	Textiles — Dosage du formaldéhyde — Partie 3: Formaldéhyde libre et hydrolysé (méthode par extraction) par chromatographie liquide	2023-12	Essais Textiles
ISO 3758	Textiles — Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles	2023-12	Essais Textiles

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

5- Normes en revue systématique de la commission BNITH Essais textiles

a. Normes françaises - commission BNITH Essais textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH
NF G06-031	1973	Essais des fibres - Méthode d'échantillonnage de la laine brute par carottage.	Confirmation
NF G07-051	1983	Essais des tissus - Essais de tissus en laine - Détermination des variations dimensionnelles au pressage avec tissu de coton humide	Confirmation
NF G07-076	1993	Textiles - Fibres - Méthode de détermination des caractéristiques de compressibilité des laines lavées.	Confirmation
NF G07-128	1978	Textiles - Comportement au feu - Détermination de l'indice d'oxygène à température ambiante	Confirmation Dans l'attente de son remplacement par la norme NF ISO 7249
NF G07-159	1988	Textiles - Détermination du comportement des tricotés à la couture	Confirmation
NF G07-162	1988	Textiles - Essais des étoffes - Détermination de la transmission lumineuse.	Confirmation
NF G07-164	1993	Textiles - Essais des étoffes - Détermination du comportement des étoffes sèches par rapport à l'eau - Essai sur surface verticale.	Confirmation
NF G07-165	1993	Textiles - Essai des étoffes - Détermination du comportement des étoffes sèches par rapport à l'eau - Essai sur surface horizontale.	Confirmation
NF G07-314	1983	Textiles - Essais des fils - Détermination de la distance de vrillage des fils	Confirmation
NF G07-316	1988	Textiles - Essais des fils - Détermination de la masse linéique.	Confirmation

Les révisions des normes de la filière française seront engagées en fonction de la disponibilité du personnel du BNITH et dès que les autres priorités concernant les normes européennes et internationales auront été traitées.

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

b. Normes européennes - commission BNITH Essais textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision du CEN
EN 1773	1996	Textiles - Étoffes - Détermination de la largeur et de la longueur. <i>Remarque : Le contexte de cette norme traitant de la largeur et de la longueur des étoffes est le même que celui de l'ISO 22198:2006, Textiles - Tissus - Détermination de la largeur et de la longueur. Il pourrait être demandé à l'ISO TC38 SC24 de réviser l'ISO 22198 sous VA afin de remplacer l'EN 1773:1996</i>	Confirmation	Recommandation de confirmation (<i>En attente de décision</i>)
EN 12127	1997	Textiles - Étoffes - Détermination de la masse surfacique sur de petits échantillons. <i>Justification : Cette norme pourrait être révisée dans le cadre d'une incorporation dans le norme ISO 3801:1977, Textiles — Tissus — Détermination de la masse par unité de longueur et de la masse par unité de surface (en étendant le domaine d'application de cette norme ISO à tout type d'étoffes.</i>	RÉVISION	<i>En attente de décision</i>

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 21340	2017	Méthodes d'essai pour les charbons actifs fibreux	Confirmation	Confirmation
ISO 105-A11	2012	Textiles - Essais de solidité des coloris - Partie A11 : détermination des degrés de solidité des coloris par des techniques d'imagerie numérique	Confirmation	Confirmation
ISO 105-B03	2017	Textiles - Essais de solidité des coloris - Partie B03 : solidité des coloris aux intempéries : exposition en plein air	Confirmation	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 3175-1	2017	Textiles - Entretien professionnel, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau des étoffes et des vêtements - Partie 1 : évaluation de la résistance après le nettoyage et la finition	Confirmation	Confirmation
ISO 3175-2	2017	Textiles - Entretien professionnel, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau des étoffes et des vêtements - Partie 2 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors du traitement au tétrachloroéthylène	Confirmation	Confirmation
ISO 3175-3	2017	Textiles - Entretien professionnel, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau des étoffes et des vêtements - Partie 3 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition avec des solvants hydrocarbonés	Confirmation	Confirmation
ISO 4920	2012	Étoffes - Détermination de la résistance au mouillage superficiel (essai d'arrosage)	Confirmation	Confirmation
ISO 12138	2017	Textiles - Méthodes de lavage domestique des étoffes en vue des essais d'inflammabilité	Confirmation	Confirmation
ISO 15797	2017	Textiles - Méthodes de blanchissage et de finition industriels pour les essais des vêtements de travail	Confirmation	Confirmation
ISO 12027	2012	Textiles - Fibres en coton - Détermination de la viscosité du coton par la réaction de couleur	Confirmation	Confirmation
ISO 7211-1	1984	Textiles -- Tissus -- Construction -- Méthodes d'analyse -- Partie 1: Représentation du dessin d'armure, du rentrage, du piquage au peigne et du levage	Confirmation	Confirmation
ISO 7211-2	1984	Textiles -- Tissus -- Construction -- Méthodes d'analyse -- Partie 2: Détermination du nombre de fils par unité de longueur	RÉVISION	RÉVISION (Déjà approuvée et engagée à ISO TC38 SC24)

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 7211-3	1984	Textiles - Tissus - Construction - Méthodes d'analyse - Partie 3 : détermination de l'embuvage d'un fil dans un tissu	Confirmation	Confirmation
ISO 7211-4	1984	Textiles -- Tissus -- Construction -- Méthodes d'analyse -- Partie 4: Détermination de la torsion d'un fil prélevé dans un tissu	Confirmation	Confirmation
ISO 12947-1	1998	Textiles -- Détermination de la résistance à l'abrasion des étoffes par la méthode Martindale -- Partie 1: Appareillage d'essai d'abrasion de Martindale	Confirmation	Confirmation
ISO 12947-3	1998	Textiles -- Détermination de la résistance à l'abrasion des étoffes par la méthode Martindale -- Partie 3: Détermination de la perte de masse	Confirmation	Confirmation
ISO 12947-4	1998	Textiles -- Détermination de la résistance à l'abrasion des étoffes par la méthode Martindale -- Partie 4: Évaluation du changement d'aspect	Confirmation	Confirmation
ISO 13936-1	2004	Textiles -- Détermination de la résistance au glissement des fils de couture dans les tissus -- Partie 1: Méthode de l'ouverture de couture fixe	Confirmation	Confirmation
ISO 13936-2	2004	Textiles -- Détermination de la résistance au glissement des fils de couture dans les tissus -- Partie 2: Méthode de la charge fixe	Confirmation	Confirmation
ISO 13936-3	2005	Textiles - Détermination de la résistance au glissement des fils de couture dans les tissus - Partie 3 : méthode de la griffe	Confirmation	Confirmation
ISO 22198	2006	Textiles - Étoffes - Détermination de la largeur et de la longueur	Confirmation	Confirmation
ISO 13029	2012	Textiles - Détermination du taux de séchage pour la gestion de l'humidité dans les textiles à l'état dynamique	Confirmation	Confirmation
ISO 20418-1	2018	Textiles - Analyse protéomique qualitative et quantitative de certaines fibres animales - Partie 1 : détection des peptides par LC-ESI-MS avec réduction protéique	Confirmation	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 811	2018	Textiles - Détermination de la résistance à la pénétration de l'eau - Essai sous pression hydrostatique	Confirmation	RÉVISION
ISO 3175-4	2018	Textiles - Entretien professionnel, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau des étoffes et des vêtements - Partie 4 : mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors d'un nettoyage à l'eau simulé	Confirmation	Confirmation
ISO 15496	2018	Textiles - Mesurage de la perméabilité à la vapeur d'eau des textiles dans le but du contrôle qualité	Confirmation	Confirmation
ISO 15625	2014	Spécification de catégorie et méthode d'essai électronique pour la soie grège	Confirmation	Confirmation
ISO 105-E01	2013	Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie E01: Solidité des coloris à l'eau	Confirmation	Confirmation
ISO 105-E02	2013	Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie E02: Solidité des coloris à l'eau de mer	Confirmation	Confirmation
ISO 105-E04	2013	Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie E04: Solidité des coloris à la sueur	Confirmation	Confirmation
ISO 1130	1975	Fibres textiles — Diverses méthodes d'échantillonnage en vue des essais	Confirmation	RÉVISION
ISO 1139	1973	Textiles — Désignation des fils	Confirmation	RÉVISION
ISO 2947	1973	Textiles — Table générale de conversion pour le remplacement des titres traditionnels des fils par des valeurs arrondies du système Tex	Confirmation	Confirmation
ISO 8159	1987	Textiles — Morphologie des fibres et fils — Vocabulaire	Confirmation	RÉVISION
ISO 20754	2018	Textiles — Fibres fabriquées — Détermination des facteurs de forme dans la section	Confirmation	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 1833-27	2018	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 27 : mélanges de fibres cellulosiques avec certaines autres fibres (méthode au sulfate d'aluminium)	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 20158	2018	Textiles - Détermination du temps d'absorption d'eau et de la capacité d'absorption d'eau des étoffes	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 20418-2	2018	Textiles — Analyse protéomique qualitative et quantitative de certaines fibres animales — Partie 2 : détection des peptides par MALDI-TOF MS	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 21232	2018	Textiles - Détermination de l'effet hydratant des matières textiles par le mesurage du microclimat entre les textiles et la peau humaine simulée à l'aide d'une plaque chaude gardée transpirante	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 105-J01	1997	Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie J01 : principes généraux du mesurage de la couleur de surface	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 105-J02	1997	Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie J02 : évaluation instrumentale de la blancheur relative	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 105-P02	2002	Textiles -- Essais de solidité des teintures -- Partie P02: Solidité des teintures au plissage: Plissage à la vapeur	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 105-Z03	1996	Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie Z03 : intercompatibilité des colorants basiques pour fibres acryliques.	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 105-Z05	1996	Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie Z05 : détermination du comportement au saupoudrage des colorants.	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 105-Z10	1997	Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie Z10 : détermination de l'intensité relative de la couleur des colorants en solution	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 7771	1985	Textiles -- Détermination des variations dimensionnelles des étoffes lors de leur immersion dans l'eau froide	Confirmation	<i>En attente de décision</i>

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 15487	2018	Textiles - Méthode d'évaluation de l'aspect des vêtements et autres produits textiles finis après lavage et séchage domestiques <i>Justification : Cette norme a été appliquée dans le cadre du projet d'élaboration de référentiels normatifs s'appuyant sur l'étude IFTH « DURHABI ». Cette étude a pour ambition d'alimenter les travaux du PEF, de Re_fashion (pour les éco-modulations) et de l'affichage environnemental français notamment, ainsi que la création d'une norme française (XP G30-113-1) dans une perspective de la proposer ensuite dans la filière européenne. Cette étude a conduit au besoin d'identifier des critères complémentaires à ceux proposés initialement ainsi que des échelles associées (exemple : fil tiré, aspect gondolé des coques de soutien-gorge, sortie des armatures des soutien-gorge, aspect des fils d'élasthanne, col et bords-côtes relâchés, et de prendre en compte par exemple le fonctionnement des accessoires (pas seulement leur aspect). L'approche DURHABI vise à faire intervenir l'usage dans les référentiels en attribuant davantage de poids aux critères de fin de vie : dans cette approche, ces critères de fin de vie ont été ajoutés et sont donc ensuite pris en compte dans le calcul du score (critères significatifs). C'est pourquoi, il est nécessaire de pouvoir intégrer ces nouveaux critères complémentaires dans la norme.</i>	RÉVISION	Projet de décision de révision en cours Proposition de chef de projet : Laurent Houillon
ISO 6741-1	1989	Textiles -- Fibres et fils -- Détermination de la masse commerciale d'un lot -- Partie 1: Détermination de la masse et modes de calcul	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 6741-2	1987	Textiles -- Fibres et fils -- Détermination de la masse commerciale d'un lot -- Partie 2: Méthodes d'obtention des échantillons pour laboratoire	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 6741-3	1987	Textiles -- Fibres et fils -- Détermination de la masse commerciale d'un lot -- Partie 3: Méthode de nettoyage des éprouvettes	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 20920	2018	Textiles -- Fibres fabriquées -- Détermination de l'absorption des colorants par les fibres de polyester à pression normale	Confirmation	<i>En attente de décision</i>

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

6- Normes en revue systématique de la commission BNITH Produits textiles

a. Normes françaises - commission BNITH Produits textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH
NF G37-132	1988	Supports textiles revêtus de caoutchoucs ou de plastiques - Essai de souplesse - Méthode au pendule	Confirmation

Les révisions des normes de la filière française seront engagées en fonction de la disponibilité du personnel du BNITH et dès que les autres priorités concernant les normes européennes et internationales auront été traitées.

b. Normes européennes - commission BNITH Produits textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision du CEN
EN 13538-2	2002	Détermination des caractéristiques dimensionnelles des sacs de couchage - Partie 2 : épaisseur et reprise élastique	Confirmation	Confirmation
EN 12422	1999	Ficelles sisal	Confirmation	Confirmation
EN 12423	1999	Ficelles polypropylène	Confirmation	Confirmation
EN 1414	1996	Fermetures auto-agrippantes - Appareil simulateur d'usage	Confirmation	Confirmation
EN 1415	1996	Fermetures auto-agrippantes - Tenue des lisières découpées	Confirmation	Confirmation
EN 1416	1996	Fermetures auto-agrippantes - Détermination du cintrage	Confirmation	Confirmation
EN 1883	2018	Plumes et duvets - Échantillonnage en vue d'essais	Confirmation	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

b. Normes européennes - commission BNITH Produits textiles (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision du CEN
EN 14	1994	Dimensions des couvertures (pour lit)	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
EN 12240	1997	Fermetures auto-agrippantes - Détermination de la largeur totale et de la largeur utile des rubans et de la largeur utile d'une fermeture	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
EN 1735	1996	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Détermination de la souplesse	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
EN 1876-1	1997	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essais à basse température - Partie 1 : essai de pliage.	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
EN 1876-2	1997	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essais à basse température - Partie 2 : essai de choc sur boucle.	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
EN 12280-1	1997	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essais de vieillissement accéléré - Partie 1 : vieillissement à la chaleur.	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
EN 12280-2	2002	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essais de vieillissement accéléré - Partie 2 : effet de la lumière ou des intempéries	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
EN 12280-3	2002	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essais de vieillissement accéléré - Partie 3 : vieillissement dans un environnement réactif	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
EN 13360	2002	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Terminologie	Confirmation	<i>En attente de décision</i>

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

c. Normes internationales - commission BNITH Produits textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 32100	2018	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essais physiques et mécaniques - Détermination de la résistance à la flexion à l'aide d'un flexomètre	Confirmation	Confirmation
ISO 5473	1997	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance à l'écrasement	Confirmation	Confirmation
ISO 7617-2	2003	Supports textiles revêtus de plastique pour ameublement et garniture — Partie 2: Spécifications pour les tissus revêtus de PVC	Confirmation	RÉVISION
ISO 7617-3	1988	Supports textiles revêtus de plastique pour ameublement et garniture — Partie 3: Spécifications des tissus revêtus de polyuréthane	Confirmation	RÉVISION
ISO 8096	2005	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique pour vêtements imperméables à l'eau — Spécifications	Confirmation	Confirmation
ISO 10325	2018	Cordages en fibres - Polyéthylène à haut module - Cordages tressés à 8 torons, cordages tressés à 12 torons et cordages avec couverture	Confirmation	<i>En attente de décision</i>

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

7- Normes en revue systématique de la commission BNITH Habillement

a. Normes françaises - commission BNITH Habillement

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH
//		//	

Les révisions des normes de la filière française seront engagées en fonction de la disponibilité du personnel du BNITH et dès que les autres priorités concernant les normes européennes et internationales auront été traitées.

b. Normes européennes - commission BNITH Habillement

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision du CEN
EN 13402-3	2017	Désignation des tailles de vêtements - Partie 3 : étiquetage de la taille sur la base des mesures corporelles et des intervalles Note : Comme la norme ISO 8559-2, actuellement en cours de révision, reprend le contenu de l'EN 13402-3, sa reprise en EN ISO 8559-2 (et donc en NF EN ISO 8559-2) entraînera l'annulation ultérieure de l'EN 13402-3.	Confirmation	Confirmation

c. Normes internationales - commission BNITH Habillement

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 18890	2018	Habillement — Méthode normalisée de mesurage des vêtements	Confirmation	<i>En attente de décision</i>

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

8- Normes en revue systématique de la commission BNITH EPI

a. Normes françaises - commission BNITH EPI

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH
//		//	

Les révisions des normes de la filière française seront engagées en fonction de la disponibilité du personnel du BNITH et dès que les autres priorités concernant les normes européennes et internationales auront été traitées.

b. Normes européennes - commission BNITH EPI

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision CEN
EN 1082-1	1996	Vêtements de protection - Gants et protège-bras contre les coupures et les coups de couteaux à main - Partie 1 : gants en cotte de mailles et protège-bras. <i>Justification : Vers conformité au Règlement EU 2016/425</i>	RÉVISION	<i>En attente de décision</i>
EN 14058	2017	Habillement de protection - Vêtements de protection contre les environnements frais	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
EN 342	2017	Habillement de protection - Ensembles vestimentaires et vêtements de protection contre le froid	Confirmation	RÉVISION

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

b. Normes européennes - commission BNITH EPI (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision CEN
EN 14325	2018	Habillement de protection contre les produits chimiques - Méthodes d'essai et classification de performance des matériaux, coutures, jonctions et assemblages des vêtements de protection chimique Justification : Cette norme conduit actuellement à la réalisation d'essais de perméation, de répulsion et de pénétration statique de produits chimiques. Avec l'évolution des contraintes environnementales concernant les produits fluorés, les niveaux de performance actuels peuvent ne plus être atteints pour certaines de ces caractéristiques. Par conséquent, il conviendrait de revoir des niveaux de répulsion, voire de proposer un essai de pénétration sous pression tel que selon ISO 13994. Ceci permettrait de maintenir une protection à la pénétration des liquides sans traitement déperlant tout en offrant ainsi une protection au porteur.	RÉVISION	<i>En attente de décision</i>
EN 348	1992	Vêtements de protection - Méthodes d'essai: Détermination du comportement des matériaux au contact avec des petites projections de métal liquide	Confirmation	<i>En attente de décision</i>

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

c. Normes internationales - commission BNITH EPI

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 13982-1	2004	Vêtements de protection à utiliser contre les particules solides — Partie 1: Exigences de performance des vêtements de protection contre les produits chimiques offrant une protection au corps entier contre les particules solides transportées par l'air (vêtements de type 5) <i>Note : intégration dans la révision actuelle d'ISO 16602</i>	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 13982-2	2004	Vêtements de protection à utiliser contre les particules solides — Partie 2: Méthode d'essai pour la détermination de la fuite vers l'intérieur d'aérosols de fines particules dans des combinaisons <i>Note : intégration dans la révision actuelle d'ISO 16602</i>	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 17491-1	2012	Vêtements de protection — Méthodes d'essai pour les vêtements fournissant une protection contre les produits chimiques — Partie 1: Détermination de la résistance aux fuites des gaz vers l'extérieur (essai de pression interne)	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 17491-2	2012	Vêtements de protection — Méthodes d'essai pour les vêtements fournissant une protection contre les produits chimiques — Partie 2: Détermination de la résistance aux fuites des aérosols et des gaz vers l'intérieur (essai de pénétration)	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 20471	2013	Vêtements à haute visibilité — Méthodes d'essai et exigences <i>Note : Révision notamment de l'Annexe ZA pour la référence au règlement EU 2016/425.</i>	RÉVISION	RÉVISION
ISO 18640-1	2018	Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers — Effet physiologique — Partie 1: Mesurage du transfert couplé de chaleur et d'humidité à l'aide du torse transpirant <i>Note : La position de la commission BNITH EPI, chargée de NF EN ISO 18640-1 & -2, a été transmise à la commission AFNOR S70B, chargée du suivi d'ISO 18640-1 & -2.</i>	Confirmation	<i>En attente de décision</i>
ISO 18640-2	2018	Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers — Impact physiologique — Partie 2: Détermination de la charge thermo physiologique provoquée par les vêtements de protection portés par les sapeurs-pompiers	Confirmation	<i>En attente de décision</i>

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

9- Normes en revue systématique de la commission BNITH Santé

a. Normes françaises - commission BNITH Santé

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH
NF G08-012	1993	Textiles - Cotons hydrophiles - Spécifications et essais	Confirmation

Les révisions des normes de la filière française seront engagées en fonction de la disponibilité du personnel du BNITH et dès que les autres priorités concernant les normes européennes et internationales auront été traitées.

b. Normes européennes - commission BNITH Santé

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision CEN
EN 1644-1	1997	Méthodes d'essai pour compresses en nontissé à usage médical - Partie 1 : nontissés utilisés pour la fabrication des compresses.	Confirmation	Confirmation
EN 1644-2	2000	Méthodes d'essai pour compresses en nontissé à usage médical - Partie 2 : compresses finies	Confirmation	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées en 2023 et Normes en revue systématique en 2023

c. Normes internationales - commission BNITH Santé

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 13629-1	2012	Textiles — Détermination de l'activité antifongique des produits textiles — Partie 1: Méthode par luminescence	Confirmation	RÉVISION
ISO 22610	2018	Champs chirurgicaux, casques et tenues de bloc, utilisés en tant que dispositifs médicaux, pour les patients, le personnel et les équipements - Méthode d'essai de résistance à la pénétration de la barrière bactérienne à l'état humide Justification : Comme aucune modification du protocole d'essai n'a été réalisée depuis la révision de la norme ayant conduit à sa publication en 2018, il y a un risque significatif que les résultats entre les laboratoires ne soient toujours pas cohérents. De ce fait, la norme internationale de 2018 ne peut être utilisée et doit être annulée. Cependant, il serait souhaitable de faire une révision d'EN ISO 22610:2006. En particulier, il faudrait apporter des précisions sur le matériau de référence servant au contrôle de performance.	ANNULATION	<i>En attente de décision</i>

Annexe 5 : Structure du BNITH – Domaines d'activités des commissions

Groupe de Coordination Textile - Habillement BNITH GCTH Président: Mme SFAR (UIT) Secrétaire: M. HOUILLON (BNITH)	  CEN TC136* CEN TC162* CEN TC205* CEN TC248 CEN TC248 WG9 CEN TC443 ISO TC38 & SCs ISO TC45 SC4* ISO TC83* ISO TC94 SC13* ISO TC94 SC14* ISO TC133
Commission de Normalisation BNITH HABILLEMENT Président: M. GRAU (UFIMH) Secrétaire: M. HOUILLON (BNITH)	* suivi commun avec d'autres bureaux CEN TC248 WG10 ISO TC133 WG1 ISO TC133 WG2 ISO TC133 WG3
Commission de Normalisation BNITH ESSAIS TEXTILES Président: Mme SFAR (UIT) Secrétaire: M. HOUILLON (BNITH)	CEN TC248 WG14 CEN TC248 WG24 CEN TC248 WG26 CEN TC248 WG28 CEN TC248 WG30 CEN TC248 WG37 ISO TC34 SC16 WG12* ISO TC38 WG17 ISO TC38 WG22 ISO TC38 WG27 ISO TC38 WG30 ISO TC38 WG34 ISO TC38 SC1 et WGs ISO TC38 SC2 et WGs ISO TC38 SC20 ISO TC38 SC23 et WGs ISO TC38 SC24 et WGs
Commission de Normalisation BNITH PRODUITS TEXTILES Président: Mme SFAR (UIT) Secrétaire: M. HOUILLON (BNITH)	CEN TC248 WG4 CEN TC248 WG20 CEN TC248 WG25 CEN TC248 WG31 CEN TC248 WG34 CEN TC248 WG35 CEN TC248 WG38 CEN TC248 WG39 CEN TC136 CEN TC443 WG3 ISO TC38 WG9 ISO TC38 WG21 ISO TC38 WG32 ISO TC38 WG33 ISO TC38 WG35 ISO TC45 SC4 WG13 ISO TC83 WG7
Commission de Normalisation BNITH EPI Président: Mme GARBOWSKI (IFTH) Secrétaire: M. HOUILLON (BNITH)	CEN TC162 WG1 CEN TC162 WG2 CEN TC162 WG3 CEN TC162 WG4 CEN TC162 WG5 CEN TC162 WG7 CEN TC162 WG8 CEN TC162 WG9 CEN TC162 WG13 ISO TC94 SC13 JWG1 ISO TC94 SC13 WG1 ISO TC94 SC13 WG2 ISO TC94 SC13 WG3 ISO TC94 SC13 WG5 ISO TC94 SC13 WG8 ISO TC94 SC14 WG1*
Commission de Normalisation BNITH SANTE Président: M. LEBON (ASQUAL) Secrétaire: M. HOUILLON (BNITH)	CEN TC205 WG14 CEN TC205 WG15 CEN TC205 WG17 ISO TC38 WG23 ISO TC38 WG29 CEN TC248 WG17 ISO TC94 SC13 WG6

Groupe de Coordination BNITH GCTH

Activité

- Coordination de l'ensemble des commissions techniques du BNITH : Essais textiles, Produits textiles, Habillement, EPI (Vêtements et gants de protection), Santé
- Définition des priorités du programme de normalisation
- Préparation des comités techniques européens et internationaux

Secteur d'application

- Textiles (fibres, fils, étoffes, etc.)
- Habillement (vêtements)
- Sports et Loisirs (sacs de couchage)
- Vêtements et gants de protection en relation avec le groupe de coordination AFNOR S70A
- Dispositifs médicaux textiles en relation avec le groupe de coordination AFNOR

À l'exclusion de : Vêtements de protection pour activités sportives (AFNOR S70C) ou aquatiques et hyperbares (BNAAH), de protection électrique (AFNOR DELEC-UF78), produits textiles destinés à l'aérospatiale (BNAE), revêtements de sols (AFNOR P62A), de murs (AFNOR Q33A) et plafonds tendus (AFNOR Q33B).

Aspects couverts

Aspects stratégiques et économiques

Informations complémentaires

Suivi de la stratégie et du programme de travail :

- À l'international : Comités techniques « *Textiles* » (ISO TC38) , « *Systèmes de tailles de l'habillement – désignation des tailles, méthodes de mesures des tailles et bien aller virtuel* » (ISO TC133), « *Vêtements de protection* » (ISO TC94 SC13), « *Matériel et équipements de sports et autres activités de loisirs* » (ISO TC83)
- Au plan européen : Comités techniques « *Textiles et produits textiles* » (CEN TC248) et « *Plumes et Duvets* » (CEN TC443). Comités techniques « *Vêtements de protection y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage* » (CEN TC162), « *Dispositifs médicaux non actifs* » (CEN TC205) et « *Matériel et équipements de sports et autres activités de loisirs* » (CEN TC136) en commun pour ces derniers avec d'autres bureaux de normalisation.

En 2023, la commission BNITH GCTH comporte 121 experts de 86 organisations dont 51% de PME.

Commission de normalisation BNITH HABILLEMENT

Activité

Famille de travaux : Taille des vêtements, caractérisation des éléments d'élaboration et de confection d'un vêtement, bien-être virtuel

Secteur d'application

Tous vêtements, hommes, femmes et enfants

Aspects couverts

Dessins techniques de vêtements, points de couture...

Mensurations du corps humain, mesure des vêtements, systèmes de tailles, désignation des tailles des vêtements

Contrôle de l'adaptation à la taille indiquée

Nouvelles technologies de communication appliquées aux vêtements

Informations complémentaires

Suivi des travaux internationaux relatifs aux systèmes de taille et à la désignation des tailles de vêtements, de l'application aux vêtements des nouvelles technologies de communication – mannequins et vêtements numériques - (ISO TC133)

Suivi des travaux européens relatifs à la désignation des tailles (CEN TC248 WG10)

En 2023, la commission BNITH Habillement comporte 61 experts de 31 sociétés dont 32% de PME.

Commission de normalisation BNITH ESSAIS TEXTILES

Activité

Famille de travaux : Caractérisation de produits textiles au moyen de méthodes d'essai mécaniques, thermiques, optiques, chimiques ainsi qu'essais d'usage et d'entretien.

Secteur d'application

Fibres, fils, étoffes et produits issus de la transformation des matières textiles, vêtements.
À l'exclusion des fibres textiles de renfort de composites (BNPP T57A et T57L)

Aspects couverts

Terminologie, Qualification et Quantification des produits textiles et de substances chimiques présentes, Comportement à l'usage et à l'entretien des produits textiles

Informations complémentaires

Suivi des travaux internationaux relatifs :

- aux solidités des coloris (ISO TC38 SC1)
- aux apprêts, à l'entretien et à la résistance à l'eau (ISO TC38 SC2)
- à la description des étoffes (ISO TC38 SC20)
- aux fibres et fils (ISO TC38 SC23)
- aux atmosphères de conditionnement et essais physiques des étoffes (ISO TC38 SC24)
- à l'identification des fibres, à la composition des mélanges de fibres et aux essais chimiques (ISO TC38 WG22)

Suivi des travaux européens relatifs :

- aux méthodes d'essai d'inflammabilité (CEN TC248 WG24)
- aux substances chimiques soumises à réglementation (CEN TC248 WG26)
- aux analyses qualitatives et quantitatives des fibres et de leurs mélanges (CEN TC248 WG30)
- aux microplastiques d'origines textiles (CEN TC248 WG37)

Dans le domaine des essais, des normes sont élaborées en support au règlement européen REACH et au règlement européen 1007/2011/UE sur la composition des produits textiles.

En 2023, la commission BNITH Essais textiles comporte 89 experts de 50 organisations dont 70% de PME.

Commission de normalisation BNITH PRODUITS TEXTILES

Activité

Famille de produits : Cordes et cordages, Nontissés, Supports textiles revêtus, Articles textiles destinés aux enfants, Articles en soie, Textiles intelligents, Plumes et Duvets, etc.

Secteur d'application

Produits issus de la transformation des matières textiles, vêtements

À l'exclusion de l'habillement de protection (EPI)

Aspects couverts

Exigences de sécurité, catégorisation, spécifications de construction, de performance, de durabilité des familles de produits.

Informations complémentaires

Suivi des travaux internationaux relatifs :

- aux nontissés (ISO TC38 WG9)
- aux cordes, cordages, élingues et filets de pêche (ISO TC38 WG21 et JWG28)
- aux supports textiles revêtus (ISO TC45 SC4 WG13)
- aux sacs de couchage (ISO TC83)

Suivi des travaux européens relatifs

- aux sacs de couchage (CEN TC136 WG11)
- aux cordes, ficelles et filets de pêche (CEN TC248 WG3)
- aux supports textiles revêtus (CEN TC248 WG4)
- à la sécurité des vêtements d'enfants (CEN TC248WG20)
- aux cosmétotextiles (CEN TC248 WG25)
- aux textiles « intelligents » (CEN TC248 WG31)
- aux risques dans l'environnement du sommeil de l'enfant (CEN TC248 WG34)
- aux masques « communautaires » (CEN TC248 WG38)
- aux plumes et duvets (CEN TC443 WG1 et WG2)

Dans le domaine de l'enfant, des normes sont élaborées en support de la directive européenne 2001/95/CE sur la sécurité générale des produits.

En 2023, la commission BNITH Produits Textiles comporte 166 experts de 84 organisations dont 45% de PME.

Commission de normalisation BNITH EPI (Habillement de protection)

Activité

Familles de protection contre :

- les intempéries et le froid
- les risques mécaniques
- la chaleur et la flamme
- les risques chimiques ou les agents infectieux
- la contamination radioactive non ionisante
- la dissipation de charges électrostatiques
- les risques liés à la signalisation (haute visibilité)

Secteur d'application

Vêtements et gants de protection

À l'exclusion de : Vêtements de protection pour activités sportives (AFNOR S70C) ou aquatiques et hyperbares (BNAAH), de protection électrique (AFNOR DELEC-UF78), équipements spécifiques aux sapeurs pompiers (hors vêtements et gants)

Aspects couverts

Exigences de sécurité, de performance des matériaux, accessoires constitutifs et vêtements/gants, de confort, d'ergonomie et de conception de produit

Informations complémentaires

Suivi des travaux internationaux relatifs :

- aux exigences générales des vêtements de protection (ISO TC94 SC13 WG1)
- aux vêtements de protection contre la chaleur et la flamme (ISO TC94 SC13 WG2)
- aux vêtements de protection contre les produits chimiques (ISO TC94 SC13 WG3)
- aux vêtements de protection contre les chocs mécaniques (ISO TC94 SC13 WG4)
- aux vêtements de protection contre les agents infectieux (ISO TC94 SC13 WG6)
en liaison avec BNITH SANTÉ
- aux gants de protection (ISO TC94 SC13 WG8)

Suivi des travaux européens relatifs :

- aux exigences générales des vêtements de protection (CEN TC162 WG1)
- à la résistance à la flamme et à la chaleur (CEN TC162 WG2)
- à la résistance aux produits chimiques (CEN TC162 WG3)
- à la protection contre les intempéries, le vent et le froid (CEN TC162 WG4)
- à la résistance aux chocs mécaniques (CEN TC162 WG5)
- à la visibilité (CEN TC162 WG7)
- aux gants de protection (CEN TC162 WG8)
- aux équipements de protection pour motocyclistes (CEN TC162 WG9)
- à la résistance à la perméation (CEN TC162 WG13)

Dans le domaine des vêtements et des gants de protection, des normes sont élaborées en support du règlement européen 2016/425 sur les Équipements de Protection Individuelle.

En 2023 la commission BNITH-EPI comporte 139 experts de 69 organisations dont 67% de PME.

Commission de normalisation BNITH SANTÉ

Activité

Famille de produits :

- Dispositifs médicaux (pansements, orthèses, bas de compression, bandes de contention, blocs opératoires etc.
- Textiles à usage hospitalier (litterie, toilette, vêtements patients et personnel)
- Textiles pour hygiène « grand public »

Secteur d'application

Produits issus de la transformation des matières textiles, vêtements

À l'exclusion des gants à usage médical

Aspects couverts

Dispositifs médicaux : Exigences générales pour les fabricants et les produits, méthodes d'essai, spécifications et niveaux de performance

Autres produits : Caractérisation des propriétés antibactériennes, antifongiques, virucides, des produits textiles neutralisants d'odeurs ou contre les acariens ...

Informations complémentaires

Suivi des travaux internationaux relatifs aux essais pour déterminer l'activité de microorganismes (bactéries, champignons, virus, etc.) et pour caractériser l'efficacité des produits textiles neutralisants d'odeurs des textiles de l'ISO TC38 WG23 ou contre les acariens (ISO TC38 WG29) mais également aux vêtements de protection contre les agents infectieux (ISO TC94 SC13 WG6) - en liaison avec BNITH EPI.

Suivi des travaux européens relatifs :

- aux textiles destinés aux blocs opératoires (CEN TC205 WG14)
- aux caractéristiques des pansements (CEN TC205 WG15)
- aux textiles de santé - usage hospitalier (CEN TC248 WG16)
- à la qualité hygiénique des textiles utilisés dans les secteurs où le contrôle de la biocontamination est nécessaire (CEN TC248 WG17)

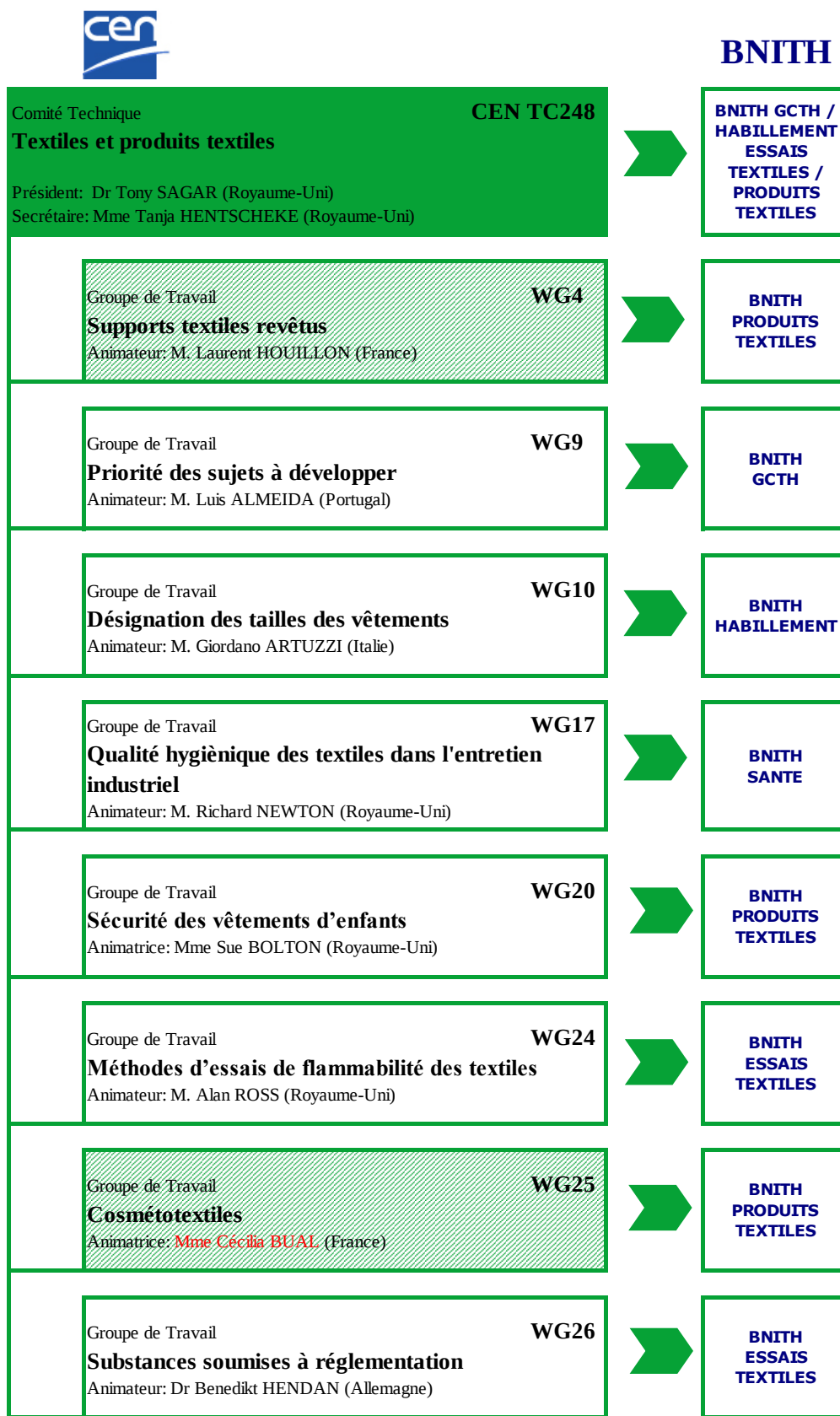
Travaux sur les dispositifs médicaux en support de la directive européenne 93/42/CE et en liaison avec le code de la Sécurité Sociale en France pour certains produits remboursables.

En 2023, la commission BNITH Santé comporte 73 experts de 35 sociétés dont 51% de PME.

Annexe 6 : Les structures européennes et internationales du Textile et de l'Habillement (CEN TC248, CEN TC443, ISO TC38 et ISO TC133) et des commissions françaises de suivi

1 - Structure Européenne CEN/TC 248 " Textiles et produits en textiles"

Objet : Normalisation des aspects suivants des textiles, produits textiles et composants textiles :





BNITH

Comité Technique CEN TC248 Textiles et produits textiles Président: Dr Tony SAGAR (Royaume-Uni) Secrétaire: Mme Tanja HENTSCHEKE (Royaume-Uni)		BNITH GCTH / HABILLEMENT ESSAIS TEXTILES / PRODUITS TEXTILES
Groupe de Travail WG28 Propriétés thermorégulatrices des textiles et produits textiles Animateur: M. Jean LEONARD (Belgique)		BNITH ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG30 Composition - Analyse qualitative et quantitative des fibres et mélanges de fibres Animateur: M. Laurent HOUILLON (France)		BNITH ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG31 Textiles intelligents et textiles électroniques Animatrice: Dr Karin EUFINGER (Belgique)		BNITH PRODUITS TEXTILES
Groupe de Travail WG34 Risques dans l'environnement du sommeil de l'enfant Animateur: M. Laurent HOUILLON (France)		BNITH PRODUITS TEXTILES
Groupe de Travail WG35 Fermeture à glissières Animatrice: Mme Angela DONATI (Italie)		BNITH PRODUITS TEXTILES
Groupe de Travail WG37 Microplastiques d'origines textiles Animatrice: Mme Angela DONATI (Italie)		BNITH ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG38 Masques communautaires Animateur: Dr Tony SAGAR (Royaume-Uni)		BNITH PRODUITS TEXTILES
Groupe de Travail WG39 Economie circulaire pour les produits textiles et la filière textile Animateur: M. Edwin MAES (Belgique)		BNITH PRODUITS TEXTILES

2 - Structure Européenne CEN TC443 "Plumes et Duvets"

Objet : Normalisation des aspects suivants des plumes et duvets, comme matériaux de garnissage :



BNITH

Comité Technique

CEN TC443

Plumes et Duvet

Présidente: Mme Nicola GELDER (Italie)

Secrétaire: M. Paolo SANTATO (UNI - Italie)



**BNITH GCTH /
PRODUITS
TEXTILES**

Groupe de Travail

WG3

Plumes et Duvet - Essais, identification et étiquetage

Animateur: M. Andrea MOLINA (Italie)



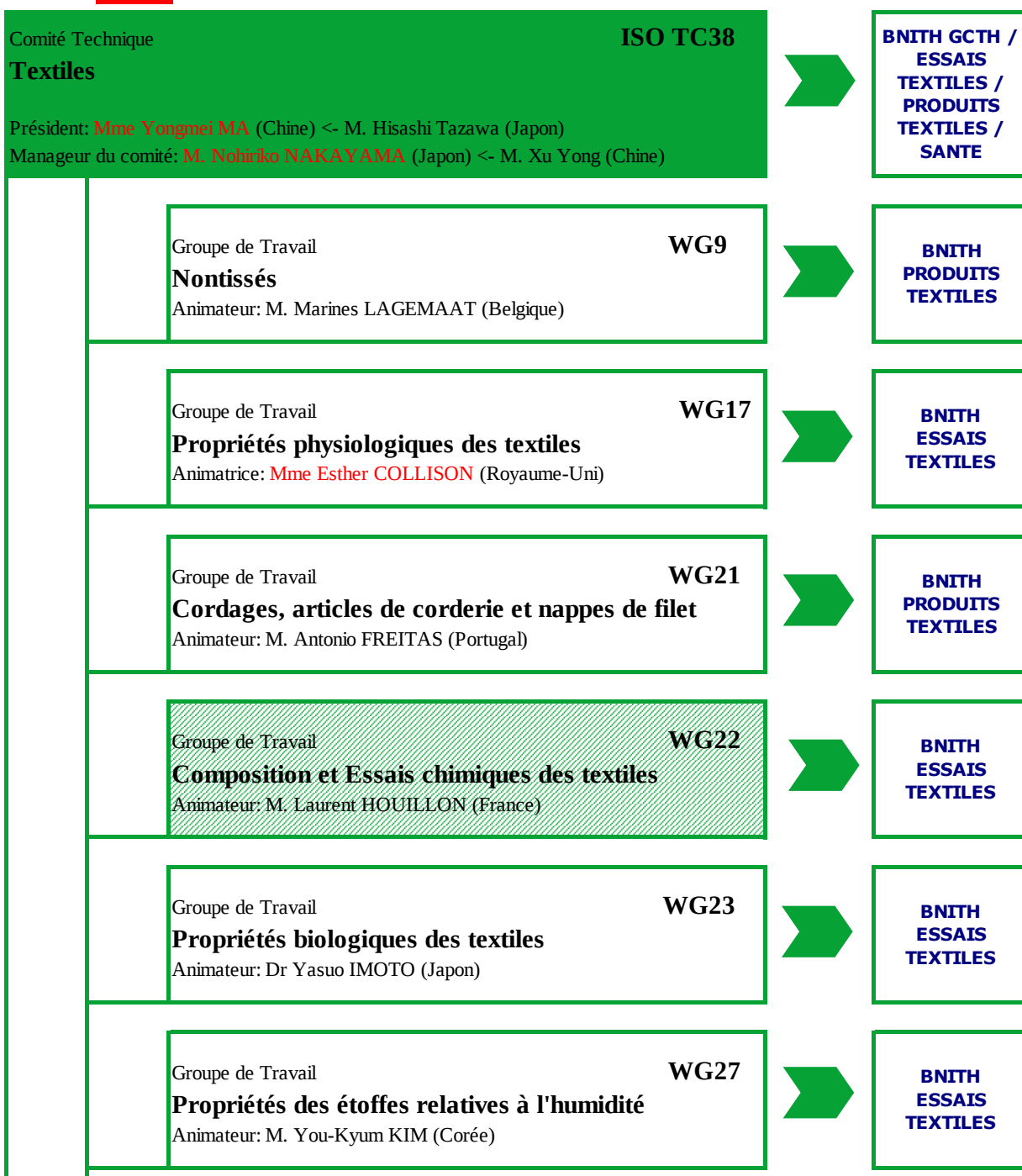
**BNITH
PRODUITS
TEXTILES**

3 - Structure Internationale ISO/TC 38 " Textiles "

Objet : Normalisation des fibres, fils câblés, cordages, tissus et autres articles fabriqués en textile, des méthodes d'essais, de la terminologie et des définitions intéressant ces questions : des matières premières de l'industrie textile, des produits auxiliaires et produits chimiques nécessaires aux traitements et aux essais ; des spécifications des produits textiles.



BNITH





BNITH

Comité Technique

ISO TC38

Textiles

Président: **Mme Yongmei MA** (Chine) <- M. Hisashi Tazawa (Japon)

Manager du comité: **M. Nobuhiko NAKAYAMA** (Japon) <- M. Xu Yong (Chine)

**BNITH GCTH /
ESSAIS
TEXTILES /
PRODUITS
TEXTILES /
SANTÉ**

Groupe de Travail

WG29

Essai contre les insectes nuisibles

Animateur: Dr Hitoshi KAWADA (Japon)

**BNITH
SANTÉ**

Groupe de Travail

WG30

Essai sur la biodégradabilité

Animatrice: Dr Huyn-Jin KOO (Corée)

**BNITH
ESSAIS
TEXTILES**

Groupe de Travail

WG31

Matière naturelle pour textiles

Animateur: Dr You-Kyum KIM (Corée)

**BNITH
ESSAIS
TEXTILES**

Groupe de Travail

WG32

Textiles intelligents

Animatrice: Mme Karin EUFINGER (Belgique)

**BNITH
PRODUITS
TEXTILES**

Groupe de Travail

WG33

Bien-être animal dans la filière textile-habillement

Animatrice: Mme Nicola GELDER (Italie)

**BNITH
PRODUITS
TEXTILES**

Groupe de Travail

WG34

Microplastiques d'origines textiles

Animatrice: Mme Angela DONATI (Italie)

**BNITH
ESSAIS
TEXTILES**

Groupe de Travail

WG35

Aspects environnementaux

Animatrice: Mme Anne-Charlotte HANNING (Suède)

**BNITH
PRODUITS
TEXTILES**



BNITH

Comité Technique ISO TC38 Textiles Président: Mme Yongmei MA (Chine) <- M. Hisashi Tazawa (Japon) Manageur du comité: M. Nobuhiko NAKAYAMA (Japon) <- M. Xu Yong (Chine)		➔	BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES / PRODUITS TEXTILES / SANTE
Comité Technique ISO TC38 SC1 Essais des textiles colorés et des colorants Présidente: Dr Jinping GUAN (Chine) Manageur du comité : M. Andrew FILAROWSKI (Royaume-Uni)		➔	BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES
	Groupe de Travail WG1 Lumière et intempéries Animateur: M. Alexander DIETEL (Allemagne)	➔	BNITH ESSAIS TEXTILES
	Groupe de Travail WG2 Lavage Animateur: Dr Jinping GUAN (Chine)	➔	BNITH ESSAIS TEXTILES
	Groupe de Travail WG5 Tissus témoins Animateur: M. Laurent HOUILLOIN (France)	➔	BNITH ESSAIS TEXTILES
	Groupe de Travail WG13 Projets techniques divers Animateur: M. Ian STRUDWICK (Royaume-Uni)	➔	BNITH ESSAIS TEXTILES



BNITH

Comité Technique ISO TC38 Textiles Président: Mme Yongmei MA (Chine) <- M. Hisashi Tazawa (Japon) Manageur du comité: M. Nobuko NAKAYAMA (Japon) <- M. Xu Yong (Chine)		BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES / PRODUITS TEXTILES / SANTE
Comité Technique ISO TC38 SC2 Méthode d'entretien, de finition et de résistance à l'eau Présidente: Mme Martine DASCOT -> M. Laurent HOUILLON (France) Manageuse du comité : Mme Ying SI (China)		BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG3 Lavage et séchage domestique Animateur: M. John CROCKER (USA)		BNITH ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG4 Conservation d'aspect Animatrice: Mme Diana WYMAN (USA)		BNITH ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG8 Essais de résistance à l'eau Animateur: M. Kiarash ARANGDAD (USA)		BNITH ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG9 Lavage industriel Animateur: M. Wolfgang QUEDNAU (Allemagne)		BNITH ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG12 Etiquetage d'entretien Animateur: M. Laurent HOUILLON (France)		BNITH ESSAIS TEXTILES



BNITH

Comité Technique ISO TC38 Textiles Président: Mme Yongmei MA (Chine) <- M. Hisashi Tazawa (Japon) Manageur du comité: M. Nobiriko NAKAYAMA (Japon) <- M. Xu Yong (Chine)	➔	BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES / PRODUITS TEXTILES / SANTE
Comité Technique ISO TC38 SC20 Description des étoffes Présidente: Mme Krishnavellie PANDARUM (Afrique du Sud) Manageur du comité : M. Mahesh NAGESSAR (SABS- Afrique du Sud)	➔	BNITH GCTH / PRODUITS TEXTILES
Comité Technique ISO TC38 SC23 Fibres et fils Présidente: Mme Yongmei MA (Chine) ➔ Dr Moon Hwo SEO (Corée) Manageuse du comité: Mme Hyun-Jin KOO (Corée) ➔ Dr Jierong JIANG (Chine)	➔	BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG2 Cellulosique naturel Animatrice: Mme Weidong LI (Chine)	➔	BNITH ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG5 Protéines naturelles Animatrice: Mme Zhi ZHANG (Chine)	➔	BNITH ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG6 Fibres chimiques Animatrice: M. Feng MEI (Chine)	➔	BNITH ESSAIS TEXTILES
Comité Technique ISO TC38 SC24 Atmosphères de conditionnement et essais physiques des étoffes Président: Dr Chang Kyu PARK (Corée) Manageur du comité : M. Laurent HOUILLOIN (France)	➔	BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG2 Etoffes- Essais physiques Animateur: M. Laurent HOUILLOIN (France)	➔	BNITH ESSAIS TEXTILES
Groupe de Travail WG5 Mesurages numériques des étoffes Animateur: M. You-Kyum KIM (Corée)	➔	BNITH ESSAIS TEXTILES

4 - Structure Internationale ISO/TC133 " Systèmes de tailles des vêtements - désignation des tailles, méthodes de mesure des tailles et essayage virtuel "



BNITH

Comité Technique

ISO TC133

Systèmes de tailles des vêtements - désignation des tailles, méthodes de mesure des tailles et essayage virtuel



**BNITH GCTH /
HABILLEMENT**

Présidente: Mme Krishnavellie PANDARUM (Afrique du Sud)

Manageur du comité : M. Mahesh NAGESAR (SABS-Afrique du Sud)

Groupe de Travail

WG1

Mesure du corps humain

Animatrices: Prof. Young Suk LEE (Corée)

- Mme Jennifer BOUGOURD (Royaume-Uni)



**BNITH
HABILLEMENT**

Groupe de Travail

WG2

Habillage virtuel

Animateur: Dr Chang Kyu PARK (Corée)



**BNITH
HABILLEMENT**

Groupe de Travail

WG3

Indicateurs de mensurations

Animateur: M. Laurent Houillon (France)

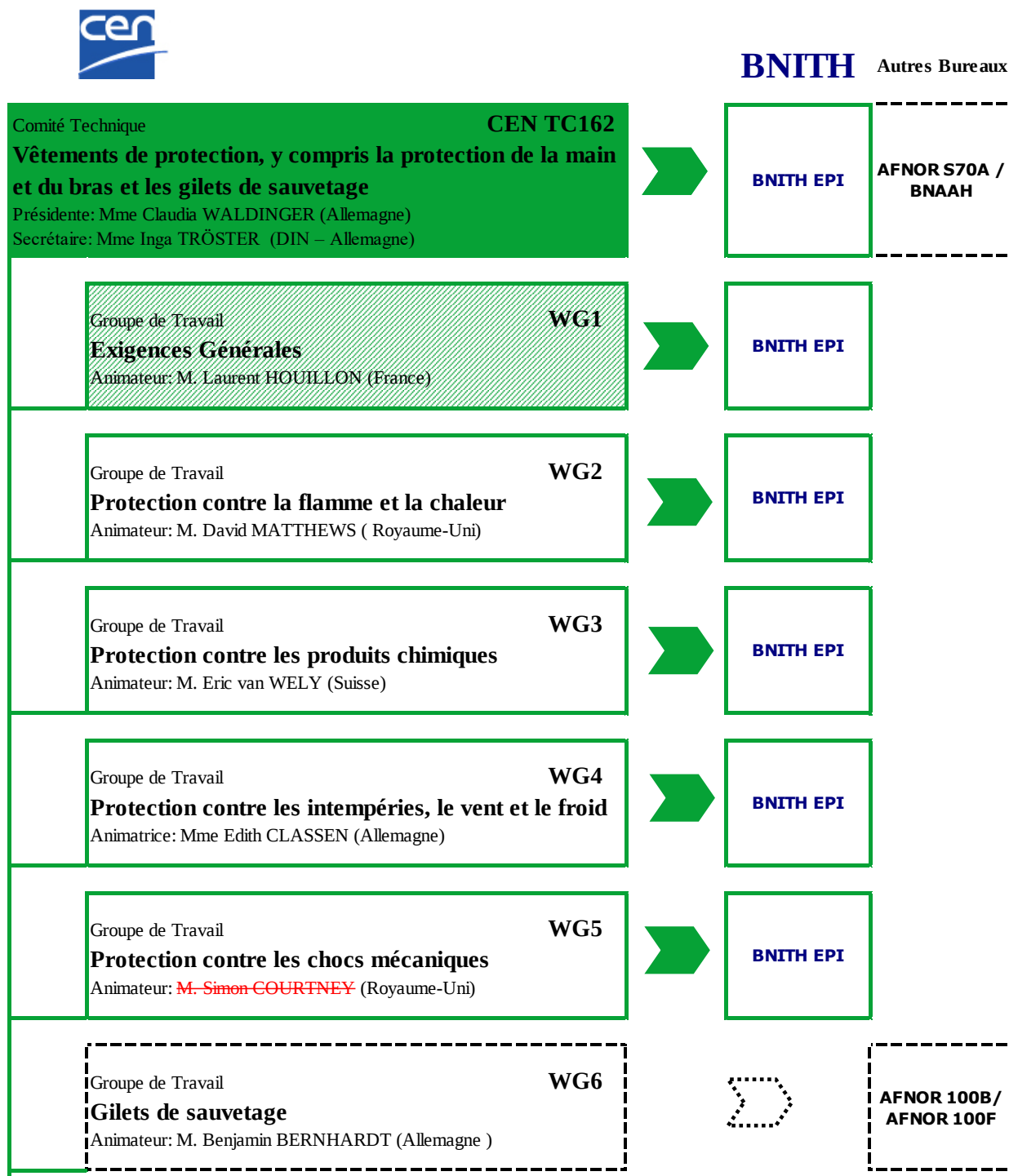


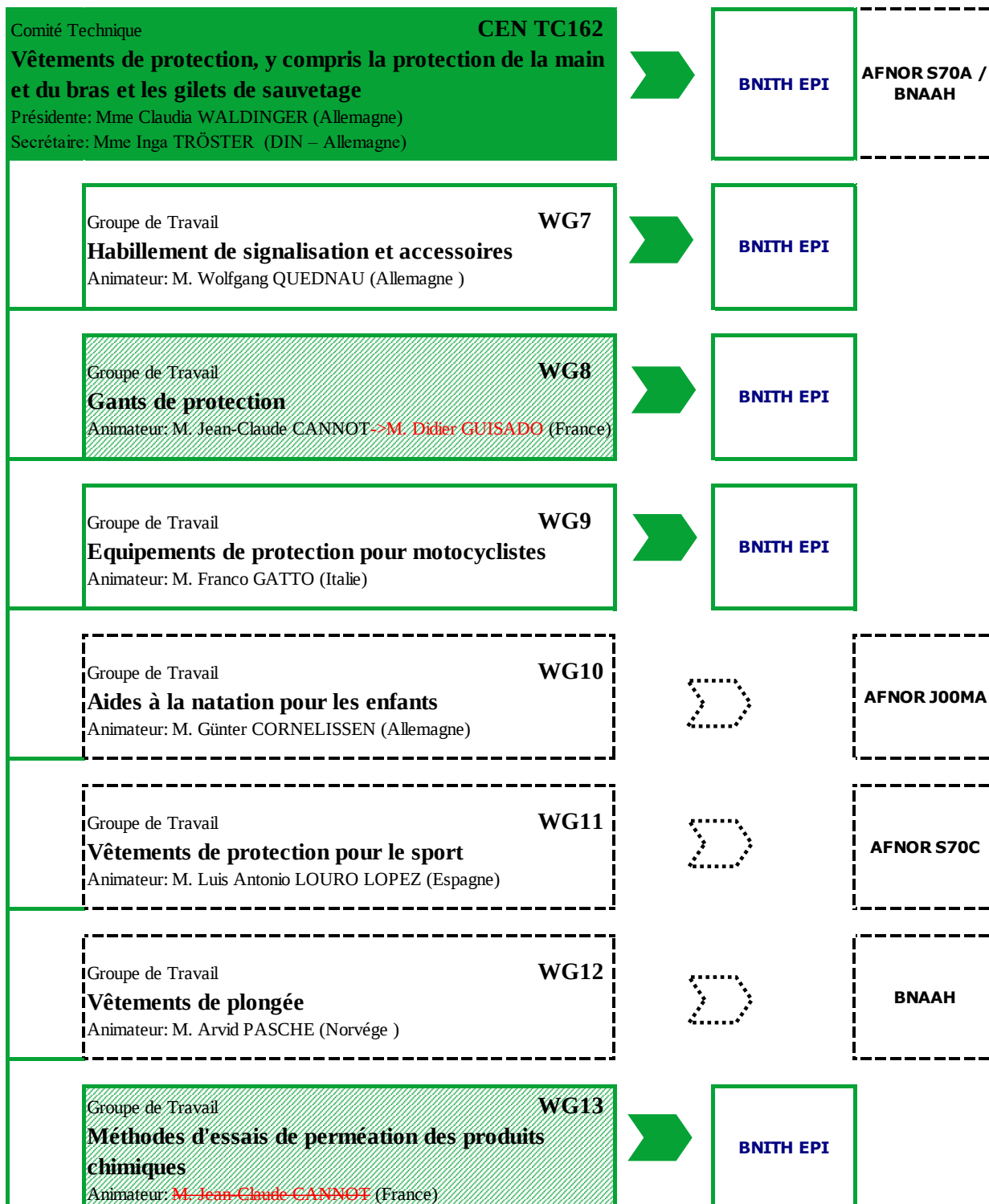
**BNITH
HABILLEMENT**

Annexe 7 : Les structures européennes et internationales des Vêtements et gants de protection (CEN TC162 et ISO TC94 SC13) et des commissions françaises de suivi

1 - Structure européenne du CEN TC162 "Vêtements de protection y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage"

Groupe de coordination français de suivi : AFNOR S 70 A « EPI »



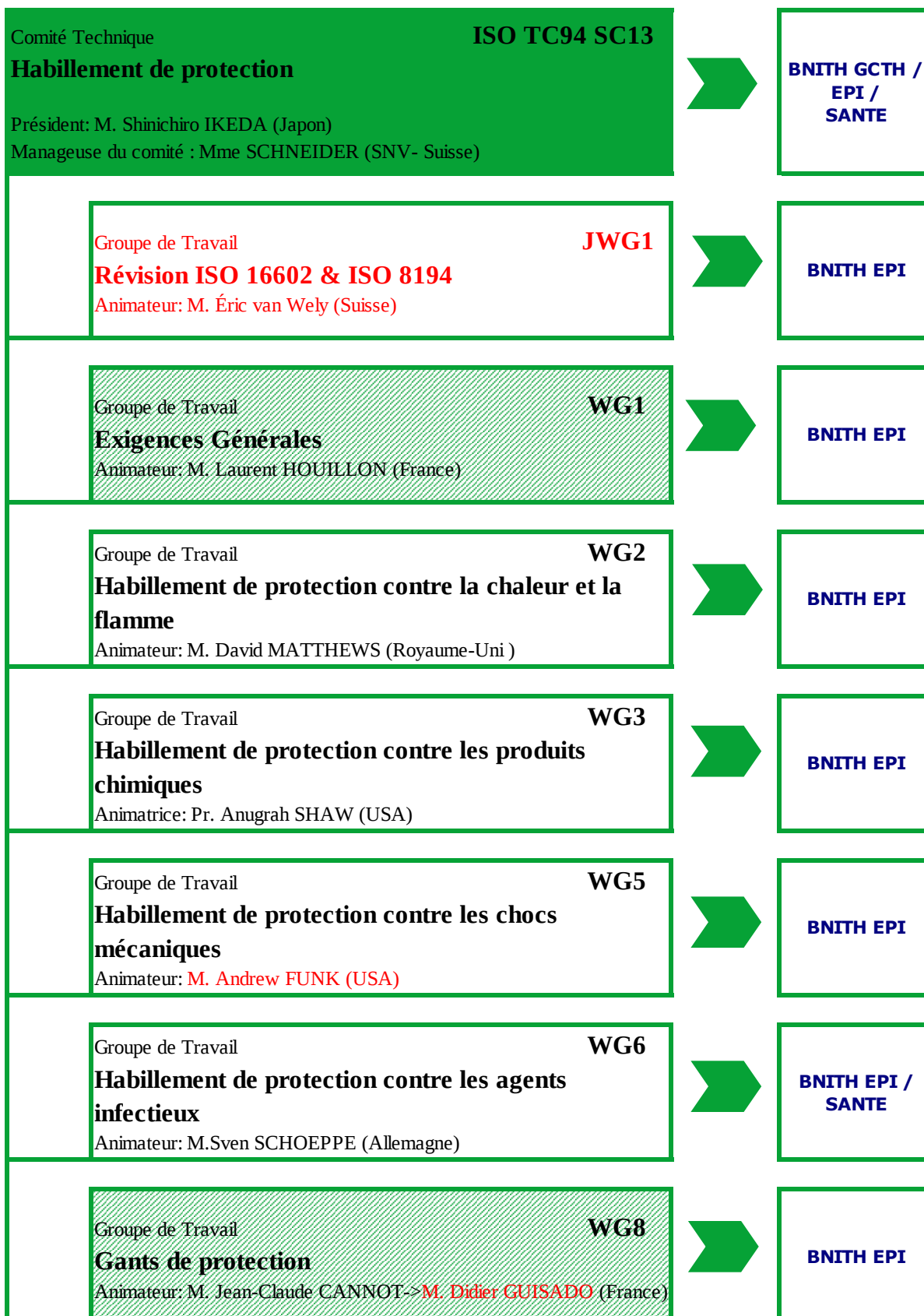

BNITH Autres Bureaux


2 - Structure Internationale d'ISO TC94 SC13 "Vêtements de protection"

Groupe de coordination français de suivi : AFNOR S 70A « EPI »

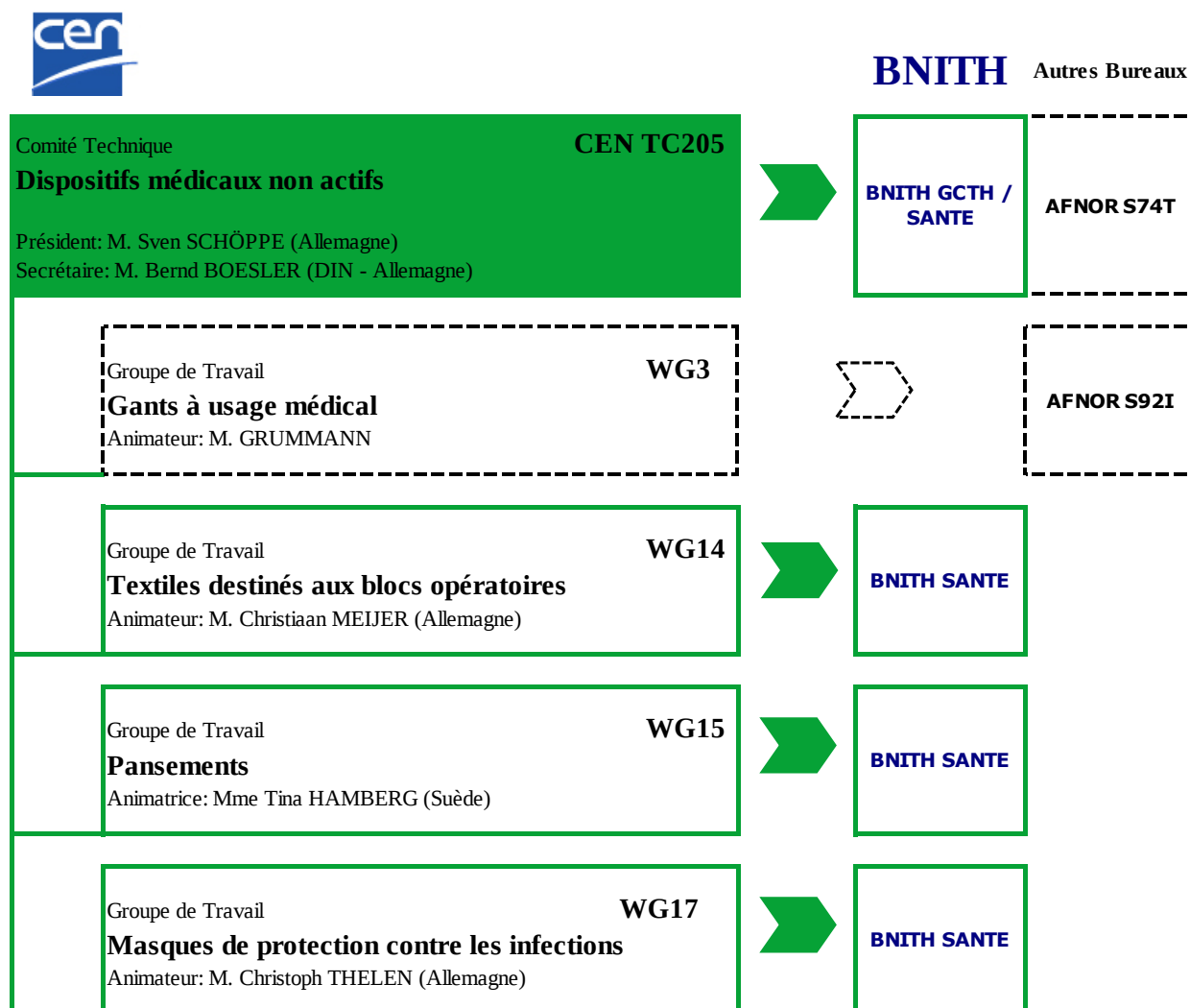


BNITH



Annexe 8 : La structure européenne des Dispositifs médicaux non-actifs (CEN TC205) et des commissions françaises de suivi

Objet : Normalisation dans le domaine des dispositifs médicaux non actifs avec pour objectif l'identification, l'adoption ou l'adaptation de normes ISO ou d'autres normes, ou, dans le cas où des normes ISO ou d'autres normes n'existeraient pas, l'élaboration de normes CEN relatives à la directive et au règlement européen sur les dispositifs médicaux, concernant les dispositifs non actifs.



Annexe 9 : Le système de normalisation

1 - Le système français de normalisation

Il est organisé par le décret n°2009-697 du 16 juin 2009 (modifié par le décret 2021-1473 du 10 novembre 2021), abrogeant le précédent décret n° 84-74 du 26 janvier 1984. Les normes sont établies dans des commissions de normalisation qui rassemblent tous les acteurs économiques concernés.

AFNOR (Association Française de Normalisation) oriente, coordonne et anime le système français de normalisation. Ses principales missions sont :

- recenser les besoins en normalisation au niveau des 11 [Grands Programmes de Normalisation](#) (GPN). Chaque grand programme est piloté par un Comité Stratégique (CoS) qui réunit les principaux décideurs du secteur socio-économique intéressé.
- élaborer les stratégies normatives. Les [Comités Stratégiques](#) (CoS) définissent les orientations stratégiques de la normalisation à moyen et à long terme, avalisent les programmes de travail et allouent les ressources nécessaires à leur réalisation.
- coordonner l'activité des [Bureaux de normalisation](#)
- veiller à ce que toutes les parties intéressées soient représentées dans les commissions de normalisation
- organiser les enquêtes publiques
- homologuer les normes françaises
- publier, diffuser, promouvoir les normes

AFNOR est le membre français des organisations non gouvernementales de normalisation européenne (CEN/CENELEC) et internationale (ISO/IEC).

Les Pouvoirs Publics sont représentés par le Délégué Interministériel aux Normes qui fixe les directives générales pour l'établissement des normes, en contrôle l'application et les demandes de dérogation.

La coordination des actions des Pouvoirs Publics dans le domaine de la normalisation est assurée par un Groupe Interministériel des normes, dans lequel sont représentées toutes les administrations concernées.

Les Experts font la richesse du système de normalisation. En effet, ils travaillent à l'élaboration de normes et à leur révision. Représentant les intérêts des différents acteurs socio-économiques, les experts apportent leurs connaissances en participant aux 950 commissions nationales actives, un peu plus de 2000 instances de travail européennes (CEN), et environ 3900 instances de travail internationales (ISO). Ils sont plus de 20 000 en France.

Les travaux de normalisation, sont animés par des [Bureaux de Normalisation](#) (BN) agréés par le Ministre chargé de l'industrie ou par AFNOR en l'absence de Bureaux de Normalisation. Au nombre de 21, les Bureaux de Normalisation sont des organismes sectoriels, fréquemment rattachés à une branche professionnelle, chargés notamment dans leur domaine de compétence de :

- ♦ l'animation des Commissions de Normalisation et des groupes d'experts,
- ♦ la préparation des positions techniques sectorielles françaises à défendre dans les instances européennes et internationales,
- ♦ la préparation et la formalisation des projets de norme.

2 - Le système de normalisation européenne

Créé en 1961, le **CEN**, **comité européen de normalisation**, compte 34 membres, soit un institut de normalisation par pays, dont AFNOR pour la France.

Il élabore les normes européennes et a connu un fort développement avec la construction européenne.

Son siège est à Bruxelles.

Les langues officielles du CEN sont le français, l'anglais et l'allemand.

L'adoption des normes européennes se fait par un vote pondéré, de la manière suivante :

CEN – NOUVEAUX CRITÈRES POUR LE VOTE PONDÉRÉ (1)

En Juin 2016, le CEN a changé son système de vote, en adoptant des critères inspirés du Traité de Lisbonne sur l'Union européenne.

On ne prend en compte que les votes exprimés (pas les abstentions)



Deux critères pour atteindre une majorité : 55% des membres, représentant 65% de la population des pays ayant voté



Si le résultat est négatif, nouveau décompte avec uniquement les votes des pays de l'Espace économique européen (Espace Économique Européen – 28 de l'UE + Islande et Norvège)

3 - Le système de normalisation internationale

Créée en 1947, l'**ISO, Organisation Internationale de Normalisation**, rassemble et coordonne le réseau des instituts nationaux de normalisation de 171 pays, selon le principe d'un membre par pays, dont AFNOR pour la France qui sont répartis en trois catégories : Comités membres, Membres correspondants, Membres abonnés.

Elle a pour mission de favoriser le développement de la normalisation dans le monde afin de faciliter les échanges internationaux de produits et services et de réaliser une entente mutuelle dans le domaine intellectuel, scientifique, technique et économique.

Son siège est à Genève. Les langues officielles de travail sont l'anglais, le français et le russe.

Contrairement au système européen, le processus d'adoption des normes internationales ne présente pas de système de pondération des votes par pays.

Pour être accepté en tant que Norme internationale de l'ISO, un document doit être approuvé par une majorité des deux tiers des votes exprimés par les membres de l'ISO qui ont participé à son élaboration et le nombre de votes négatifs ne doit pas dépasser le quart des votes exprimés par tous les membres de l'ISO qui ont voté.

En vue d'obtenir la meilleure efficacité et la discipline nécessaires aux travaux, chaque organisme national doit indiquer clairement, pour chaque comité technique et sous-comité, son intention :

- de participer activement aux travaux, ce qui entraîne l'obligation de voter et de prendre part aux réunions [membres (P)], ou
- de suivre les travaux en observateur, ce qui comporte la réception de documents, le droit de soumettre des commentaires et d'assister aux réunions [membres (O)]

Annexe 10: le processus d'élaboration d'une norme française, européenne et internationale

1 – les principales étapes d'élaboration d'une norme française

CN - établir et porter les positions françaises



Construire la position française

- sur les projets
- définir la stratégie

Elaborer le mandat pour la délégation française

- positions à tenir
- solutions alternatives
- marges de manœuvre

Nommer la délégation

- et définir les rôles de chacun
- distinguer chef de délégation ou délégué

Rapporter à l'issue de la réunion

- au travers d'un rapport écrit
- lors de la réunion nationale suivante

Que se passe-t-il dans la commission de normalisation française miroir ?

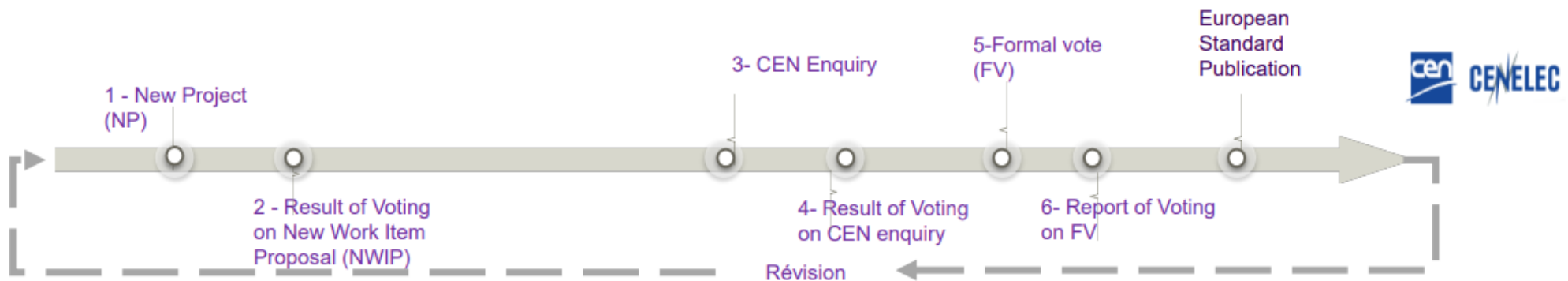
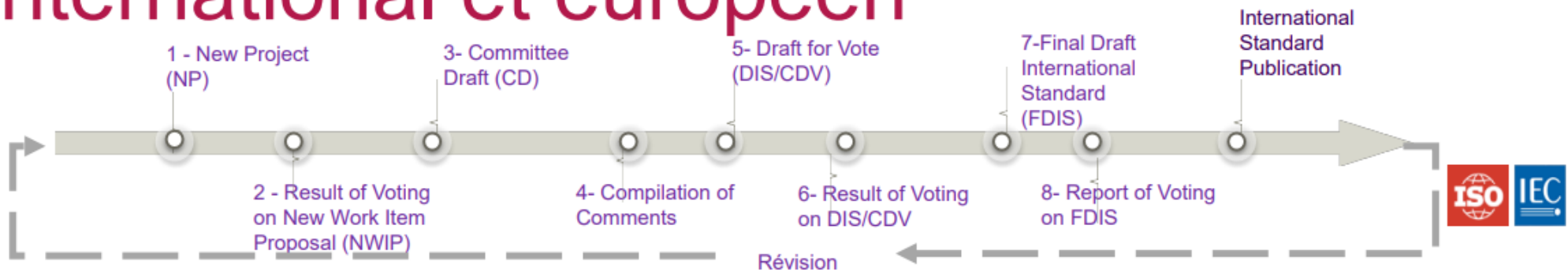


Etapes ISO/IEC	Actions relevant de la commission miroir	Le rôle de l'expert·e
Proposition de travaux	Organisation d'une consultation, position française, experts désignés.	Exprime son avis
Inscription au programme de travail	Inscription au programme de travail.	Participe à la commission de normalisation
Elaboration du projet	Nomination des experts dans le WG et des propositions sur le projet.	Défend son point de vue et contribue à la rédaction du projet
Enquête CD	Organisation d'une consultation et définition la position française.	Exprime son avis
Enquête DIS/CDV	Organisation d'une enquête publique sur la version française (si reprise dans la collection nationale) et définition la position française.	Emet une position assortie d'éventuels commentaires techniques
Vote formel	Organisation d'une consultation et définition la position française.	Exprime son avis
Adoption Publication	Publication de la norme dans la collection nationale (si reprise dans la collection nationale).	Utilise et promeut la norme

2 – les principales étapes d'élaboration d'une norme européenne

3 – les principales étapes d'élaboration d'une norme internationale

Elaboration d'une norme au niveau international et européen



Annexe 11 : Lexique

AFNOR	Association Française de Normalisation
BNITH	Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement
CEN	Comité Européen de Normalisation
DGCCRF	Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
EURATEX	Association Européenne des organisations professionnelles du textile et de l'habillement
IFTH	Institut Français du textile et de l'Habillement
ISO	Organisation Internationale de Normalisation
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
UFIMH	Union Française des Industries Mode & Habillement
UIT	Union des Industries Textiles
lexique relatif à la normalisation ...	
...en France	
BP	référentiel de Bonnes Pratiques
EP	Enquête Publique
FD	Fascicule de Documentation
NF	Norme Française
XP	Norme expérimentale
...en Europe	
PWI	P reliminary W ork I tem : thème de travail préliminaire
WI	W ork I tem : thème de travail
prEN	« project EN » : projet de norme européenne (à l'enquête)
FV	" F ormal V ote": vote formel (vote final)
FprEN	« F inal project EN » : projet final de norme européenne (au vote formel)
DAV	« D ate of AV ailability » : date de mise à disposition
DOW	« D ate of W ithdrawal » : date d'annulation
EN	N orme E uropéenne
...à l'international	
PWI	P reliminary W ork I tem : thème de travail préliminaire
WI	W ork I tem : thème de travail
CD	" C ommittee D raft": projet de comité
DIS	" D raft I nternational S tandard": projet de norme internationale
FDIS	" F inal D raft I nternational S tandard": projet final de norme internationale
ISO	I nternational S tandard (O : pour rappeler l'organisation)
TR	" T echnical R eport": rapport technique
TS	" T echnical S pecification": spécification technique

Pour tout contact et information :

Laurent HOUILLON
Sylvie YOBA-BAKOTO

**Bureau de Normalisation
des Industries Textiles et de l'Habillement
(BNITH)**

Tél. : 01 44 08 19 00

Courriels :

lhouillon@ifth.org
syoba-bakoto@ifth.org
bnith@ifth.org

Gregory BERTHOU
Anne GIRARD

**Association Française de Normalisation
(AFNOR)**

Tél. : 01 41 62 84 01

**Courriels : gregory.berthou@afnor.org
anne.girard@afnor.org**

BNITH

14, rue des Reculettes - 75013 PARIS - Tél. : +33 (0)1 44 08 19 00